Neu eingerichtete

franzöſiſche Sprachlehre,

oder

Anleitung

im

leſen, Ueberſetzen und Franzöſiſch-Sprechen,

nebſt

einer Sammlung

der Haupt- Bey- Neben- und Zeitwörter, welche zum täglichen Sprachgebrauche am zweckdienlichſten ſind, und einem Taſchen-Lexicon, alphabetiſch aufgeſtellt.

II. Theil.

Drittes und viertes Semeſter.

Herausgegeben

zum

Gebrauche der ſtudirenden Jugend

von

Carl Demmelmair,

öffentlichem Lehrer der franzöſiſchen und italieniſchen Sprache zu Landshut in Bayern.

Zweyte, ganz umgearbeitete Ausgabe.

Sulzbach, im Regenkreiſe Bayerns,
in des Kommerzienraths J. E. v. Seidel Kunſt- und Buchhandlung.
1826.

Digitized by Google

Digitized by Google

Inhalt des zweyten Theils.

In das dritte und vierte Semeſter getheilt.

Erſter Abſchnitt.

Drittes Semeſter.

Seite.

Erſtes Hauptſtück. Von der Syntax überhaupt. . 1

Zweytes Hauptſtück. Von den wirklichen Redetheilen einer einfachen Periode. 2

Drittes Hauptſtück. Von der Stellung des Subjects des Zeitworts, Adverbiums ꝛc. 2

Viertes Hauptſtück. Von der Uebereinſtimmung des Zeitworts, Artikels, des Adjectivs, Pronoms und des Participiums mit ihrem Regime. . . . 8

Allgemeine Regeln über die Conſtruction. . . 15

Zweyter Abſchnitt.

Von den Redetheilen insbeſondere. . . . 16

Erſtes Hauptſtück. Vom Hauptwort. . . 16

Moraliſche Aufgaben über die Subſtantive, ihr Geſchlecht ꝛc. 17

Zweytes Hauptſtück. Von den vier Artikeln. . 18

Ueber den beſtimmten Artikel und ſeine Fälle. . 18

Ueber den Theilungsartikel. 23

Ueber den unbeſtimmten Artikel. . . . 26

Ueber den Einheitsartikel. 29

Drittes Hauptſtück. Weglaſſung der Artikel. . . 29

Digitized by Google

Seite.
Viertes Hauptſtück. Von der Wiederholung der Artikel. 30
Moraliſche Aufgaben über die vier Artikel. . . 31
Fünftes Hauptſtück. Von den perſönlichen Fürwörtern. 31
Von den zueignenden Fürwörtern. . . . 35
Von den anzeigenden Fürwörtern. 37
Von den fragenden Fürwörtern. . . . 39
Von den ſich beziehenden Fürwörtern. . . . 40
Von den unbeſtimmten Fürwörtern. . . . 41
Von den abhängigen ꝛc. Fürwörtern. . . . 41
Synthetiſche Bemerkungen über die unbeſtimmten, abſoluten oder trennenden Fürwörter. . . . 42
Synthetiſche Bemerkungen über die gemiſchten unbeſtimmten Fürwörter. 45
Synthetiſche Bemerkungen über die zuſammengeſetzten unbeſtimmten Fürwörter. 49
Moraliſche Aufgaben über alle Fürwörter. . . 50
Sechſtes Hauptſtück. Synthetiſche Bemerkungen über die Zeitwörter überhaupt. 51
§. 1. Von dem Modus Infinitivus und ſeinen Zeiten. 51
§. 2. Von dem Parfait und Plusqueparfait des Infinitifs. 52
§. 3. Von dem Particip Perfect und ſeiner vergangenen Zeit. 52
§. 4. Von den Gerundien durch à, de, pour gebildet. . 54
Siebentes Hauptſtück. Von den 6 Arten der Zeitwörter insbeſondere. 58
§. 1. Von dem Hülfszeitwort avoir. . . . 58
§. 2. Von dem Hülfszeitwort être. . . . 58
§. 3. Synthetiſche Bemerkungen über die thätigen Zeitwörter. 59
§. 4. Synthetiſche Bemerkung über die leidenden Zeitwörter. 59

Digitized by Google

Seite.
§. 5. Synthetiſche Bemerkungen über die neutralen Zeitwörter. 60
§. 6. Synthetiſche Bemerkungen über die Pronominal-Zeitwörter. 60
§. 7. Synthetiſche Bemerkungen über die unperſönlichen Zeitwörter. 61
Moraliſche Aufgaben über die Zeitwörter. 62
Achtes Hauptſtück. Synthetiſche Bemerkung über die Arten und Zeiten der Zeitwörter überhaupt. 63
§. 1. Von dem Modus Indicativus und ſeinen Zeiten. 63
Beſondere Bemerkung Voltaire's über die Orthographie der tems imparfaits in ois oder ais. 64
Neuntes Hauptſtück. Von dem Imperativ. 67
Zehntes Hauptſtück. Synthetiſche Bemerkungen über die zwey tems des Conditionnel. 68
Eilftes Hauptſtück. Synthetiſche Bemerkungen über den Conjonctif oder Subjonctif. 69
Hauptregeln womit die vier tems du mode conjonctif erleichtert werden, nebſt einer Tabelle. 73

Dritter Abſchnitt.

Von den gebräuchlichſten Zeitwörtern, welche verſchiedene Redensarten bilden und verſchiedene Régimes veranlaſſen ꝛc. alphabetiſirt, um das Ueberſetzen und Geſpräche zu erleichtern. 75
Zwölftes Hauptſtück. Synthetiſche Bemerkungen über das Adjectiv. 95
Moraliſche Aufgaben über die Adjective. 99
Dreyzehntes Hauptſtück. Von den Zahlen überhaupt. 99
Synthetiſche Bemerkungen über die Cardinal-Zahlen. 99
Synthetiſche Bemerkungen über die Ordnungs-Zahlen. 101
Synthetiſche Bemerkungen über die Diſtributiv-Zahlen. 102

Seite.
Synthetiſche Bemerkungen über die Collectif-Zahlen. 103
Synthetiſche Bemerkungen über die Verhältniß-Zahlen. 103

Vierter Abſchnitt.

Erſtes Hauptſtück. Synthetiſche Bemerkungen über die gebräuchlichſten Adverbien. 104
Moraliſche Aufgaben über die Adverbien. . . 111
Zweytes Hauptſtück. Synthetiſche Bemerkungen über die Präpoſitionen. 112
Moraliſche Aufgaben über die Präpoſitionen. . . 117
Drittes Hauptſtück. Von den Conjunctionen. . 118
Moraliſche Aufgaben darüber. 120
Viertes Hauptſtück. Von den Interjectionen. . 120

Viertes Semeſter
des zweyten Bandes mit verſchiedenen Uebungen.

Kleines Geſpräch über die Briefſchreibekunſt. . . 121
Troſt- und Condolenzbriefe. 121
Empfehlungs- oder Ehrenbezeugungsbriefe ꝛc. . . 121
Entſchuldigungsbriefe. 122
Antwortſchreiben. 122

Fünfter Abſchnitt.

Erſtes Hauptſtück. Sammlung der ſchönſten und nothwendigſten Briefe mit ihren Antworten aus den beſten franzöſiſchen Schriften gezogen. 123
Brief eines Sohnes an ſeinen Vater um Geld; nebſt Antwort. 123
Empfehlungsbrief in einer Angelegenheit; Antwort darauf; Glückwünſchungsbrief zum neuen Jahr; an einen Freund bey ſeiner Verheirathung. . . . 124

Seite.

Glückwünſchungsſchreiben bey der Geburt eines erſten Kindes, männlichen Geſchlechts; zu einer guten Reiſe, nebſt Antwort; Troſtſchreiben bey einem Unglücksfall. 125

Glückwunſch zu einem erhaltenen Amt. . . . 126

Troſtſchreiben an einen kranken Freund, nebſt Antwort; Gratulation eines Sohnes an ſeine Mutter zu ihrem Geburtstage. 127

Ueber denſelben Gegenſtand, von einer Tochter an ihre Mutter; Dankſagungsſchreiben; Belobung über einen franzöſiſchen Brief; Antwort. . . 128—129

Dankſagungsſchreiben; Klage über lange Abweſenheit. 129—130

Klage über eine unerwartete Abreiſe, nebſt Antwort; Empfehlung eines Freundes an einen andern, nebſt Antwort; Freundſchaftserbittung von irgend Jemand, nebſt Antwort; ꝛc. . . . . . . 130—132

Glückwünſchung bey der Wiedergeneſung eines Freundes; zu einer Heirath, nebſt Antwort; Freundſchaftserbittung von einem Vornehmen, nebſt Antwort; bey Gelegenheit eines zugeſchickten Geſchenkes, in einem Fiſch beſtehend; Dankſagungsſchreiben eines Grafen an ſeinen König und noch mehrere anderer Art. . 133—136

Benachrichtigung von Neuigkeiten; von einer Niederkunft; von dem Tode einer Gemahlin, und dem Tode eines Bruders. . . . . . . 136—137

Zweytes Hauptſtück. Muſter von Anfängen und Schlüſſen eines Briefes. . . . . . 137—140

Drittes Hauptſtück. Namen der bekannteſten Städte und Länder. . . . . . . 140—146

Viertes Hauptſtück. Taufnamen. . . 146—149

Fünftes Hauptſtück. Die nothwendigſten Adreſſen. 149—153

Sechſtes Hauptſtück. Gebrauch der Wörter: Dame, Madame, Demoiselle, Mademoiselle, Sire etc. etc. 153—157

Seite.
Siebentes Hauptſtück. Quittungen. . . 157
Achtes Hauptſtück. Wechſelbriefe. . . . 157

Sechſter Abſchnitt.

Erſtes Hauptſtück. Von den Gallicismen. . 158—161
Zweytes Hauptſtück. Von den Germanismen. 161—164

Siebenter Abſchnitt.

Kleine moraliſche Sammlung auserwählter Verſe von Rouſſeau und andern berühmten Schriftſtellern. 164—172

Achter Abſchnitt.

Kleine Sammlung von Fabeln in Verſen, moraliſchen Inhalts. . . . . 173—182

Semestre

Semestre troisième.

Section première.

Chapitre I.
De la Syntaxe en général.

Vorerinnerung.

Es wird jedem Sprachliebhaber einleuchtend ſeyn, daß die Kenntniß der einzelnen Redetheile noch nicht hinreiche, um unſere Gedanken und Empfindungen ſchriftlich oder mündlich auf eine verſtändliche Weiſe Andern mittheilen zu können. Die Beziehung, in welcher man einen Redetheil zu dem andern wiſſen will, muß auch angezeigt und ausgedrückt werden können. Dieſer Zweck wird in jeder Sprache durch eigene Formen, Veränderung der Wörter durch Endungen und die Verwechslung der Stellen, die ſie unter einander einnehmen, erreicht.

Die Entwickelung dieſer Lehre iſt die Aufgabe des zweyten Theiles dieſer Grammatik, welcher auch der ſynthetiſche heißt, weil er die Syntax, welche die Art und Weiſe der Verbindung der einzelnen Redetheile unter einander angiebt, enthält.

Je mehr eine Sprache Formen zur Bezeichnung der verſchiedenen Verhältniſſe hat, in denen dieſe Redetheile zu einander zu ſtehen kommen, deſſen willkührlicher und verſchiedenartiger müſſen die Stellen ſeyn, welche ſie gegen einander einnehmen.

Beſtimmtheit und Klarheit iſt die erſte Forderung, die man von den Sprechenden und Schreibenden befriedigt wiſſen will.

Die Regeln nun, welche in Anſehung der Syntaxe zu beachten ſind, ſind entweder allgemeine, wenn ſie ſich auf mehrere Redetheile zugleich beziehen; oder beſondere, wenn ſie blos auf einzelne Fälle Bezug haben. Die allgemeinen Grundſätze enthalten nachſtehende Regeln (section première), die beſonderen ſind bey jedem Redetheile ſchon im

erſten oder hier im zweyten Bande ausführlicher (section seconde) angegeben.

Chapitre II.

Des parties réelles d'une simple période.

Jeder Satz muß aus einem Subst. und einem Verbe beſtehen, von denen das erſte entweder wirklich im Satze befindlich iſt, oder ſupplirt wird; p. ex.

La probité est dans l'homme la qualité la plus précieuse.
Socrate est le plus sage[1]) et le plus éclairé[2]) des anciens philosophes.

Chapitre III.

Sur la position du Sujet, du verbe, de l'adverbe et du régime.

§. 1.

Das Sujet ſammt ſeinem Anhang hat in dem Satze die erſte Stelle, darauf folgt das Verbe, dann das Adverbe und endlich das régime; p. ex.

La *modération des personnes heureuses* vient ordinairement du calme,[3]) que la bonne fortune donne à leur humeur.

Auch bleibt das Sujet vor dem Verbe, wenn es durch qui oder quel angezeigt wird; p. ex.

Qui, ou quel homme peut comprendre la bonté de Dieu?

À l'exception.

A. Das Sujet ſteht aber nach dem Verbe bey Fragen, die mit que, quoi, quel als régime anfangen; p. ex.

Que penseront[4]) de vous les *honnêtes gens*, si vous ne reprimez pas vos passions?

B. Die Pronoms pers. ſtehen in Fragen immer nach, wie ſchon aus dem erſten Theile bekannt iſt; p. ex.

Peut on voir la magnificence des cieux, et s'endurcir[5]) à ne pas croire en Dieu?

Doch wird das Subst. als Sujet (wenn eines im Satze vorhanden iſt) dem Verbe vorgeſetzt; ſein pron. pers. folgt doch nach demſelben; p. ex.

1) weiſe. 2) aufgeklärt. 3) Ruhe, Stille. 4) denken. 5) hart werden.

L'homme aura-t-*il* toujours plus de soin [1]) d'orner son corps, que de former son ésprit et son coeur?
Monsieur a-t-*il* soupé? *L'affaire* est *elle* terminée?

C. Wenn man es bey Anführung der Worte eines Andern zwiſchen zwey Commata ſetzt; p. ex.

Je ne me croirai heureux, disoit *un* bon roi, qu' autant que je ferai le bonheur de mes peuples.
Je ne manquerai pas me di*soit-il*.
Examinez bien cette affaire, me repli*qua-t-il*.

D. Nach dem Conjonctif, der ein Wünſchen anzeigt, oder anſtatt quand même mit dem Conditionel ſtehen ſoll; p. ex.

Puissent vos *jours sereins* ignorer la tristesse!
J'ai pour la vanité des mépris [2]) furieux, fut-*elle* dans l'esprit des Dieux.
Quand même auroit-*il* fini,
Quand seroit-*il* riche, beau et vertueux.

E. Wenn der Satz mit tel, ainsi anfängt; p. ex.

Tel étoit *son avis*.
Ainsi fut terminé *le différent*.

F. Wenn der Satz mit den Particles: aussi, à peine, en vain, au moins, autant, peut-être (ohne que) anfängt, ſo ſtehen die Pronoms pers. als Sujet nach dem Verbe; p. ex.

Aussi m'avez-*vous* dit.
À peine eus-*je* entendu ces paroles.
En vain me le direz-*vous*.
Peut-être viendra-t-*il*; aber mit que
Peut-être, *qu'il* viendra.

G. Bey Erzählungen, wohin auch das Gehör leiten muß; p. ex.

Là coulent [3]) *mille divers ruisseaux*, qui distribuent partout une eau claire.

H. In einer pathetiſchen Sprache ſetzt man das Sujet nach dem Verbe, um der Periode mehr Lebhaftigkeit zu geben; p. ex.

Elle approche cette *mort inexorable*, qui par un seul coup, [4]) qu'elle frappe, vient percer [5]) le sein [6]) d'une infinité de familles.

§. 2.

Remarques particuliers.

Wenn die Pron. pers. hinter das Verbe geſetzt werden, ſo macht der Wohlklang folgende Veränderungen nöthig:

1) Sorge. 2) Abſcheu. 3) fließen. 4) Streich. 5) durchſtechen. 6) der Buſen.

A. Wenn *je* hinter ein e muet zu ſtehen kömmt, ſo wird das e muet in ein e fermé (é) verändert, p. ex. anſtatt

porte-je? parle-je? ſagt und ſchreibt man: *porté-je*? par*lé-je*?

B. Entſteht durch dieſe Nachſetzung des Pron. je ein Uebellaut, p. ex. perds-je? ments-je? ſo braucht man zur Frage die Worte *est-ce que* je perds? *est-ce que* je ments?

C. Wenn die Pron. on, il, elle, ils, elles nach einem Verbe ſtehen, das ſich mit einer Voyelle endet, ſo ſetzt man zwiſchen das Verbe und die Pron. ein t mit zwey traits d'union; p. ex.

Aime-*t*-il? parle-*t*-on? Viendra-*t*-elle? a-*t*-on soupé? etc. etc.

§. 3.

Auch das Verbe ſteht am Anfange eines Satzes, wenn es Sujet iſt; p. ex.

Oublier sa naissance et faire mille bassesses,[1]) ou ne s'en souvenir, que pour en tirer une odieuse et ridicule vanité, c'est la déshonorer également.

§. 4.

Die Adverbes ſtehen gewöhnlich nach dem Verbe, das ſie modificiren, oder zwiſchen dem Verbe aux. und den temps composés, p. ex.

A. Une personne sage parle *modestement* d'elle même, et ne dit rien sans en avoir soigneusement[2]) examiné la valeur.

B. Die Adverbes, wenn ſie ein régime haben, ſtehen nach den Verbes, den aux. und participes; p. ex.

Vous avez raisonné *conséquement* à vos principes.

C. Folgende ſtehen vor der zweyten négation; p. ex.

Vous ne le direz *donc* pas.
Il n'en sait presque [3]) rien etc.

D. Wenn *plus rien* eine Vergleichung anzeigt, ſteht rien vor, im Gegentheil aber nach; p. ex.

Je ne souhaite rien *plus*, que votre bonheur.
Je n'ai *plus* rien.

E. Die Adverbes, welche einen beſtimmten Zeitpunkt bezeichnen, ſtehen bald hinter, bald vor dem Verbe; hier ziehe man Vernunft und Gehör zu Rath; p. ex.

---

1) Unedle Handlung. 2) ſorgfältig. 3) faſt.

Aujourd'hui il fait beau temps, il pleuvra *demain.*
Il fait beau temps *aujourdhui*, *demain* il pleuvra etc.

F. Die Adverbes, welche einen unbeſtimmten Zeitpunkt anzeigen, ſtehen gewöhnlich nach dem Verbe; p. ex.

On se ruine la santé à travailler *tard.*
Il vaut mieux se coucher *de bonne heure*, et se lever de bonne-heure *matin.*

G. Die fragenden Adverbes ſtehen immer am Anfange; p. ex.

Pourquoi faites-vous cela? Quand partirez-vous? D'où venez-vous? Comment voulez vous faire cela?

NB. Wenn die Adverbes ein Adject. oder ein anderes Adverbe modificiren, ſo ſtehen ſie allzeit denſelben vor; p. ex.

fort beau.
trés bien.
mal portant.

H. Seulement nach einer négat. heißt ſogar, nicht einmal, und ſteht nach dem Verbe; p. ex.

Je ne l'ai pas vu seulement.
Non seulement ſteht aber allzeit vor; p. ex.
Non seulement il pleut, mais encore il neige.

§. 5.

Von der Anwendung der Négations iſt ſchon vieles im erſten Theile gemeldet worden; nun folgen einige Ausnahmen.

1) Bey den Infinitivs ſtehen alle Négations vor denſelben; p. ex.

Il faut *ne pas* être homme, pour rester insensible au malheur d'autrui.
On vous a dit de ne *jamais* faire cela.

2) Jamais und rien, wenn ſie Sujets ſind, können am Anfange des Satzes ſtehen; p. ex.

Jamais nation ne fut plus superstitieuse, que celle d'Egypte
Rien d'injuste n'est avantageux, ni utile.

3) Die Worte *rien*, *nul*, *aucun*, *personne*, *goutte*, *mot*, welche bey dem Verbe nur mit ne verbunden eine Vereinigung bilden, nehmen die Stelle ein, die das Sujet oder Régime hat; p. ex.

Je n'ai vu *aucun homme*; aucun livre n'en âgit. *Personne* ne vous a vu. On ne voit *personne*. Nul homme ne fait cela. Je n'y vois goutte.[1]) Il ne dit mot.[2])

---

1) Sonſt Tropfen, hier aber Stich; ich ſehe keinen Stich. 2) Wort.

Digitized by Google

§. 6.

Die Pronoms régimes conjoints: Me, te, se, lui, nous, vous, leur (wovon ſchon im erſten Theile gehandelt worden iſt) ſtehen vor dem Verbe, auch die Pron. relat. le, la, les, y, en werden dem Verbe vorgeſetzt, außer im mode impératif.

O b s e r v a t i o n s.

A. Wenn le, la, les mit den Pron. der zweyten Perſon in Verbindung kommen, ſo ſtehen ſie nach, bey der dritten Perſon aber vor. Sie ſtehen auch allzeit vor y und en; y ſteht vor en; p. ex.

Je vous *le* dis. Je *le* lui dirai. Vous nous l'avez promis. Il *le* leur a envoyé. Je *les y* ai trouvé. Je leur *y* en ai parlé.

B. Bey dem Impératif ſtehen die Pron. régimes allzeit nach, und dann wird me in moi und te in toi umgebildet, wie ſchon im erſten Theile geſagt iſt; p. ex.

Dites-*moi*, faites-*moi*, couche-*toi* etc.

C. Kommen bey dem Impératif die Pron. relat. le, la, les, mit einem andern Pron. in Verbindung, ſo ſtehen obige zuerſt; p. ex.

Apportez ce livre à Mr. le docteur, et présentez *le* lui poliment.
Dites-*le* moi, faites-*le* moi, faites-*le* leur, faites-*le* nous.

D. Kommen die Pron. *moi* und *toi* mit y bey einem Impérat. zuſammen, ſo ſtehen ſie nach y; p. ex.

Conduisez-[1]) y *moi*. Couche-y *toi*; die übrigen Pron. ſtehen vor y; p. ex.
Couchons-*nous* y. Conduisez-*les* y. Conduisez-*l'y*.

E. Zwey Pron. régimes dürfen nicht vor dem Verbe ſtehen, ſobald ſie aus ihrer Form nicht erkannt werden können, welches simple und welches composé iſt. Le, la, les ſind allzeit simples und können folglich auch mit einem andern Pron. vor dem Verbe ſtehen, ſo auch en und y, die doch allzeit composés ſind. Folglich ſagt man p. ex.

Je *m'y* oppose. Je *vous* en parle. Je *lui* en donnerai; aber nicht je me vous oppose; ſondern je m'oppose à vous; auch nicht je me vous recommande; ſondern je me recommande à vous.

Letzteres brauchen die Franzoſen nicht als Compliment. Die Deutlichkeit war Anfangs der Grund der Regel, der

1) führen.

Gebrauch hat ſie weiter ausgedehnt, und außer le, la, les, y und en können ſich vor dem Verbe bey einem Pron. keine andere Pronoms vorfinden; man ſagt daher p. ex.

Je m'adresse à lui. Je me rends [1]) à vous.
Il s'adresse à elle. Il vous recommande à moi etc.

F. Auch die Verbes *penser*, *venir*, *aller*, *renoncer* haben ihre Pron. régimes immer nach ſich; p. ex.

Je pense à vous. Je renonce à lui.
Il est venu à moi. Il alla à lui etc.

§. 7.

1) Wenn bey dem Verbe ein Régime simple und ein composé ſteht, ſo ſetze man das erſtere dem zweyten vor, wenn jenes kürzer, als dieſes iſt, oder beyde gleich ſind; p. ex.

J'ai donné cela à mon frère.
Je dois cet honneur à Mr. — le docteur.

2) Iſt das Régime simple länger als das composé, ſo ſteht erſteres dem letztern nach; p. ex.

J'ai dit à Mr. N. tout *ce que vous m'avez* mandé. [2])

3) Um Zweydeutigkeiten zu vermeiden, ſetzt man auch das Régime simple nach dem Régime composé, wenn es auch länger oder eben ſo lang iſt; p. ex.

Le physicien arrache [3]) *à la nature* tous ses secrets; würde man aber ſchreiben p. ex.
Le physicien arrache *tous ses secrets* à la nature, ſo könnte tous ses secrets ſich auf physicien beziehen.

4) Kommen zwey Régimes composés zuſammen, ſo ſteht das längere nach; ſind ſie gleich, ſo iſt die Stelle willkührlich; p. ex.

J'ai parlé *à votre* frère de l'affaire d'hier, oder
J'ai parlé de l'affaire d'hier *à votre* frère.

5) In Sätzen, wo zwey Verbes ſind, ſetzt man das Pron. zu dem Verbe, von dem es abhängt; p. ex.

On peut *vous* blâmer. [4])
On peut *le lui* donner.
Elle ne peut *se* consoler.

6) Die Régimes que, qui, dont, quoi, lequel ſtehen ſo nahe als möglich nach dem Subst., auf das ſie ſich beziehen; p. ex.

Le livre, *que* vous m'avez donné.

---

1) übergeben. 2) befehlen. 3) herausreiſſen. 4) tadeln.

Digitized by Google

L'homme, *dont* vous parlez.
L'homme, *à qui* je parle etc..

7) Die Deutlichkeit beſtimmt die Stelle der Prépositions mit ihren Régimes; ſie müſſen nahe bey dem Worte ſtehen, das ſie modificiren; p. ex.

On voit des gens, qui avec beaucoup d'ésprit commettent de très grandes fautes; [1]) denn etwas anderes ſagen die Worte:
On voit des gens, qui commettent de très grandes fautes avec beaucoup d'ésprit.

Chapitre IV.

De l'accord du verbe, de l'article, de l'adjectif, du pronom, du participe avec leur régime.

§. 1.

1) L'article, l'adjectif, le pronom et le participe s'accordent au genre et au nombre avec le Subst. au quel ils se rapportent, ainsi que le nombre et la personne du verbe se rapportent au nombre et à la personne du sujet; p. ex.

Un sot [1]) railloit un homme d'ésprit sur la grandeur de ses oreilles. [3]) J'avouerois, dit celui-ci, que je les ai trop grandes pour un homme, mais vous conviendrez [4]) aussi, que vous les avez trop petites pour un âne. [5])

2) Wenn die Adj. ein Verbe modificiren, und ſtatt der Adverbes ſtehen, ſo bleiben ſie immer unverändert; p. ex.

Il chante [6]) faux, [7]) elle chante *faux.*
Cette liqueur sent *mauvais.*
Cette fille resta [8]) *court.*

3) Tout anſtatt quoique, très oder entièrement bleibt unverändert:

a. Vor einem Adj. masc. und vor einem Adverbe; p. ex.

Les plus grands philosophes *tout* éclairés qu'ils sont se trompent [9]) aussi.
La rivière coule *tout* doucement.
Elle est *tout* comme les autres.

b. Vor einem Adj. f., das mit einer Voyelle anfängt; p. ex.

Elles sont *tout* interdites. [10])

---

1) Fehler. 2) toller Menſch. 3) Ohr. 4) eingeſtehen. 5) Eſel. 6) ſingen. 7) falſch. 8) ſtecken bleiben. 9) betrügen. 10) ſehr verlegen.

Les dernières figues, que vous m'avez envoyées, étoient *tout* autres que les premières.

À l'exception.

Heißt es aber ganz und gar, ſo nimmt es genre und nombre an; p. ex.

Une bourse [1]) *toute* vuide. [2]) Mr. de Wailly.

4) Quelque von que. durch ein Subst. getrennt, in der lateiniſchen Bedeutung quantuscunque, quantuslibet wird vor dem Subst. flectirt; p. ex.

Quelques richesses que vous ayez.
De quelques avantages que vous jouissiez.
À quelques moyens, [3]) que vous ayez recours, [4]) vous ne serez pas heureux, si vous ne savez réprimer vos passions.

a. Quelque in der Bedeutung von ohngefähr bleibt unverändert; p. ex.

Il y a quelque soixante ans. Il y a quelque mois etc.

b. Man ſagt auch; p. ex.

Faites faire cela par un autre quel qui soit, nicht qui qui soit.

5) *Nu* bleibt unverändert vor ſeinem Subst.; p. ex.

Nu pieds. *Nu* jambe. *Nu* tête; aber man ſagt: les pieds *nus*.

6) *Demi* [5]) vor dem Subst. bleibt unverändert; p. ex. Une *demi* heure. La *demi* lune. Hinter demſelben aber nimmt es ſein genre an; p. ex.

Une heure et *demie*.
Une douzaine et *demie*.

7) *Chose* est fém., quelque chose iſt masc.; p. ex.

Une *nouvelle* chose; aber — —
Quelque chose de *beau*.

À l'exception.

Steht zwiſchen dem quelque und chose ein Adj., ſo iſt chose immer fém.; p. ex.

Quelque *bonne* chose.
Quelque belles choses, que vous dites elles ne seront pas écoutées, [6]) si vous les prononcez mal.

8) *Excepté* und *supposé* vor dem Subst. und Pron. bleiben unverändert, wenn ſie aber hinten ſtehen, werden ſie flectirt; p. ex.

---

1) leer. 2) Beutel. 3) Mittel. 4) Hülfe ſuchen. 5) halb. 6) hören.

Excepté mes soeurs. *Excepté* elles.
Mes soeurs *exceptées*. Elles *exceptées*.

Im erſten Falle ſind ſie Prépositions, im zweyten Adj.

9) *Durant* bleibt immer unverändert; p. ex.

La vie durant; six années durant; durant sa vie.

10) *Vous* anſtatt tu hat das Verbe im plur., das Adj. und das Participe nach ſich im sing.; p. ex.

Mon fils, vous serez *aimé* et *estimé*, si vous êtes sage [1]) et modeste.

In der mehrfachen Zahl geht es wieder der Ordnung nach; p. ex.

Mes fils, vous serez *aimés* et *estimés*.

11) Bey den Lateinern iſt es ſchön, die Pronoms, auf die ſich ihre Relatifs beziehen, wegzulaſſen; p. ex.

Quae mihi dixit, non omni ex parte vera sunt; der Franzoſe drückt ſich aber ſo aus:
Ce qu'il m'a dit. *Ce* que j'ai entendu. *Ce* dont il parle. *Ce* que vous avez choisi, [2]) est nuisible. [3])

12) La plupart mit einem Subst. ſetzt das Verbe in den sing.; p. ex.

La plupart du monde est négligent à s'éclaircir. [4])

Ohne Substantifs aber hat es den plur.; p. ex.

La plupart prétendent ou sont d'avis.

§. 2.

a. Das Verbe impers. und die andern Verbes, die als impersonels gebraucht werden, bleiben immer im Sing., was auch immer darauf folgt; p. ex.

Il *arrive* des soldats. Il paroit un grand nombre de voleurs. [5])

b. Iſt das Verbe nicht impers., ſo richtet es ſich nach dem folgenden Subst.; p. ex.

Ainsi furent accomplies tant de prédictions.

c. Iſt das Collectif ein Collectif général, ſo richtet ſich alles nach dieſem, es mag darauf kommen, was will; p. ex.

L'armée des infidèles fut entièrement défaite. [6])
La troupe des soldats, dont on vous a parlé, est entrée dans ce village [7]) et l'a pilé. [8])

---

1) weiſe. 2) erwählt. 3) ſchädlich. 4) aufklären. 5) Diebe. 6) zernichtet. 7) Dorf. 8) plündern.

§. 3.

Si l'adjectif, le pron., le verbe se rapportent à plusieurs subst. du même genre, on les met en plur. et au même genre; p. ex.

La faveur et l'industrie *sont bonnes* et quelquefois *nécessaires.*

À l'exception.

A. Man ſetze das Verbe im Sing., wenn die Substantifs im Sing. ſtehen, und durch keine Conjonction verbunden ſind; p. ex.

La douceur, la bonté du grand Henri *a été célébrée* de mille louanges.[1])

B. Sind die Subst. nicht mit einer Conjonction verbunden, ſo ſetze man den Plur., wenn eines davon im Plur. ſteht; p. ex.

La douceur, les soupirs de cet infortuné ne purent le fléchir.
Quels étoient mes chagrins? ma honte?

C. Das Verbe, welches *qui* zum Sujet hat, richtet ſich allzeit nach der Perſon, auf welche ſich qui bezieht; p. ex.

C'est vous, qui *avez* C'est moi qui *ai.* C'est sont eux, qui *ont.*

D. Wenn ſich das Verbe auf verſchiedene Sujets von verſchiedenen Perſonen bezieht, ſo ſteht es im Plur. und richtet ſich nach der Hauptperſon; die erſte Perſon hat bey den Franzoſen den Vorzug vor der zweyten, dieſe vor der dritten; p. ex.

Vous et moi *nous avons* fait cela.
Votre frère et moi *nous ferons* cela.
Vous et votre ami vous *m'avez* joué[2]) ce tour là.

E. Die Höflichkeit erfordert es, daß ſich der Redende zuletzt nennt; p. ex.

Ni vous, ni *moi* n'avons pu nous plaire[3]) a ces extravagances.
C'est vous et mon père, qui m'avez sauvé la vie.

F. In dem nämlichen Satze darf man die Perſon nicht verwechſeln; p. ex.

On se donne la licence de censurer dans les autres les mêmes defauts[4]) où nous tompons[5]) *nous* mêmes; ſondern man ſchreibe: ou *l'on* tompe *soi* même.

G. Wenn die Subst. durch ein wiederholtes ni verbunden werden, und nur eines von beyden das Sujet seyn kann, ſo ſetzt man das Pronom und das Verbe in dem Singulier; p. ex.

---

1) Lobeserhebung. 2) Einen Streich ſpielen. 3) Einen Gefallen haben. 4) Fehler. 5) fallen.

Ni l'une, ni l'autre n'est ma mère.
Ni Mr. *le duc*, ni Mr. *le comte* ne sera ambassadeur.

H. Kann aber das Praedicat von beyden Subst. gelten, ſo ſetzt man das Verbe in dem Plur.; p. ex.

Ni la douceur, ni la force n'y *peuvent* rien.

I. Nach l'un et l'autre kann man das Verbe in dem Sing. oder Plur. ſetzen; p. ex.

L'un et l'autre *sont* bons, ou *est* bon.

K. Das Pron. und das Verbe ſtehen allzeit im Plur., wenn ſie vor demſelben ſtehen; p. ex.

Ils ont pu l'un et l'autre se tromper.[1])

Remarque.

Ueber dieſe Regel ſind die Meynungen der Acad. fr. des Mr. de Wailly, Girard und Vaugelas getheilt, man ziehe hierüber eine höhere Praxis zu Rathe.

L. Wenn man das Verbe vor mehrere Subst. Sing. ſetzt, ſo kann man es im Sing. laſſen; p. ex.

Voilà où m'a *réduit*[2]) la mort de ma femme, le libertinage de mon fils, la dureté de mes ennemis.

M. Man ſetzt den Sing., wenn man die Subst. verbindet durch aussi bien que, autant que, comme; p. ex.

Le prince *aussi bien que* le peuple, ou *autant que* le peuple *demanda* la paix.
Sa douceur *comme* son savoir lui *a mérité* cet emploi.

N. Wenn das Adject., le pronom et le verbe ſich auf mehrere Subst. von verſchiedenem Genre beziehen, ſo ſetzt man ſie in den Plur. und ins masc.; p. ex.

Les boeufs[3]) mugissants et les brébis[4]) bêlants[5]) venoient en foule,[6]) ils ne pouvoient trouver assez d'étables[7]) pour être mis à couvert.
Sa hardiesse et son courage me paroissent étonnans.

Remarque.

1) Trennt man mehrere Subst. durch die Conjonct. mais, ſo bezieht man das Verbe blos auf das letztere; p. ex.

Non seulement tous les honneurs et toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanouit.

2) Man ſetzt das Verbe in dem Sing., wenn man ein Wort dafür ſetzt, welches alle vorhergehende Plur. in

---

1) betrügen. 2) gebracht. 3) Ochs. 4) Schaf. 5) blöcken. 6) Haufen. 7) Stall.

ſich faßt, wie ce, chacun, personne, nul, tout, rien; p. ex.

Biens, dignités, honneurs, *tout* disparoit à la mort. Grands et riches, petits et pauvres, *nul* ou *personne* ne peut se soustraire [1]) à la mort.

§. 4.

Des Participes.

Von dieſen iſt ſchon im erſten Theile des zweyten Semeſters das Nöthige gemeldet worden; einige Remarques werden wiederholt und erläutert.

Die Participes bey den Subst. folgen ganz den Regeln der Adj. Bey dem Verbe wird das Participe bald flectirt bald nicht; die Regeln ſind folgende:

A. Es wird mit dem Sujet oder Régime in gleiches Genre und Nombre geſetzt, ſo oft es als participe passé, passif wie bey den Lateinern angeſehen iſt: p. ex.

Nous voici rendus [2]) à la maison bien fatigués.
Ils partirent *comblés* de bénédictions.

B. Bey den Verbes, die mit être conjugirt werden; p. ex.

Sa mère est *morte*. Sa soeur est *venue*. Ses frères sont *arrivés*.

C. Bey den Verbes pronominaux, in welchen das Pron. ſtatt eines régime simple ſteht; p. ex.

Les mauvaises nouvelles *se* sont toujours plus promptément re-pan*dues*, que les bonnes.
Susanne *s*'est trouv*ée* innocente du crime, dont elle étoit *accusée*.

D. Man muß bey den verbes pron. genau acht geben, ob das pron. régime ſtatt eines régime simple, oder ſtatt eines régime composé ſteht. Im erſten Falle wird das participe flectirt, im zweyten nicht; p. ex.

Elle *s*'est propos*ée* pour exemple, ſie hat ſich zum Muſter aufgeſtellt. Hier iſt se régime simple, denn es ſteht ſtatt elle.
Elle *s*'est propos*é* une promenade.
Elle *s*'est propos*é* de partir; es ſteht ſtatt à elle.
Elles *se* sont lou*ées*, flattées promenées. Régime simple.
Elles *se* sont donn*é* la peine. Régime composé.

E. Wenn das Régime simple vorhergeht; das Verbe mag alsdann mit avoir oder être conjugirt werden; p. ex.

Quelles lettres avez-vous *reçues*?
La maison, que j'ai *bâtie*.
La lettre, que j'ai *écrite*.

---

1) unterziehen. 2) ſich einfinden.

Avez-vous entendu chanter Madem.?
Oui, je l'ai *entendue*.

F. Nach en wird das Participe nie flectirt; p. ex.

Avez-vous vu des soldats? J'en ai *vu*.

G. Que iſt nicht immer Régime simple, ſondern ſteht oft ſtatt einer Prépos. und einem Pron.; dann wird das Participe nie flectirt; p. ex.

Les six années *qu*'a duré (nicht durées) notre liaison.
Les jours, *qu*'il a par*lé* (hier ſteht que ſtatt pendant les quelles und les quels); ſo ſagt man p. ex.
De la façon que j'ai *dit* (nicht dite) la chose.

Das que, wenn es nicht Régime simple iſt, beweiſt das Régime, welches darauf folgt, la chose. Da dieſes unbezweifelt ein Régime simple iſt, ſo kann es que nicht ſeyn, weil zwey Régimes simples nie bey einem Verbe ſtehen können.

H. Folgt auf das Participe mit vorhergehendem Régime simple ein Infinitif ohne ou mit de, et, a, ſo muß man genau unterſuchen, ob das Régime zum Participe oder zum Infinitif gehört; im erſteren Falle wird das Participe flectirt, im zweyten nicht, der Infinitif mag übrigens daſtehen oder ſupplirt werden; man ſagt p. ex.

La maison, que j'ai fait *bâtir*. La toile [1]) que j'ai *fait* acheter.
La règle, que j'ai *commencé* d'expliquer.

I. Man muß ſich das Suj. auf das ſich das régime que bezieht, als handelnd denken, und ſo wird das participe von dem Infinitif flectirt; iſt aber das Suj. leidend, ſo wird es nicht flectirt; p. ex.

Je l'ai *vue* peindre [2]) (c'est à dire) je l'ai vue, elle qui peignoit.
Voilà une excellente chanteuse, je l'ai enten*due* chanter.
Je l'ai *vu* peindre (c'est à dire) j'ai vu le peintre, que la peignoit.
Voilà une jolie ariette, je l'ai enten*du* chanter.

K. Das Participe wird nicht flectirt, wenn die angegebenen Bedingungen nicht ſtatt haben; folglich nie, wenn das Verbe mit avoir conjugirt wird, und das Régime simple nach dem Verbe folgt; p. ex.

J'ai re*çu* des lettres.
Elles ont pris toutes les mesures, [3]) qu'elles ont *dû* prendre.

L. In den Verbes impers. iſt das Participe passé immer unverändert; es mag mit avoir oder être conjugirt werden; p. ex.

1) Leinwand. 2) mahlen. 3) Maaßregel.

Les inondations qu'il y a *eu*.
Quelle facheuse avanture vous est-il *arrivé*?

M. Das Participé bleibt unverändert bey den Verbes neutres, die mit avoir conjugirt werden; p. ex.

Les trois heures, que le malade a dormi, lui ont été fort salutaires.
Voici le détail[1]) des sommes, que les deux dernières guerres[2]) ont coûté.[3])

Remarque.

Das Participe été wird nie flectirt; p. ex.

Nous avons été; elle a été.

Règles générales sur la construction.

Chapitre I.

Règle a.

Eine einfache Conſtruction in franzöſiſcher Sprache bildet ſich ſo, wie ſie der Lateiner in ſeiner Examinir-Art angenommen hat; nur mit dem Unterſchied, daß der Franzoſe ſein Verbe gleich nach dem Nominatif ſetzt; p. ex.

Nous *reçumes* de tristes nouvelles.
La morale *veut* que nous préférions devoir au plaisir etc.

Règle b.

Das regierende Wort ſteht vor dem regierten; p. ex.

Le *chat* du voisinage a *volé* du fromage.

A l'except. des pron. pers. conjoints etc. des particles rélat. me, te, se, nous, vous, le, la, les, lui, leur, y, en, p., ex.

Je ne *me* trompe pas, il le lui a donné, il n'y a pas *été*.

Règle c.

Die regierten Wörter wollen ſo nahe als möglich bey dem regierenden ſtehen; p. ex.

Vous le trouverez *dans sa* chambre. Voici le *maître* de la maison. Connoissez-vous le frère de ma mère?

Règle d.

Wörter, die zuſammengehören, dürfen ohne Noth nie getrennt werden; p. ex.

M. N. *Conseiller de* régence à N. vous a invité etc.

---

1) Schilderung. 2) Krieg. 3) koſten.

Mdme. N. grand-mère de mon épouse est morte il y a huit jours.

Règle e.

Die kürzeſten Sätze werden vor den längern geſetzt; p. ex.

En même tems il fit retarder *le* sacrifice et *toutes* les cérémonies qui le précéderoient.

Règle f.

Sind die Sätze von gleicher Länge, ſo entſcheidet der Rang der régimes (c'est à dire) der vom activen Verbe regierte Hauptcas, der Accus.; nach demſelben kömmt der Dat., der Abl.; p. ex.

Donnez *ces* fleurs *à* mon fils, présentez *un* verre *de* vin *à ce* Mr.

Règle g.

Man vermeide Zweydeutigkeiten. Sollte (wie bisweilen der Fall iſt) durch Anwendung beyder voriger Regeln (e und f) Zweydeutigkeit entſtehen, ſo ſetze man den Dat. oder Abl. voran, wenn er auch länger als das Hauptrégime iſt.

Dieſe 7 Regeln, wohl ins Gedächtniß gefaßt, geben dem Anfänger bey Bildung einer ordentlichen Periode ſchon viele Auskunft und Leichtigkeit.

Avis. Der Verfaſſer findet bey Eintheilung und Benennungen der articles, verbes etc. viel klärer und faßlicher, wie ſchon in der Vorrede Seite VI. ſeines erſten Bandes gemeldet worden. Daher bediente er ſich obgenannter ferner, und ließ wieder régimes simples et régimes composés, wie auch die Endſylben der temps imparf. von *ois* in *ais* bey Seite, welche letztern von der Académie française nicht genehmiget wurden.

Section seconde.

Sur les parties d'oraison en particulier.

Chapitre I.

Du substantif.

Das substantif iſt entweder commun, propre ou collectif, ſo wie es der Lateiner definirt und eintheilt.

§. 1.

	I.	II.	
	Une partie d'oraison immuable (c'est à dire) Conjonct. Adverbe, Interject.	Le Nominatif avec ses attributs.	La p
Complètes.	1. Puisque 2. Car 3. O mon cher ami, 4. Comme	vous, mon cher oncle nous je le président	
	5. Quoique	vous	
		je	

Digitized by Google

§. 1.

Das subst. commun iſt physique ou métaphysique.

Das subst. commun physique; p. ex.

Cheval, table, maison etc.

Das subst. métaphysique; p. ex.

La blancheur, le noir.

§. 2.

Das subst. propre; p. ex.

Louis, Charles, Munic, l'Iser etc.

§. 3.

Das subst. collectif wird eingetheilt in général und partitif.

Das subst. collectif général; p. ex.

Le peuple, l'armée, la forêt[1]) *etc.*

Das subst. collectif partitif; p. ex.

Une troupe de, *une quantité* de.

La *plupart* des hommes sont aveugles[2]) sur leurs propres defauts.[3]) De Wailly.

Alles Uebrige davon iſt ſchon im erſten Theile, des erſten Semeſters angeführt worden.

Exercices morales

sur les substantifs, leur genre et leur nombre.

1. La philosophie triomphe aisément des maux passés et des *maux* à venir, mais les maux présens triomphent d'elle.
2. Le ciel par les trav*aux* veut qu'on monte à la gloire, pour gagner un triomphe, il faut une victoire.
3. Tous les reformat*eurs* de la nature en parlent comme un aveugle des coul*eurs*. Les di*eux* veulent être adorés par des *muets*.
4. Si tout le tems qu'on emploie à la *suite* de la volupt*é*, est perdu; on se trouve fort jeune dans la vieillesse.
5. C'est le bon usage de la vie et non pas la longu*eur*, qui en fait les félicit*és*.
6. Le bien-*fait* différé perd une *partie* de son prix.
7. Une constante amitié produit sa pareille; la fidélité fait rarement des am*ans* volages.

---

1) Wald. 2) blind. 3) Fehler.

8. Quand un homme seroit *maître* de l'univers sans l'être de ses désirs, on le pourroit mettre au rang des plus infortu-*nés*. Le repos de l'esprit fait la félicité de la vie.

9. Le partage des misères n'est pas à mépriser, si les *dieux* nous donnent un coeur assez fort pour souffrir.

10. Le silence d'un coeur affligé est plus agréable aux *dieux*, que tout l'encens qu'on sauroit porter dans leurs *temples*.

11. Toutes les *félicités* imaginables sont purement imaginaires, si elles ne tirent leur *solidité* du *repos* de la *conscience*, elle seule le peut donner.

Chapitre II.

Des quatre articles.

§. 1.

De l'article défini et de l'application de ses trois cas.

Observations particulières et synthétiques.

Pour former son subst. au nominat. ou accus.

A.

1) Wenn man anzeigen will, daß ein subst. commun. in ſeiner ganzen Ausdehnung genommen werden ſoll; p. ex.

La vertu est la plus belle parure[1]) de l'homme.
La lecture[2]) est souvent plus nuisible, qu'elle n'est utile.
L'esprit de l'homme se trompe[3]) souvent.

2) Der art. déf. wird öfters gebraucht, wo er im Deutſchen nicht ſteht; p. ex. bey den Namen der Welttheile, Reiche, Länder und Inſeln; p. ex.

L'Europe est plus peuplée que *l*'Asie.
La Bavière est plus fertile que *la* Tyrole.

3) Oefters wird dieſer art. gebraucht, wenn von einem Gegenſtande überhaupt die Rede iſt, wo er zwar im Deutſchen nicht ſteht; p. ex.

La sagesse et *la* vertu rendent[4]) heureux.
L'honneur et *les* richesses ne sauroient[5]) contenter l'ame.

4) Bey den adject., infinit., adv., prép., wenn ſie als subst. gebraucht werden; p. ex.

---

1) Zierde. 2) das Leſen. 3) betrügen. 4) machen. 5) können.

Les méchants sont à craindre.[1] *Le* savoir a son prix.[2] *Le* devant,[3] *le* dedans[4] de la maison.

5) Vor einem nom, welches mit der particule rélat. en beſtimmt iſt; p. ex.

Vous en êtes *le* maitre. Il en est *l*'auteur. Elle en est *la* garante.

6) Der art. défini wird geſetzt nach dem pron. tout, wenn es ganz, alle, heißt; er verändert ſich aber nur im genre und nombre nach ſeinem subst.; p. ex.

Tout *le* monde; toute *la* compagnie; tous *les* gens.

NB. Tout kömmt noch beym art. indéf. vor wegen der Anzeige einiger Fälle.

7) Wenn von einem Theil des Leibes, des Gemüthes oder von einer natürlichen Eigenſchaft die Rede iſt; p. ex.

Elle a *la* voix[5] agréable. La soeur a *le* visage long, *les* yeux enfoncés,[6] mais *la* taille bien prise.[7]

8) Um einen superlatif auszudrücken; p. ex.

Cette femme est *la* plus méchante de toutes.
C'est l'homme *le* plus accompli.[8]

9) Vor einer épithète, ſo vor oder nach einem nom folgt; p. ex.

Louis *le* Grand, fils de Louis *le* Juste, et petit fils de Henri *le* Grand avoit pour successeur Louis *le* bien aimé. Le premier livre, la deuxième section etc.

À l'exception.

Charles magne, Louis quatorze, Charles cinq etc.

10) Man ſetzt auch dieſen art. vor die noms, welche auf *feu* ſeelig, verſtorben, folgen; p. ex.

Feu le roi, feu la princesse, feu la reine.

À l'exception.

Es geht aber dieſer art. dem feu vor, wenn es der jüngſt verſtorbene heißt; p. ex.

La feu reine. *Le* feu roi. *La* feu mère etc.

11) Nachfolgenden Verbes und beygefügten Bedeutungen; p. ex.

Il n'a pas *le* sol,[9] ou, *la* maille.[10]

---

1) fürchten. 2) Werth. 3) der vordere Theil. 4) der innere Theil. 5) Stimme. 6) tiefe. 7) wohlgewachſene. 8) rechtſchaffen. 9) Kreuzer. 10) Heller.

Demander l'aumône.[1])
Je vous souhaite *le* bon jour, *le* bon soir, *la* bonne année etc.

12) Nach dem Verbe faire, ſich ſtellen, nachahmen; p. ex.

Il faut, que je fasse *le* cuisinier.[2])
Ne faites pas tant *le* fou. Il fait *le* blessé.
Faites *la* révérence. Porter *la* peruque.

13) Nach den Ehrentiteln: Mr., Madame, Mademoiselle; p. ex.

Mr. *le* docteur. Madame *la* baronne.
Mademoiselle *la* comtesse etc.

14) So auch bleibt dieſer art. im vocatif; p. ex.

Écoutez Mr. *l'*Hôte.[3]) Venez ça *l'*homme.

15) Nach dem Worte Dieu; p. ex.

Dieu *le* père. Dieu *le* fils. Dieu *l'*esprit.

16) Von obigen Regeln 13 und 14 iſt bey dem art. indéf. noch eine andere Cas-Anzeige.

17) Vor den Noms, die eine Profession oder Charge anzeigen, wenn ſie nach einem Nom propre kommen; p. ex.

Pierre *le* juge,[4]) Jean *le* cordonnier.[5]) Lisette *la* blanchiseuse.[6])

À l'exception.

Sind ſie aber durch etwas nachſtehendes beſtimmt, ſo bleibt der art. aus; p. ex.

Jean tisseran à N. N. *Pierre* juge à N. N. *George* tailleur à Nro. 18 etc.

18) Nach den prépos. environ, vers, dès, sur; p. ex.

Environ[7]) *les* sept, *les* huit. Vers *le* soir, *le* minuit.[8]) Dès *la* jeunesse. Sur *le* midi.

19) Folgende werden nie mit avec, wie im Deutſchen gegeben; p. ex.

Le chapeau à la main. *La* tête baissée.[9])
Le verre à la main. *Les* bras étendus.
*L'*épée[10]) à côté. *Les* larmes aux yeux.[11])

20) Steht der art. im Deutſchen vor den Ueberſchriften der Bücher, Kapitel u. ſ. w., ſo bleibt er auch im Franzöſiſchen; p. ex.

---

1) Almoſen. 2) Koch. 3) Wirth. 4) Richter. 5) Schuhmacher. 6) Wäſcherin. 7) gegen. 8) gegen Mitternacht. 9) mit geneigtem Haupte. 10) mit dem Degen. 11) mit Thränen in den Augen.

Les aventures de Télémaque. *Les* fables de etc.
Les lettres, *les* comédies de Molière etc.

21) Sieur, dame, demoiselle bekommen den art. déf. vor ſich, und bilden ihre cas damit; p. ex.

Le sieur N. a perdu sa montre.
Donnez cela *au* sieur N.
La dame a diné chez moi.
Dites cela *à la* dame.
Je viens *de la* demoiselle *N.*
Parlez *à la* demoiselle etc.

22) Auch bey den Farben des Holzes; p. ex.

Le chêne [1]) a *le* bois rouge.
Le fouteau ou hêtre [2]) a *le* bois blanc etc.

23) Auch ſagt der Franzoſe: apportez *les* mouchettes, *les* ciseaux etc. nicht wie der Deutſche: bring eine Putzſcheere u. ſ. w.

B.

Observations irrég. sur son génit. et ablat.

1) Bey dem Verbe jouer, ſpielen, wenn von muſikaliſchen Inſtrumenten die Rede iſt; p. ex.

Jouer *du* violon, *du* clavecin, *de la* guitarre etc.

2) Auf die Frage: womit; p. ex,

Il nous attendoit *de la* main gauche. [3])
Il frappa *du* pied [4]) à terre.

3) Nach dem adverbe bien, viel, groß; p. ex.

Bien du plaisir. Bien du chagrin. Bien de la peine. Bien des douleurs.

4) Folgende werden nie mit *avec par*, durch gegeben; p. ex.

Parler du nez. [5]) Rire de la bouche. Bredouiller de la langue. [6])

5) Die im Deutſchen zuſammengeſetzten Wörter werden wie im Latein. behandelt; p. ex.

La porte de la ville, (porta urbis); Stadtthor.
La porte du ciel, (janua coeli); Himmelspforte.
La chaleur de l'été, (calor aestatis); Sonnenhitze.

---

1) die Eiche. 2) die Buche. 3) mit der linken Hand. 4) ſchlagen mit dem Fuße. 5) durch die Naſe. 6) ſtottern mit der Zunge.

Digitized by Google

C.

Observations irrég. sur son datif.

1) Nach dem Verbe jouer, wenn von Luſtſpielen die Rede iſt; p. ex.

Jouer *aux* cartes, *aux* dès,[1]) *à la* paume,[2]) *aux* échecs.[3])

2) Man muß durch dieſen cas nach einem adjectif oder verbe die Weiſe und Art, wie eine Sache geſchieht, anzeigen; p. ex.

S'habiller *à l'*antique. Vivre *à la* moderne.
Foible *aux* membres. Prompte *aux* dépenses.

3) Bey den Gefäſſen, die zu etwas beſtimmt ſind; p. ex.

Le pot *au* lait.[4]) Le verre *à l'*eau. La bouteille *au* vinaigre. La cruche *à la* bière.[5])

4) So auch bey Plätzen und Perſonen; p. ex.

La chambre[6]) *aux* paumes. Le marché *aux* oeufs. La femme *au* lait, *aux* herbes, *aux* poissons. L'homme *aux* balais.[7])

5) Alſo auch nach dem Verbe und subst. avoir mal; p. ex.

J'ai mal aux yeux, aux dents, à la tête, aux pieds.

6) Nicht minder bildet man das Werkzeug, mit dem man eine Sache behandelt, mit dieſem cas; p. ex.

Fermer *à la* clef. Se battre *à l'*épée, *aux* pistolets.

7) Nach folgenden verbes; p. ex.

Nourrir *au* pain[8]) et *à l'*eau.
Aspirer *à la* gloire.
Crier *au* feu,[9]) *à l'*aide, *au* secours.

8) Bey den Zeichen der Gaſthöfe NB., womit man ſie allzeit nennen ſoll; p. ex.

Nous logeâmes *au* soleil d'or, *au* lion d'or, *à l'*agneau noir.
Il dine *à l'*empereur romain.
Je descendrai *à l'*homme noir.

9) Auch bildet man das Subst. mit dieſem cas, woran einer oder etwas erkannt wird; p. ex.

L'homme *à l'*habit brodé.[10])
La femme *au* grand nez.
L'homme *à la* barbe grise.

10) Faſt auch wie oben Nro. 2. und Seite 39. Nro. 19.

---

1) Würfel. 2) Ball. 3) Schach. 4) Milchtopf. 5) Bierkrug. 6) Aepfelkammer. 7) Beſenmann. 8) mit Brod. 9) Feuer, Hülfe rufen. 10) mit dem geſtickten Kleide.

Vivre *à la* mode, *à la* françoise, *à l*'angloise, *à la* coutume, *à la* soldatesque etc.

11) Eben auch bey Speiſen, wovon ſie gemacht ſind; p. ex.

Une soupe *au* vin, *à l*'eau, *aux* herbes, *aux* oeufs, un gâteau [1]) *au* lard, [2]) des boulets [3]) *au* vinaigre.

12) Wenn man bey den Namen der heiligen im Deutſchen das Feſt anzeigen will, ſo drückt ſich der Franzoſe aus, wie folgt:

À la saint Jean. À la saint George. À la st. Trinité.
Auf Johanni. — Georgi. heil. Dreyfaltigkeit.

13) Nach den verbes *vendre, acheter*; p. ex.

Acheter à la livre. [4])
Vendre à la pinte. [5])
Acheter au poids. [6])
Vendre à l'aune. [7])

§. 2.

Observations synthétiques sur l'article partitif.

A.

Pour former son subst. au nomin. ou accus.

Vor allem ziehe man die Elementar-Regeln des erſten Semeſters ſammt ſeiner Tabelle zu Rathe.

1) Nach dem Verbe impers. C'est oder ce sont; p. ex.

C'est du vin, du lavage, [8]) de la bière; ce n'est que de la limonade. Ce sont des fruits.

2) Nach dem adj., verbes, prépositions, die dieſen cas regieren; p. ex.

Imprimer un cachet [9]) sur de la cire [10]) etc.
Avoir de la barbe, einen Bart haben.

Uebrigens iſt deſſen Anwendung ſchon im erſten Semeſter gezeigt worden.

B.

Remarques irrégulières sur son génit. et ablat.

1) Wenn das adverbe que den Sinn wie combien oder den einer Aufrufung hat; p. ex.

Qu'il a d'argent; qu'il a d'esprit.

---

1) Kuchen. 2) Speck. 3) Huhner. 4) nach dem Pfunde. 5) Maaß. 6) Gewicht. 7) Elle. 8) ſchlechtes Getrank. 9) Petſchaft. 10) Wachs.

2) Nach allen prépos., adverbes, subst. etc., die eine Menge oder ihr Gegentheil anzeigen; p. ex. beaucoup, peu, extrêmement, infiniment etc.; p. ex.

Il a beaucoup d'argent, peu d'amis. Extrêmement d'esprit. Infiniment de patience. Une sixaine de mouchoirs.[1]) Large d'une aune.

À l'exception.

Wenn auf zwey subst. verſchiedener Bedeutung die particule relat. que, qui folgt, ſo wird ihr nächſtvorſtehendes subst. mit dem génit. des art. défini gegeben; einige exemples erläutern dieſe exception beſſer; p. ex.

Voici une statue *du* marbre, qui venoit de Florence.
Un pot *du* vin, que nous eûmes hier.
Un plat[2]) *de la* venaison,[3]) *que* nous mangeâmes le soir passé.
ad Nro. 2. Long *de* douze pieds.[4]) Large *d'*une aune. Une pipe *de* tabac. Plus *de* plaisir que *de* chagrin. Une foule[5]) *de* peuple.

3) Auch ſagt man; p. ex.

Ce n'est que *de* pure eau, *de* mauvaise bière, *de* mauvaise viande etc.

4) Nach Zahlen, in folgenden obigen Bedeutungen; p. ex.

Trois hommes *de* tués,[6]) quatre *de* blessés, six *de* prisoniers etc.

5) Wenn einem subst. ein anderes subst. nachſteht, welches die Art, Eigenſchaft, Urſache oder Abkunft des vorigen subst. anzeigt, ſo wird letzteres mit dieſem Cas-Anzeiger gebildet; p. ex.

Une maladie *de* langueur.
Un procès *de* conséquence.
Un joueur *de* lut.[7])
Un coup[8]) *de* vent. Un jeu *de* paumes.[9])

6) Eben ſo wird das subst., welches die Sache anzeigt, womit das Gefäß angefüllt iſt, mit dieſem gebildet; p. ex.

Un verre *de* vin. Une cruche *d'*eau.
Un *pot de* limonade. Une tasse *de* caffé etc.

7) Der nämliche cas hat auch bey folgenden ſtatt; p. ex.

Le six *de* coeur.
Le neuf *de* carreau.[10])
Le dix *de* piques.[11])
Le roi, le valet *de* trèfles.[12])

---

1) Sacktuch. 2) Richte oder Speiſe. 3) Wildpret. 4) Schuh. 5) Haufen. 6) getödter. 7) Laute. 8) Stoß. 9) Ball. 10) Raute. 11) Graſen. 12) Der Kreuz- oder Eichel-König, Ober.

8) Nicht minder bey den Namen der Länder tritt dieſer art. ein; p. ex.

Du vin *d'*Espagne. Un cheval *d'*Hongrie. Un soldat *de* Barbarie.

9) Da die Franzoſen kein adject. matérial haben, ſo umſchreiben ſie es durch ihr subst.; p. ex.

Une montre *d'*or. Un habit *de* velour.[1])

Hierüber iſt im erſten Semeſter mehreres zu finden.

10) Auch ſtehen oft zwey subst. im Deutſchen beyſammen, und letzteres hat keinen art. vor ſich; dieſes geſchieht aber im Franzöſiſchen nicht; p. ex.

Un fils *de* roi. Un valet *d'*étable.[2]) Un instrument *de* maréchal.[3]). La provision[4]) *de* bouche.

11) Auch bey folgenden hat dieſer cas ſtatt, bey welchen meiſtens die Uebung entſcheiden muß; p. ex.

Malade *de* trop boire.
Mourir *de* faim.
Suer *d'*angoise.[5])

Wenn man einen ſchimpfet, ſo wird der Name, der auf das Schimpfwort folgt, mit dieſem cas gebildet; p. ex.

Un vaut-rien *de* garçon.[6])
Un coquin *de* valet.[7])
Ce fripon *de* Guillaume[8]) etc.

C.

Observation sur le datif de cet article.

Bey einer ordentlichen Examinirart, wie ſie im erſten Semeſter und auf der Tabelle zu finden iſt, hat übrigens ihr subst. bey Bildung dieſes cas nichts Beſonderes; p. ex.

Les avoricieux ressemblent[9]) *à des* chevaux, qui menent[10]) du vin et boivent de l'eau, et *à des* ânes, qui portent de l'or et mangent des chardons.[11])

Nach den verbes, adject., prépos. etc., die dieſen cas regieren; p. ex.

Vous parlez *à des* sourds.[12])
S'amuser *à des* folies.
C'est de la laine,[13]) qui ressemble *à de la* soie.[14])
C'est propre *à des* soldats.

---

1) Samet. 2) Stallknecht. 3) Schmid. 4) Mundvorrath. 5) ſchwitzen vor Angſt. 6) Ein Taugenichts. 7) ein ſchelmiſcher Diener. 8) ſchelmiſcher Wilhelm. 9) gleichen. 10) fuhren. 11) Diſteln. 12) taub. 13) Wolle. 14) Seide.

§. 3.

Observations synthétiques sur l'art. indéf.

A.

Sur son nomin. et accus.

Die Hauptregeln von ſeiner Anwendung findet man im erſten Semeſter.

1) Vor den pronoms conjoints; p. ex.

Mon frère, *son* enfant, *ce* livre, *quel* homme?

2) Vor den nombres cardinaux; p. ex.

Deux Louis ſont vingt deux florins.
Deux couronnes ſont cinq florins et vingt quatre Xr.

A l'exception.

Wenn que nachkömmt; p. ex.

Les deux couronnes, que . . . .

3) Auch folgende ſind in der Regel Nro. 1. begriffen:

*Mon*sieur, *Ma*dame, *Mes*dames, *Ma*demoiselle, *Mes*demoiselles.

Spricht man aber von ihnen, ſo werden ſie mit dem art. défini gebildet.

Man ſehe zurück §. 1. Nro. 21. p. ex.: au sieur, à la dame, à la demoiselle.

4) Vor saint, wenn ein nom propre darauffolgt; p. ex.

Saint [1]) *Louis*. *Saint Jean*. *Saint Charles* etc.

Die exceptions dieſer Regel bey dem 3ten cas, vide §. 3. littera C. Nro. 12.

5) Bey den Namen der Tage; p. ex.

Dimanche, mardi, et *samedi* nous aurons vacances.

6) So auch vor den Namen der Monate; p. ex.

Janvier est le premier mois de l'année.
Février en est le second.

7) Vor den Noms der Städte, Flecken, Dörfer u. ſ. w.; p. ex.

Francfort est une ville bien riche.
Munic est bien peuplé.
Ergolding est à un lieu [2]) de Landshout.

8) Nach dem Wörtchen *en*; p. ex.

---

1) heilig. 2) Meile.

En France, *en* Italie.
En Hongrie, *en* Autriche.[1])

9) Endlich vor allen Noms propres, wie ſchon im erſten Semeſter gemeldet worden iſt.

À l'exception.

Wenn ſie durch etwas vorhergehendes oder nachkommendes beſtimmt werden; p. ex.

Les Cicérons, *les* Homères, *les* Virgiles, *les* Voltaires ne se trouvent[2]) pas partout.

10) Nach dem Verbe partir; [3]) p. ex.

Il est parti pour Munic, pour Vienne, pour Paris etc.

B et C.

Bey Bildung folgender Cas: gén., abl., dat. iſt außer der gewöhnlichen Examinirart noch Beſonderes anzumerken; denn auch die Bildung der gérondifs auf die Fragen: weſſen, zu was? iſt in der Tabelle des erſten Semeſters enthalten; p. ex.

1) La facilité *de* parler, *d'*étudier, *d'*écrire en françois.

2) Die Franzoſen haben wenig adject. nationaux; ſie umſchreiben dieſelben mit folgenden démonstratifs: celui, celle, ceux, celles; p. ex.

Ceux de Munic; *celles* d'Augsbourg; *celui* d'Orleans.

3) Tout hat den article indéfini vor ſich und bildet ſeine cas damit; p. ex.

Toute la ville, de toute la ville, à toute la ville. Tous les hommes, de tous les hommes, à tous les hommes.

4) Die franzöſiſchen Familien-Namen, die ſchon für ſich den article indéfini vor ſich haben, nehmen noch dieſen article an, um folgende cas: gén., abl., dat. zu bilden; p. ex.

Mr. d'Alemberg, *gén.* de d'Alemberg, *dat.* à d'Alemberg. Mr. de la Fouche, *gén.* de de la Fouche, *dat.* à de la Fouche etc.

5) Auch werden aus adverbes adjectifs gemacht; p. ex.

Le Pape *d'*aujourd'hui.[4])
Le souper *d'*hier.[5])
Le bal *de* demain[6]) etc.

---

1) Oeſterreich. 2) einfinden. 3) abreiſen. 4) der jetzige. 5) geſtrige. 6) der morgige.

Wie auch bey den Verbes; p. ex.

Il m'a traité *d'*enfant.
Il porte le nom *de* docteur, eines . . —
Accuser quelqu' un *de* trahison.

So auch nach adject.; p. ex.

Etre coupable *de* meurtre. [1])

6) Der Dativ wird gebildet auf die Frage: zu was? NB. bey den Verbes; p. ex.

Le maitre *à* écrire, *à* danser etc.
La sale *à* manger, *à* danser, la chambre *à* coucher. Le bureau *à* écrire.

À l'exception.

La chambre *aux* pommes [2]) etc. Voyez §. 1. lit. C. Nro. 4.

7) Nach den Verbes être, jouer, dìner, souper; p. ex.

Nous étions à six. Nous jouâmes à huit.
Nous dìnerons à douze. Nous souperons à neuf etc.

8) Auch folgende werden mit dieſem art. gebildet; p. ex.

Un pot à fleurs. Un sac à farine. Une boite à poudre etc.
Un verre à liqueur. Un moulin [3]) à vent, à eau, à bras, à huile, [4]) à papier, à caffé.

Und ſo alle, wozu ſie beſtimmt ſind.

Sind ſie aber damit angefüllt, ſo ſehe man §. 2, lit. B. Nro. 6.

9) Die Preiſe der Waaren werden mit folgenden cas gebildet; p. ex.

J'en ai acheté la livre à douze sols, ou sous. Ce cheval est à vingt Louis.
Vendre à crédit. Le quarteron [5]) à six sols.

10) Auf die Frage: wie weit, um eine Entfernung zu beſtimmen; p. ex.

À trente lieux [6]) de Munic.
À douze pas [7]) de lui.
À six milles de Londre.

11) Nach den Verbes *aller, venir;* p. ex.

Il est venu à pied, [8]) à cheval. [9])

---

1) Meuchelmord. 2) Aepfelkammer. 3) Mühle. 4) Oel. 5) Vierling. 6) Meile. 7) Schritt. 8) zu Fuß. 9) zu Pferd.

À l'exception.

En carosse.
En voiture.[1]
Par eau.

12) Man ſagt auch:

À gauche,[2] à droite,[3] à côté.[4]

13) Da die Franzoſen, wie ſchon einmal geſagt wurde, an verſchiedenen adjectifs Mangel haben, ſo nehmen ſie auch ſtatt folgender ihr subst.; p. ex.

Du taffetas *à* fleurs,[5] *à* rayés[6] etc.
Des maux *à* venir.[7]

§. 4.

Observations particulières sur l'article d'unité.

Nachdem man ſeine allgemeine Anwendung im erſten Semeſter erlernt hat, ſo folgen noch einige Anmerkungen, wann ſeine subst. damit gebildet werden.

À l'égard de son nomin. et accus.

1) Wenn von einem Theile des Leibes oder einer Eigenſchaft der Seele geredet wird, ſo wird der art. défin., und nicht der art. d'unité, wie im Deutſchen gebraucht, welches ſchon als exception bey dem art. défini angeführt worden iſt §. 1. lit. A. Nro. 7; p. ex.

Il a *la* mémoire bonne.
Elle a *la* vue courte etc.

À l'exception.

Wenn von mehreren Theilen in einer Periode geredet wird, ſo bilde man ſie mit dieſem art.; p. ex.

J'ai *un* dent creux, *un* bras cassé et *un* pied malade.

2) Nach dem Verbe impers. c'est; p. ex.

C'est un François.
C'est un Allemand etc.

Chapitre III.

Omission des articles.

1) Wenn die préposition en vor einem nom ſteht; p. ex.

---

1) im Wagen. 2) links. 3) rechts. 4) zur Seite. 5) geblümt. 6) geſtreift. 7) zukünftig.

En Italie. *En* Bavière. *En* hiver. *En* automne. *En* chemise.

2) Wenn man viele subst. hinter einander ſetzt, und ſie alle am Ende in ein Wort zuſammenfaßt; p. ex.

Père, fils, mère, domestique, servante tout y étoit.

3) Auch bey den proverbes läßt man den art. weg; p. ex.

Poisson sans boisson est poison. — Domage rend sage; durch Schaden wird man klug.

4) Redet man mehrere an, ſo bleibt der art. weg; p. ex.

Soldats! suivez moi!

Contre la règle Chapitre II. Nro. 14.

5) Nach den Verbes faire, devenir, wenn ſie auf eine Handlung oder auf ein Geſchäft zielen; p. ex.

Son fils se fera *h*orloger,[1]) *m*archand, *p*erruquier.
Il est devenu *s*oldat, *o*fficier, *b*rasseur[2]) etc.

Chapitre IV.

De la répétition des articles.

1) Wenn zwey noms von verſchiedenem genre in einem Satze durch eine Conjonction verbunden werden; p. ex.

Le malheur et *la* misère. Du pain et *de la* viande.
Du fromage et *de la* crême.[3])

2) Wenn beyde subst. zuwiderlaufende Dinge bezeichnen; p. ex.

L'amour et *la* haine.
L'orgueil[4]) et *l'*avarice.
L'amour de la vertu et *de la* philosophie etc.

3) Wenn gleich beyde von einerley Geſchlecht ſind, aber eines mit einem Conson. und das andere mit einer Voyelle anfängt; p. ex.

Au pain et à l'eau.
Au midi et à l'orient.

4) Auch wiederhole man den art., wenn zwey superlatifs mit einer Conjonction verbunden werden; p. ex.

L'avaricieux est l'homme le plus riche et le plus pauvre.
C'est l'homme le plus riche, mais aussi le plus libéral du monde.

---

1) Uhrmacher. 2) Bierbrauer. 3) Rahm; Kern. 4) Hochmuth.

Exercices morales.
Sur les articles.

1. *La* fortune tourne tout *à l'*avantage *de* ceux qu'elle favorise.
2. *La* bonne grace est *au* corps, ce que *le* bon sens est *à l'*esprit.
3. Si l'on juge *de l'*amour par *la* plupart *de* ses effets, il ressemble plus *à la* haine qu' *à l'*amitié.
4. Celui qui connoit *les* misères *de la* vie, méprise *les* douleurs *de la* mort.
5. Pour réparer *la* perte *du* temps passé, il faut bien employer *le* présent, et ne souhaiter *l'*avenir, que pour en faire *un* pareil usage.
6. *L'*oisiveté est *le* sommeil *de la* vie, celui qui n'a point *d'*occupation s'est endormi.
7. Ceux qui ont bien emploié leur journée, voient coucher le soleil avec *p*laisir, puisqu' ils attendent leur salaire.
8. Les plaintes inutiles ne font jamais *p*itié.
9. Le sage fait *le* muet en ses afflictions, parcequ'il fait bien que les plaintes sont inutiles.
10. Lorsque le temps nous fait sages, il y a plus *de* honte, que *de* gloire.
11. *Les* peines qu'on prend *à* suivre *la* vertu, se diminuent *à* chaque pas qu'on fait *à la* suite, et dès — lorsqu'on est engagé dans ce chemin, on a tant *de* plaisir *à* marcher qu'on ne sauroit s'arrêter.
12. Il n'est rien *de* plus noble que *la* qualité *d'*honnête homme; ce titre est beaucoup plus glorieux, que ceux que la fortune peut donner.

Chapitre V.
Des pronoms.

§. 1.

Remarques synthétiques sur les pronoms personnels.

1) *Je, me, moi, nous, tu, te, toi* bezeichnen immer Perſonen oder perſonifizirte Dinge; se, soi, il, ils, elle, elles werden von Perſonen und Dingen gebraucht; lui als régime ohne préposition kann von Vögeln und Pflanzen gebraucht werden; p. ex.

Prenez cet oiseau,[1]) et coupez *lui* les ailes.[2])
Cette plante[3]) a besoin[4]) d'eau, il faut *lui* en donner.

1) Vogel. 2) Flügel. 3) Pflanze. 4) nöthig.

2) Leur dient zu dem nämlichen Gebrauche; p. ex.

Visitez les chevaux, et donnez *leur* à manger.
Ces arbres sont trop chargés, il faut *leur* ôter une partie de leurs fruits.
Ce livre me coûte [1]) cher, mais je *lui* dois mon instruction.

3) *Lui*, *eux*, *elle*, *elles* verbunden mit einer prépos., können blos von Perſonen gebraucht werden und von perſonificirten Dingen, denen man Eigenſchaften beylegt, die NB. blos Perſonen eigen ſind; ſpricht man alſo von einem Federmeſſer, Feder u. ſ. w., ſo kann man nicht ſagen:

C'est avec lui, que j'ai taillé ma plume.
C'est avec elle, que j'ai écrit, ſondern man muß ſagen:
C'est avec *ce* canif [2]) que j'ai taillé [3]) ma plume. [4])
C'est avec *cette* plume, que j'ai écrit la lettre.

4) Eben ſo wenig ſagt man von einem Baum, Tiſch, Haus.u. ſ. w.

J'étois sous lui; il demeure dans elle; il est assis près d'elle, ſondern:
J'étois *dessous;* il *y* demeure; il est assis *auprès.*

5) In dieſen Fällen iſt es erlaubt, die prépos. avec und andere ohne pronoms zu ſetzen; p. ex.

Que faites-vous avec ce couteau? Je taille mes plumes avec.

6) Verbindet man zwey verbes, die dasſelbe sujet haben, in den nämlichen temps, und ohne oder mit nég. ſtehen, ſo kann man bey dem zweyten das pronom der dritten Perſon auslaſſen; aber die pronoms der erſten und zweyten Perſon nicht; p. ex.

Mon ami est venu chez moi, *m'a* invité à dîner, et *m'a* dit, que je trouverai [5]) beaucoup de monde chez lui.

7) Werden zwey verbes, die das nämliche sujet haben, durch ni verbunden, ſo bleiben im zweyten Satze alle Perſonen weg, auch wenn die temps verſchieden ſind; p. ex.

Je n'ai jamais recherché [6]) l'amitié des méchants, *ni* ne la rechercherai jamais.

8) Will man ein pronom vorzüglich in der Rede herausheben, und einen Nachdruck darauf legen, ſo braucht man entweder:

a. Das pronom conjoint und absolu zugleich; p. ex.

Je l'ai

1) koſten. 2) Federmeſſer. 3) ſchneiden. 4) Feder. 5) finden. 6) ſuchen.

Je l'ai vu *moi* même.
Il me l'a dit à moi.

b. oder man ſagt; p. ex.

C'est *moi*, qui l'ai vu.
C'est *toi*, qui l'as vu.
C'est *vous*, qui me l'avez dit.

9) Setzt man das pron. nach c'est in ein régime, ſo folgt im zweyten Satz allzeit que darauf: p. ex.

C'est *à moi*, *qu*'il le dit.
C'est *de toi*, *qu*'il parle.
Est-ce *de moi*, *de toi*, *qu*'on parle.
Ce sont eux, ce sont elles.

Fragweiſe . . . . . .

Sont-*ce* eux? sont-*ce* elles?
Seront-*ce* les richesses, qui feront votre bonheur?
Etoient-*cela* vos affaires?
Ç'auroient-*été* vos amis, qui vous auroient ruinés?

10) Im gemeinen Leben erlaubt man ſich oft den sing. auch ſtatt der dritten Perſon des plur.; p. ex.

Si ç'avoit été (anſtatt) ç'avoit été des enfans, je n'en serois pas surpris.

11) Das pronom *soi* darf ſich nie auf ein beſtimmtes, ſondern muß ſich immer auf ein unbeſtimmtes sujet beziehen; p. ex.

Celui qui n'aime que *soi*, qui ne pense, qu'à soi, est un être méprisable.!
On a souvent besoin d'un plus petit que *soi*.
Il est de la prudence de conduire ses affaires *soi même*.

12) Man ſagt *soi* auch von Dingen; p. ex.

L'aimant [1]) tire le fer [2]) *à soi*.
Souvent on reprend dans les autres des fautes dont on est *soi même* coupable.

13) Bey einem beſtimmten sujet braucht man lui oder elle, ceux oder elles; p. ex.

Mon frère doit faire mille reflexions sur *lui même*.
Cette femme rapporte tout à *elle même*.

14) Soi bezieht ſich nicht gut auf einen pluriel; p. ex.

Anſtatt de soi les choses sont différentes, ſage man: Ces choses sont différentes *d'elles-même*.

15) Die zweyte Perſon im plur. wird gewöhnlich bey einer Anrede gebraucht; ſpricht man auch mit einer einzi-

1) Magnet. 2) Eiſen.

gen Perſon, ſo folgt doch das Verbe im pluriel, alle übrige Redetheile aber im singulier darauf; p. ex.

Mademoiselle, vous *êtes* bien *bonne*.
Mesdames, vous êtes bien bonnes.

16) Die zweyte Perſon im singulier braucht man, wie im Deutſchen, bald aus Verachtung, bald aus großer Vertraulichkeit; p. ex.

Tu me le payeras.[1] Tu resteras là. Tu n'en bougeras[2] pas d'ici.

17) Spricht man mit Perſonen, die durch ihren Stand weit über uns erhaben ſind, ſo braucht man die dritte Perſon; p. ex.

Madame? n'a-t-elle pas été en Allemagne? Monsieur, n'a-t-il pas achevé?[3] Son excellence, son altesse, veut-*elle*, que je *lui* raconte[4]) ce qui s'est passé? etc.

18) Die franzöſiſche Höflichkeit erfordert, daß man bey jeder Bejahung, Verneinung oder Frage. Mr.. Mdme etc. ſetzt, außer man iſt unter Freunden. Auch ſetzt man bey Verneinung nie *non*, ſondern p. ex.

Pardonnez moi Mr., je ne saurois le faire.[5]
Mr. lui pardonnera, elle ne l'a pas fait.[6]
Pardonnez, Mademoiselle.
Monsieur pardonnera.
Pardon Madame, je n'y fus jamais.

19) Um etwas zu bejahen, was ein Anderer in Zweifel ſetzt, braucht man si; p. ex.

Vous ne ferez donc pas cela, si je le ferai.

20) Die Pronoms *il, elle, qui, que, dont, le, la, les, sa, son, ses, leur* können leicht Zweydeutigkeiten verurſachen, indem ſie ſich auf das sujet und zugleich auf das régime beziehen können; dieß muß man zu vermeiden ſuchen; p. ex.

Il a toujours aimé cette personne au milieu de son adversité.

Hier iſt *son* zweydeutig; man umſchreibt es, und ſagt:

Quoi *qu'il* fût dans l'adversité, il a toujours aimé cette personne.

Oder in einem andern Sinne; p. ex.

Il a toujours aimé cette personne, *quoiqu'elle* fût dans l'adversité.

1) Ich will dich ſchon bekommen. 2) weichen. 3) vollenden. 4) erzählen. 5) nein, ich kann. 6) nein, ſie hat es nicht gethan.

21) Die Pronoms *il*, *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *le*, *en*, *celui* dürfen ſich auf ein substantif beziehen, das in einem unbeſtimmten Sinne genommen wird; p. ex.

Octavius publia une sentence d'interdit sur tout le royaume; il dura sept mois.

Il bezieht ſich unrichtig auf interdit; man ſage:

Et cet interdit dura sept mois.

§. 2.

Remarques sur les pronoms possessifs.

1) Die Pronoms possessifs haben viel ähnliches mit den pron. poss. der Lateiner.

2) Die pron.: *mon*, *ton*, *son* ſind vor einem Worte, das ſich mit einer voyelle oder einem ſtummen h anfängt; fém. und masculins; p. ex.

Mon livre, *mon* ame, *ton* chien, *ton* image, *ton* habit, *son* adresse, *ton* épée.

3) Man verwechsle ses nicht mit leurs; p. ex.

Chaque langue a *ses* difficultés.
Toutes les langues ont *leurs* difficultés.

Erſteres bezieht ſich auf einen, letzteres auf mehrere Beſitzer.

4) Die pronoms poss. müſſen bey jedem subst. wiederholt werden; p. ex.

Mon père et *ma* mère.
Sa mère et *son* enfant.

5) Die pron. poss. richten ſich im genre, nombre et cas nach der Sache, die man in Beſitz hat; p. ex.

Les François aimoient extrêmement *leur* roi.
Sa femme et *ses* enfans sont morts.

6) Wenn man von lebloſen Dingen ſpricht, ſo darf man son, ses, sa, leurs nur dann mit einem zweyten subst. im Satze als sujet oder régime simple verbinden, wenn dieſes zweyte subst. von demſelben Verbe abhängt, als das subst. mit dem es in Verbindung geſetzt iſt; p. ex. man ſagt richtig:

La Seine a *sa* source en Bourgogne et *son* embouchure[1] au Hâvre de grace.
Le soleil darde[2] *ses* rayons sur ce côteau.[3]

1) Ausfluß. 2) werfen gerade. 3) Abhang.

Digitized by Google

À l'exception.

a. Man kann aber nicht ſagen; p. ex.

Paris est beau, j'admire *sa* grandeur.

Man ſage:

Paris est beau, j'en admire *sa* beauté.

b. Sind son und leur weder régimes simples noch sujets, ſondern régimes composés, ſo kann man ſie gebrauchen, und man ſagt: p. ex.

Paris est beau, j'admire la grandeur de ses bâtimens.

7) In manchen bildlichen Redensarten iſt es weſentlich nothwendig, die pron. poss. disjoints le mien, le tien, le sien, le nôtre etc. mit subst. zu verwechſeln, um dadurch den bildlichen Sinn von dem eigentlichen Sinne zu unterſcheiden. So ſagt man bildlich: p. ex.

Il n'y a pas de *meilleure plume*[1]) que Mr.

Schreibe man que la sienne oder celle de Mr., ſo würde man die Worte im eigentlichen Sinne nehmen. So auch von einem vorzüglichen Fechter und dergleichen; p. ex.

Il n'y a pas de meilleure épée [2]) que vous — nicht que la votre.

8) Die pronoms possessifs bleiben weg, ſobald ein pronom relat. darauf folgt; qui, que, lequel mit dem pron. pers. derſelben Perſon, die durch das possessif angezeigt wird. Denn man ſagt nicht; p. ex.

J'ai reçu votre lettre, que vous m'avez écrite; ſondern
J'ai reçu *la* lettre, que vous m'avez écrite.

9) Eben dieſes gilt von den pron. le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur; p. ex.

Il n'est point d'humeur à faire plaisir, et la mienne est bien faisante.

La mienne bezieht ſich unrichtig auf humeur, das in einem unbeſtimmten Sinne genommen iſt; man muß eine andere Wendung vornehmen; p. ex.

Il n'est pas d'humeur à faire plaisir, et moi je suis d'humeur bienfaisante.

10) Die pron. pers. machen oft die pron. poss. unnöthig; p. ex.

J'ai mal à tête, nicht à ma tête.
Vous avez mal aux yeux, nicht à vos yeux.

---

1) Kein beſſerer Schriftſteller, als der und der. 2) kein beſſerer Fechter, als u. ſ. w.

§. 3.

Remarques sur les pronoms démonstratifs.

1) Ce unterſcheidet ſich von ceci und cela blos dadurch, daß es nie allein ſtehen kann, ſondern immer mit einem subst., verbe oder pronom verbunden werden muß. Man kann aber nie ceci oder cela brauchen, wenn ein subst. oder pronom darauf folgt, und man ſagt nicht; p. ex.

Je vois cela, que vous me dites, ſondern
Je vois *ce* que vous me dites.

2) Ceci bezeichnet einen nähern, cela einen entferntern Gegenſtand; p. ex.

Donnez moi *ceci* et prenez *cela*.

3) Beyde verbindet man mit subst., aber ſo, daß man ſie trennt; p. ex.

Ce livre *ci*, ce livre *là*.

4) Folgt aber ein Wort darauf, welches das subst. näher beſtimmt, ſo muß man ci und là weglaſſen; p. ex.

Donnez moi ce livre ci, que vous voyez sur la table.

Man ſagt:

Donnez moi le livre, *que* vous voyez sur la table.

5) Man verwechsle bey dem Verbe nicht il und ce. Il muß ſich immer entweder auf ein beſtimmtes vorhergehendes sujet beziehen; nie aber auf einen ganzen Satz, oder es muß als pronom neutre bey dem verbe impers. ſeyn; p. ex.

Vous pouvez vous confier à cet homme là, *il* est honnête.
Il est imposible de satisfaire tout le monde.

Im erſteren Fall bezieht ſich il auf ein beſtimmtes sujet; im zweyten bildet es mit être ein verbe impersonnel, folglich ſind beyde Sätze richtig.

6) Aber fehlerhaft würde man ſagen: p. ex.

Tâchez de servir votre prochain, car il est la volonté de Dieu.

Man muß ſagen:

C'est la volonté de Dieu.

7) Da die Franzoſen bey weitem nicht ſo viel verbes impersonnels haben, wie die Deutſchen, ſo helfen ſie ſich oft ſo, daß ſie cela vor dem Verbe ſetzen; p. ex.

Comment *cela* va-t-il? nicht comment va-t-il?

Denn il iſt nicht impersonnel.

Cela va bien. *Cela* ſonne-t-il? Oui, *cela* ſonne; nicht il ſonne, denn ſonner iſt nicht impersonnel, und man kann nicht ſagen; p. ex.

Il ſonne trois heures, ſondern
trois heures ſonnent.

8) Il, um das deutſche es auszudrücken, kann man nur in folgenden Fällen gebrauchen; p. ex.

Il est jour, *il* est temps, *il* est nuit, *il* est trois heures etc.

Uebrigens ſage man:

C'est domage, c'est le prince, c'est une choſe ſingulière.

9) In Redensarten, wie dieſe folgenden:

Il est cordonnier, *il* est François, *il* est tailleur, *il* est prince etc.

Iſt il nicht impersonnel, und darum ſetzt man auch keinen article vor das ſubstantif; ſetzt man aber einen article vor demſelben, ſo ſage man:

À l'exception.

C'est *un* prince, c'est *un* comte, c'est *un* cordonnier, c'est *un* tailleur etc.

Uebrigens ziehe man das judicium oder das Gehör zu Rath.

10) Ce bezieht ſich auf Perſonen und Sachen, von denen man geſprochen hat; p. ex.

Si vous voulez vous former à l'éloquence, liſez Demosthène et Cicéron; *ce* ſont les plus grands orateurs de l'antiquité.
La crainte et la honte accompagnent toujours le mal, *ce* ſont les deux marques, qui le font connoitre.

À l'exception.

Folgt aber in dem erſten Beyſpiel auf das Verbe être ein adject., ſo müßte es heiſſen; ils ſont; p. ex.

Liſez Cicéron et Demosthène; *ils* ſont très éloquens.

11) Ce ſteht anſtatt der Sache, von der man reden will, in den Phraſen, in welchen man das Prédicat vor dem Sujet ſetzt, und dann fügt man zwiſchen beyden que; p. ex.

C'est autoriſer le vice *que* de vivre dans une liaiſon familière avec le vicieux. Dieſes iſt ſo viel als: Vivre dans une liaiſon familière avec le vicieux c'est (oder est) autoriſer le vice.

§. 4.

Des pronoms interrogatifs.

Man muß genau beobachten, welche pron. interr. von Sachen, und welche von Perſonen gebraucht werden.

1) Qui, quel und lequel unterſcheiden ſich in Hinſicht ihrer Bedeutung ſo, daß das erſtere unbeſtimmter und allgemeiner als das zweyte; das zweyte unbeſtimmter und allgemeiner als das dritte frägt; die erſten zwey Fragen ſind mehr au genre; die dritte aber en particulier; und dieſes zeigen folgende Beyſpiele; p. ex.

a. *Qui* vous a dit cela? je l'ai lu dans une gazette.
b. Dans *quelle* gazette? Dans une gazette allemande.
c. Dans la *quelle?* Dans la gazette de Leipsic.
a. *Que* ou qui cherchez-vous? Un orfévre.
b. *Quel* orfévre? Qui est mon parent.
c. *Lequel?* Le françois ou l'allemand.
a. *Qui* est l'a? Un soldat.
b. *Quel* soldat? Un soldat françois.
c. *Lequel?* L'estropié.

2) *a*. Quoi ſteht immer allein, ſelten bey dem Verbe als sujet oder régime simple; man ſagt daher:

Qu' est ce qui vous empêche de faire du bien? für quoi.
Que faites-vous? ſtatt quoi faites-vous?

À l'exception.

Wenn es als régime composé gebraucht wird, ſo nehme man allzeit quoi; p. ex.

De quoi s'agit il?
A quoi pensez-vous?

b. Mit einer prépos. braucht man immer quoi, nie que; p. ex.

Savez-vous avec *quoi* on fait le papier?

c. Quoi bezieht ſich auf ganze Sätze; p. ex.

Avec la prodigalité vous serez long temps généreux, après quoi vous ne pourrez plus l'être.

d. Quoi kann auch sujet ſeyn; p. ex.

Quoi de plus agréable pour des parens que des enfans bien élevés?

3) Man ſetzt nach que, wenn man damit ein adject. verbindet, de; p. ex.

Que dit-on de nouveau, d'intéressant?

Que ſteht auch anſtatt à quoi, de quoi; p. ex.

Que sert-il à l'avare d'avoir des trésors? c'est à dire, de quoi, à quoi.

§. 5.

Observations synthétiques sur les pron. rélat.

1) Die rélatifs als sujets ſind qui und lequel von lebloſen und lebendigen Dingen; letzteres braucht man als sujet rélatif nur, wenn das erſtere zu einer Zweydeutigkeit Anlaß geben würde; p. ex.

Vous connoissez le mari de la femme, *le quel* (qui würde hier zweydeutig ſeyn) est venu chez moi dernièrement.

2) Die rélat. als régimes composés ſind de qui, dont, du quel, de la quelle, des quels; erſteres blos von Perſonen; p. ex.

L'homme *de qui* vous parlez.

Dont von Perſonen und Sachen; p. ex.

L'homme, dont vous parlez.
La chose, dont vous parlez.

3) De la quelle, du quelle, des quels und des quelles braucht man, wenn durch dont Zweydeutigkeiten *entſtehen*; p. ex.

Les livres de votre ami, *des quels* on m'a parlé; dont wäre hier zweydeutig.

Remarque.

Wenn das subst. mit dem dont in Verbindung ſteht, und nicht sujet oder régime simple iſt, ſo kann man dont nicht gebrauchen, ſondern muß nehmen du quel etc.; p. ex.

La Seine dans le lit,[1] *de la quelle* viennent se jeter plusieurs rivières,[2] traverse la Champagne.

Hier wäre dont falſch, weil dans le lit nicht im régime simple, noch als sujet ſteht.

4) Folgt auf dont, du quel etc. ein subst. im régime simple, ſo muß das subst. davon getrennt werden, und hinter das verbe kommen; p. ex.

L'a femme du président, *de la quelle* vous m'avez procuré la connoissance.
L'homme, *dont* vous avez vu les enfans.

5) Qui, de qui, à qui ſtehen oft anſtatt celui qui, celui de qui, celui à qui; p. ex.

1) Waſſerbett. 2) Flüſſe.

Qui n'a point d'éducation, reſſemble à un corps ſans ame.
Nous haïſſons toujours, *qui* nous force à le craindre. C'eſt *à qui* le fera le mieux.[1])

6) Geht ce und rien vorher, ſo ſetzt man als rélat. à quoi, ſur quoi; nicht au quel, ſur le quel; p. ex.

Les maladies[2]) de l'ame ſont les plus dangereuſes,[3]) nous devrions travailler à les guérir, c'eſt *à quoi* cependant nous ne penſons guères.
Il n'y a rien, *ſur quoi* l'on n'ait écrit.

Remarque.

Bey rien ſetzt man als rélat. lieber dont, als du quel, de quoi; p. ex.

Il n'y a rien *dont* Dieu ne ſoit l'auteur.

7) Außer dieſen Fällen kann man von lebloſen Dingen quoi und lequel brauchen; p. ex.

La choſe *à quoi* oder *à laquelle* l'avare penſe le moins, c'eſt à ſecourir les pauvres, ſon coffre fort eſt l'objet *en quoi* oder *dans lequel* il met tout ſon plaiſir.

8) *En* vertritt als rélat. nicht nur die Stelle eines subst. im régime composé, ſondern auch derjenigen subst., die eine beſtimmte Zahl vor ſich haben, oder ein unbeſtimmtes Zahlwort, wie beaucoup, bien, tant, quantité. oder die, welche mit dem art. de verbunden ſind, ſo daß dieſe den Begriff des subst. auf einen Theil beſchränken; p. ex.

L'eſprit fait eſtimer ceux, qui *en* ont.
Mais quoi, qu'on *en* ait beaucoup.
Ce n'eſt pas une raiſon de mépriſer ceux, qui *n'en* ont pas tant.
L'homme, qui aime à faire du bien, ne manquera pas d'occaſion d'*en* faire.

§. 6.

Des pronoms indéfinis.

Die neuern Sprachlehrer theilen ſie verſchiedentlich ein; wir werden uns aber an die ſolide Eintheilung des Mr. Reſtaut halten, und dieſelben nach der Ordnung hierher ſetzen, wie er ſie in der ſechsten Auflage ſeiner zu Paris 1781 erſchienenen Principes généraux et raiſonnés de la grammaire françoiſe angeführt hat; er theilte ſie in 4 Klaſſen ein, nämlich:

I. Die pron. indéf. *dépendans* ou *conjoints*, weil ſie allzeit ein subst. nach ſich haben müſſen.

1) dem, der es zum Beſten machen wird. 2) Krankheit. 3) gefährlich.

II. Les *absolus* oder pronoms indéf. *disjoints*, weil ſie ſelbſt subst. vorſtellen.

III. Les *mixtes*, die bald ein subst., bald ein adj. vorſtellen.

IV. Les *composés*, c'est, die mit dem Wörtlein que zuſammen geſetzt ſind.

A.

Observations synthétiques sur les pronoms indéf. dépendans vel conjoints.

Chaque, jeder.

Es wird von Perſonen und Sachen und nur im sing. gebraucht; p. ex.

Chaque homme a ses défauts.
A' chaque saint sa chandelle.[1])
Certain.

Wenn es ein pron. ſeyn ſoll, ſo muß es vor dem subst. ſtehen.

Une *certaine* dame de ma connoissance.
Il y a de *certains* gens de ma connoissance.

À l'exception.

Heißt aber certain gegründet, ſo iſt es kein pron., ſondern ein adj. und muß daher hinter dem subst. ſtehen; p. ex.

C'est une chose certaine.

Certain wird auch als adverbe gebraucht; p. ex.

Cela est certain.

Quelconque, einiger, e, es, wer, was es auch ſey; es wird aber nicht mehr oft gebraucht; wenn es aber gebraucht wird; ſo fordert es noch eine négat. zu ſich; p. ex.

Je n'ai trouvé ame *quelconque.*[2])

Dafür kann man brauchen qui que ce soit, quoi que ce soit.

Quelque wird von Perſonen gebraucht; p. ex.

N'avez-vous pas quelque heure de reste.
Adressez-vous à quelque habile médecin.

---

1) Es will ein jeder geſchmiert ſeyn. 2) Ich habe keine einzige Seele angetroffen.

B.

Observations synthétiques sur les pronoms indéfinis absolus ou disjoints.

Autrui.

Ne faites pas à autrui, ce que vous ne voudriez pas, que l'on vous fît.
Vous jugez d'autrui par vous même.

Chacun.

Chacun suit son inclination.
Dieu rendra à chacun selon ses oeuvres.
Elles ont une maison chacune.
Mettez les, chacun à sa place.

Remarque.

Folgende drey pron. ſoll man nicht verwechſeln, obſchon ſie eine äußerliche Aehnlichkeit mit einander haben.

A.

L'un l'autre, Les uns les autres.

Wenn dieſe Wörter unzertrennt beyſammen ſtehen, und ein Verbe im plur. vorhergeht, ſo heiſſen ſie ein und das andere, einander; p. ex.

Le feu et l'eau se détruisent l'un l'autre.
Ils se moquent l'un l'autre. } Einander.
Il faut se servir les uns les autres. }

B.

L'un ... l'autre.

Alſo getrennt, daß ein anderes Wort dazwiſchen kömmt, ſo heißt es: der eine ..... der andere; p. ex.

L'un le loue, l'autre le méprise.

C.

Man ſetzt beſſer das Verbe in den plur.; p. ex.

Le menteur et flatteur sont également méprisables.[1]) L'un et l'autre font un très mauvais usage[2]) du don précieux de la parole.
Ils ont pu l'un et l'autre se tromper.
Mais ils ne sont trompés ni l'un ni l'autre.

Die Préposition, die vor l'un ſteht, muß auch bey l'autre wiederholt werden; p. ex.

Je ne l'ai fait ni pour l'un ni pour l'autre.

---

1) verächtlich. 2) Gebrauch.

Personne.

Dieß pron. wird verſchiedentlich gebraucht, und bekommt auch darnach ſeine Bedeutung; denn zuweilen heißt es:

1. Niemand,
2. Jemand,
3. Eine Perſon.

A. Wenn die négat. *ne* dabeyſteht; p. ex.

Je n'ai vu personne.
Personne ne le sait.
Je ne le dirai à personne.

Auch in Beantwortung einer Frage, da es, wenn kein Verbe dabeyſteht, ohne négat. verneint; p. ex.

Qui est l'a?
  Personne.
À qui avez-vous parlé?
  À personne.
De qui savez-vous cela?
  De personne.

B. Personne heißt Jemand bey einer Rede des Zweifels, der Ungewißheit oder der Frage; p. ex.

Je doute, que *personne* sache encore cela.
Personne seroit il assez hardi [1]) de faire cela?

C. Personne heißt auch eine Perſon, und iſt als subst. fém. zu betrachten; p. ex.

J'ai parlé à la *personne*, que vous m'avez désignée. [2])
Les princes s'en rapportent [3]) souvent à des *personnes*, qui les trompent. [4])

Quelqu'un.

Irgend einer, jemand; es wird unbeſtimmt von Perſonen und Sachen geſagt; p. ex.

Quelqu'un m'a dit.
Faire plaisir à *quelqu'un*.
Avez vous des livres? Oui, j'en ai *quelques-uns*.
Si vous voulez des plumes, je vous en donnerai *quelques-unes*.

Quelque chose.

Wenn dieſes pron. nur ein Wort ausmacht, ſo iſt es masc.; p. ex.

Je vous ferai voir *quelque chose* de beau.

Quiconque.

Es wird nur von Perſonen im sing. gebraucht; p. ex.

---

1) kühn. 2) anzeigen. 3) glauben. 4) betrügen.

Quiconque est paresseux, ne deviendra pas fort savant.
Quiconque est riche, est tout, même sans sagesse il est sage.

Rien.

Als ein unbeſtimmtes pron. wird es ſowohl mit, als ohne négation gebraucht; in beyden Fällen wird es blos von lebloſen Dingen angewendet. Es iſt masc. und hat keinen pluriel; hat auch noch folgende Bedeutungen:

A. Rien mit einem Verbe und einer négation heißt, nichts als; p. ex.

Rien n'est plus beau que la vertu, ou, il n'est *rien*, ou, il n'y a *rien* de plus beau que ....
On est bien malheureux quand on ne sait s'appliquer *à rien* de solide.
Rien ne pervertit davantage les princes que de flatter quand ils font mal etc.
Qu'avez-vous appris [1]) aujourd'hui?
Rien, *rien* de nouveau, *rien* de conséquence, *rien* du tout.

B. Rien bedeutet auch etwas, wenn die Rede einen Zweifel oder eine Ungewißheit anzeigt, wie auch bey einer Frage; endlich bey einer doppelten négation, ſie mag ausgedrückt ſeyn oder nicht; p. ex.

Je doute que *rien* soit capable de l'arrêter.
Y a-t-il *rien* de plus beau.
Avez-vous *rien* vu de plus beau.
Il s'en va sans *rien* dire.
Si *rien* me console.

C. Rien wird auch als ein subst. gebraucht; p. ex.

Il est capable de vous quereller sur un *rien*.
Il se fâche pour des *riens*.

D. Rien wird oft ausgelaſſen, ob es gleich im Deutſchen ſteht; p. ex.

Il n'y a plus *qu'à* savoir.
*N'*importe, il *n'*importe.
Il *ne* faudroit *faire* autre chose.

C.

Observations synthétiques sur les pronoms indéfinis mixtes.

Nul, Aucun, Pas un.

Dieſe drey Pronoms haben im Grunde einerley Bedeutung, nur in einigen Fällen ſind ſie unterſchieden; ſie haben im fém. ein e und werden nur im sing. gebraucht; p. ex.

1) gelernt, vernommen, erfahren.

Nul n'est exempte de défauts.
Nul de vous ne peut se plaindre de ma conduite.

Im gerichtlichen Sinne ſagt man:

On a déclaré ce mariage *nul*. Les traités sont *nuls*. *De Wailly*.

Aucun.

Iſt mehr eingeſchränkt als nul, und bezieht ſich

1) auf Perſonen und Sachen; p. ex.

Aucun ne m'a été contraire.
Je ne me suis attaché à aucun.

2) Aucun wird auch ohne négation gebraucht bey einer Frage oder einem Zweifel, und heißt hernach einer; p. ex.

Je doute qu'il y en ait aucun, aucune, qui l'ait blamé.
Y a-t-il aucun de ces Mssrs., aucune de ces dames, qui puissent blamer ma conduite?
Aucun contre temps ne doit altérer l'amitié.

Pas un.

Wird gebraucht wie aucun, und zeigt eine noch größere Ausſchlieſſung an, die man bey Gerichten brauchen kann; p. ex.

De tous ces ouvrages, il n'y en a *pas un* qui soit sans défauts.
Il n'y a *pas un* de ces livres, que je n'ai lu.
Pas une de vous ne peut se plaindre de ma conduite.

Autre.

1) Wird bey beyden genres gebraucht; p. ex.

On ne peut être heureux en cette vie et en l'*autre*.
Il est tout *autre*, qu'il n'étoit.
Si les *autres* le veulent, j'y consens.

2) Man ſagt auch:

Je ne connois *autre*.[1]) *A d'autres*.[2]).

3) Wenn autre zu einem subst. geſetzt wird, ſo iſt es ein adject.; p. ex.

C'est une *autre* affaire.
Donnez moi une *autre* plume.
On l'a envoyé en l'*autre* monde.

4) Wenn die Wörter: wir, ihr zu einer Parthei geſetzt werden, ſo wird im Franzöſiſchen das Wort autre dazu genommen; p. ex.

Nous autres Allemands.[3]) Vous autres François.[4])

---

1) Sonſt keinen. 2) Poſſen. 3) wir Deutſche. 4) ihr Franzoſen.

Nous autres Chrétiens.[1]) Vous autres Bavarois.[2])

Même.

Wird bey beyden genres gebraucht, und hat verſchiedene Bedeutungen, je nachdem es geſetzt wird.

1) Wenn es mit dem art. défini gebildet wird; p. ex.

C'est le même.
C'est la même fille.
C'est cette même maison, est-ce encore le même livre?

2) Man ſagt auch:

Il n'est plus le même.
Les coutûmes ne sont pas les mêmes dans tous les pays.
C'est la même chose.
Elle n'est plus la même.

Man ſetzt auch den art. d'unité, wie im Deutſchen hinzu; p. ex.

Ils sont d'un même pays.
Deux fleurs de même couleur.
En même tems.

3) Statt auch ſetzt man oft même; p. ex.

Les animaux, les plantes mêmes étoient au nombre des divinités égyptiennes.

4) Um mehr Nachdruck zu geben, ſetzt man nach dem subst. ou pron. Das pron. même nach; p. ex.

C'est moi même. Elle me l'a dit elle même.
Médecin, guéris-toi même.
Sais-tu, que ce vieillard fut la vertu *même*?

5) Man kann auch den art. auslaſſen in der gemeinen und poetiſchen Schreibart; p. ex.

Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage: sujets à mêmes lois subissent même sort. Rousseau.

Plusieurs.

Es wird nur im plur. und zwar von Perſonen und Sachen gebraucht; iſt auch beyderley Geſchlechtes; p. ex.

Plusieures filles y étoient.
Plusieurs savans sont de cette opinion.
Je l'ai oui dire à plusieurs.

Tel, telle.

Es wird als ein pron. und als ein adject. gebraucht, hat auch verſchiedene Bedeutungen; p. ex.

1) Wenn es mancher oder manche heißt:

1) wir Chriſten. 2) ihr Baiern.

Tel se croit sage, qui est bien fou.
Tel menace, qui tremple de peur.

2) Es heißt auch den und den; p. ex.

Avez-vous vu un tel?
N'avez-vous pas parlé à une telle?

3) Es heißt auch wie, ſo wie, wenn que gleich darauf folgt; p. ex.

Tel que vous me voyez, (talis, qualis.)
Telle que vous la connoissez.

4) Es hat auch den Sinn, wie .... ſo ..., wenn es wiederholt wird, jedesmal mit einem subst. oder Verbe; p. ex.

Tel maitre, tel valet. [1])
Telle mère, telle fille.
Telle vie, telle mort.

5) Es hat auch die Bedeutung eines ſchwachen ſo; p. ex.

Telles furent autre-fois les lois. [2])

6) Man nimmt es für das Wörtlein ſolcher, ſolche; aber nur von Perſonen; p. ex.

Je vous prends pour tel.
Je vous crois tel.
Je n'ai jamais vu de tel fripon. [3])

Tout, toute, tous.

1) Als ein pron. absol. wird es nur im masc. sing. gebraucht und bedeutet alles; p. ex.

Tout est perdu. Dieu est maitre de tout.
Un véritable chrétien doit être prêt [4]) à tout.

2) Als ein adject. hat es verſchiedene Bedeutungen.

A. Es heißt ganz im sing.; im plur. aber heißt es alle; p. ex.

Remarque.

Dieſes pron. als adject. hat vor ſich den art. indéf., womit es ſeine und des folgenden subst. cas bildet. Nach ihm wird der art. défini geſetzt, und dieſer zeigt NB. indéclinable das genre und den nombre an; p. ex.

Tout *le* monde, de tout le monde, à tout le monde; toute *la* ville, de toute la ville, à tout la ville; tous les hommes, de tous les hommes, à tous *les* hommes; toutes *les* femmes, de toutes les femmes, à toutes les femmes.

B. Der .

---

1) Diener. 2) Geſetz. 3) Spitzbube. 4) bereit.

B. Der art. d'unité wird im Franzöſiſchen nach tout geſetzt, im Deutſchen ſteht er vor; p. ex.

Tout *un* pays,[1]) de tout *un* pays, à tout *un* pays etc.

3) Tout heißt auch jeder, jede; p. ex.

Tout bon chrétien évite le mal,
Toute honnête femme abhorre les obscénités.

4) Es wird auch als ein adverbe gebraucht, und hat alsdann verſchiedene Bedeutungen; auch iſt es manchmal wandelbar, manchmal unwandelbar.

A. Tout heißt lauter, ganz und gar, und iſt indéclinable; p. ex.

Cet homme, cette femme est tout esprit, tout coeur.[2])

B. Wenn auf tout ein adject. mit que folgt, ſo heißt es ſo . . . als; déclin. im genre; p. ex.

Tout savant qu'il est; *tout* méchant qu'il est.
Toute belle qu'est cette maison.

C. Im plur. masc. iſt es indéclin.; im fém. aber nicht, und heißt ſo allein; p. ex.

Tout grands astronomes qu'ils sont.
Toutes pauvres qu'elles sont.
Toutes éclairés qu'elles sont.

D. Vor einer Voyelle iſt tout mit der Bedeutung ganz auch in allen Fällen indéclin.; p. ex.

Elles étoient tout étonnées.
Elle est tout autre aujourd'hui qu'hier.

D.

Observations synthétiques des pronoms indéf. composés disjoints, id est, mit dem Wörtlein que; ſie ſind folgende.

Qui que ce soit.

1) Es wird nur im sing. masc., und zwar von Perſonen allein gebraucht; p. ex.

Qui que ce soit, qui me demande, dites, que je suis en affaires.
A qui que ce soit, que vous vous adressiez, on vous donnera le même conseil.

2) Wenn es mit einer négation gebraucht wird, ſo heißt es gar niemand; p. ex.

Qui que ce soit ne m'en a parlé.
Je n'en vie le sort de qui que ce soit.
Ne vous confiez à qui que ce soit.

---

1) Land. 2) Herz.

Quoi que ce soit.

1) Es wird gebraucht, wie das obige, aber nur von Sachen allein; p. ex.

Quoi que ce soit, qui vous retienne.
Quoi que ce soit, que l'on parle.
A' quoi que ce soit, que vous pensiez.

2) Mit einer négation heißt es nicht das geringſte; p. ex.

Il ne m'a donné *quoi que ce soit*.
Elle ne pense à quoi que ce soit.
Il n'a quoi que ce soit.

Quel-que.

1) Was es bedeutet, wenn es ungetrennt iſt, ſiehe Seite 44 .....; es verändert ſein genre und ſeinen nombre, je nachdem der Fall iſt; p. ex.

Quel-que soit votre bonheur, je ne vous l'envie pas.
Quelle-que puisse être la cause de sa disgrace.
Quelles-que soient les offres d'un ennemi, il faut toujours s'en défier.

Quoi-que.

Iſt unterſchieden vom obigen ungetrennten quoique; es wird nur von lebloſen Sachen gebraucht, auch nur im masc. und sing.; p. ex.

Je veux tenter l'avanture, *quoi-qu*'il en arrive.
De *quoi-qu*'on l'accuse, il se défendera bien.
Quoi-qu'il en soit.

Tout-que.

Hat die Bedeutung von quel-que.

Exercices morales sur tous les pronoms.

1. Si *nous* n'avions point d'orgueil, *nous* ne *nous* plaindrions pas de *celui* des *autres*.
2. Comment prétendons-*nous* qu'un *autre* garde *notre* secret, si *nous* ne pouvons *le* garder *nous-mêmes*.
3. La vie de l'homme est semblable à une partie d'échecs, pendant *laquelle chacun* tient *son* rang selon *sa* qualité, aussitôt *qu'elle* est finie, les rois, les dames, les cavaliers, les pions sont *tous* mis sans distinction, dans le *même*.
4. *Toute* révélation d'un secret est la faute de *celui* qui l'a confié.
5. Si la noblesse est vertu, elle se perd par *tout ce qui* n'est pas vertueux, et si elle n'est pas vertu, *c'est* peu de chose.
6. *Celui*, *qui* tient compte de *ses* bien faits, *en* perd le mérite.
7. Diogène étoit plus grand qu' Alexandre puisque *celui-ci* en possedant *tout*, n'avoit rien à donner *qui* fût digne de *l'autre*.

Digitized by Google

8. Et *l'on* peut dire qu'il triompha sans combat de *cet* invincible en *lui* faisant voir un homme *à qui* il ne pouvoit rien prendre, ni rien donner.

9. Puisque Dieu *nous* appelle en *ce* monde, nous n'*en* pouvons sortir sans *son* consentement.

10. L'ame qui *se* connoit, ne souhaite rien que la jouissance de *celui qui l'a* créée.

11. *Ceux qui* cherchent le répos hors d'*eux-mêmes*, ne *le* trouveront jamais.

12. Les bien-faits se couronnent *eux*-mêmes, le nom qu'ils portent, leur sert de couronne.

Chapitre VI.

Observations synthétiques sur les verbes en général.

Die nöthigſte Division und Subdivisions aller verbes ſammt ihrer Modes und Tems, wie auch ihre Aehnlichkeit mit den Lateiniſchen, iſt bereits im erſten Semeſter hinlänglich angeführt worden; nun folgen ſynthetiſche Bemerkungen über ihre Modes und Tems.

§. 1.

Du mode infinitif et de ses tems.

Man ſetze das Tems présent de l'infinitif nach folgenden:

1) Nach que, quoi, qui, wie auch nach dem verbe imp. c'est; p. ex.

Que faire? que dire? que penser? à qui croire?
Ce n'est pas mal faire, quoi faire? etc.

2) Bey einer Verwunderung oder einem Zorne; p. ex.

Vous, devenir prêtre? [1])
Lui, devenir docteur?
Elle, se marier? [2])

3) Nach par, sans, entre etc.; p. ex.

Entre dire et faire il y a de la différence.
Il s'en est allé sans dire à Dieu etc.

4) Nach aimer mieux; p. ex.

Elle aime mieux danser, jouer, se promener, se coucher etc.

5) Auch nachfolgenden Verbes: Vouloir, trouver, voir, venir, sentir, sembler, mener, faire, estimer, croire, courir, daigner, retourner, revener, etc.; p. ex.

1) Prieſter. 2) heurathen.

Daignez m'*écouter.*
Venez me *voir.*
Voudriez-vous me *faire* ce plaisir?
Faites *faire* votre barbe.
Il semble ne *vouloir* pas rester ici, etc.

6) Nach dem Verbe venir, wenn es wollen heißt; p. ex.

Je viens vous *prier.*
Elle vient vous *raconter* une nouvelle,,etc.

7) Man nimmt auch oft das présent des infin. für subst.; p. ex.

À mon pouvoir.[1]
Au lever du roi.
À son savoir.[2] Le dormir.
Un dîner, un souper. Le boire, le manger etc.

8) Nach den Verbes aller, oser, envoyer, prendre, paroître, savoir, il vaut mieux, il aime mieux; faſt wie vorher Nro. 5. Seite 51; p. ex.

Allez me quérir un verre d'eau.
Il croit avoir raison.
Il n'ose répondre à cela.
Il vaut mieux rire, que pleurer.
Avez-vous envoyé chercher des fruits?
J'aime mieux me promener.

9) Endlich überhaupt, wenn man ſich bey einem Verbe fragt, was, wie, wann.

§. 2.

Les tems parfaits et plusqueparfaits de l'infinitif.

Dieſe vergangene Zeit aller Verbes wird mittelſt der prépositions und einiger Verbes gebildet; p. ex.

Après avoir joué[3]) un ou une couple d'heures, je m'en retirai.
Après avoir payé mon compte.
Sans avoir vendu mes livres.
Sans avoir reçu[4]) son argent.
Après avoir été prisonnier.
Sans avoir puni ses enfans.
Je pense avoir bienfait.
Il est revenu sans avoir parlé à mon frère.
Avoir étudié ne porte point perte.[5])
Avoir lu bien des livres, on sait discourir.

§. 3.

Du participe présent, ou actif et de son tems passé.

Das participe présent wird bey einem Verbe faſt im nämlichen Fall gebildet, wo und wie es im Lateiniſchen

1) Nach meinem Vermögen. 2) nach ſeinem Wiſſen. 3) Nachdem ich geſpielt habe. 4) ohne daß er ſein Geld erhalten hat 5) Schaden.

geſchieht, nur bey genre und nombre giebt es einige Abweichungen.

Hierüber ward ſchon im erſten Semeſter das Gründliche gezeigt. Nur einige Anmerkungen folgen, die bey dem participe passé, oder passif können ſupplirt werden.

1) Unverändert bleibt das supin, wenn das pron. pers. im dat. ſteht, und auf das supin ein régime folgt; p. ex.

Elle s'est percé le sein.

2) Wenn ein subst., ein adject. oder noch ein supin oder part. darauf folgt; p. ex.

Ils se sont *rendu* maître de la ville.
Cette nation s'est *rendu* puissante.
Nous nous sommes *cru* obligés à vous rendre service.

À l'exception.

Folgt aber eben daſſelbe pron. darauf, ſo muß das supin verändert werden.

Elle s'est *tuée* elle même.

3) Wenn ein bloſſer infinit. darauf folgt; p. ex.

Nous nous sommes *laissé* persuader.

4) Soll dieſer infinit. de oder à vor ſich haben, und das vor dem supin hervorgehende pron. im dat. ſtehen, ſo bleibt auch das supin unverändert; p. ex.

La liberté, que je me suis don*né* de lui parler.

À l'exception.

Steht aber dieſes pron. im accus., ſo iſt es einer Veränderung unterworfen; p. ex.

Elle s'est exer*cée* à chanter.
Elle s'est mi*se* à pleurer.

5) Soll das supin vor dem nominat. und das vorhergehende pronom. im dat. ſtehen, ſo bleibt das supin unverändert; p. ex.

La pureté à la quelle se sont appliqué les grammairiens.

À l'exception.

Es wird aber verändert, wenn das pron. im accus. ſteht; p. ex.

La pureté que se sont préscrits les grammairiens.

6) Wenn der nomin. nach demſelben zu ſtehen kömmt; p. ex.

La lettre, que m'a écrit votre frère.

7) Auch wenn das Verbe impers. iſt; p. ex.

La tempête, qu'il a fait.

8) Wenn ceci, cela der nomin. iſt; p. ex.

La peine, que ceci m'a donné.

9) Wenn nach le peu ou ce peu ein genit. sing. folgt; p. ex.

Le peu d'attention, qu'il a porté. Letztere zwey beſtätigt das judicium.

À l'exception.

Folgt aber ein gen. plur. auf peu, ſo iſt das supin veränderlich; p. ex.

Le peu de politesses qu'il nous a *faites*.

10) Die supins cru, du, pu, su, voulu etc., wenn nach denſelben ein infinit. verſtanden wird, bleiben immer unverändert; p. ex.

Elle nous a fait toutes les civilités qu'elle a du, pu.

11) Auch die supins craint, plaint bleiben jederzeit unverändert; p. ex.

Nous les avons *plaint*.
Je ne les ai jamais *craint*.

12) Müſſen die supins passifs mit ihren Nominatifs in genre und nombre übereinſtimmen; p. ex.

La lettre a été en*voyée* à Paris.

§. 4.

Des gérondifs.

Die Franzoſen theilen ſie in vier Klaſſen, welche bey ihrer Bildung mit dem Lateiniſchen ſehr übereinſtimmen.

A.

1) Wenn ein subst., adject., prépos. etc. vor einem verbe ſteht, welches den gen. oder abl. regiert; auch die Frage weſſen, was, für kann geſtellt werden, ſo bildet man dieſes gérondif mit dem genit. des art. indéf.; p. ex.

La manière de parler, (methodus loquendi).
L'art d'écrire, (ars scribendi).

Digne d'être lu.
Au lieu d'être loué.
Avant que de se coucher.
. . . . . de partir.
. . . . . . d'aller diner.
Afin de revenir bien portant.
Afin de n'être point mouillé.
De peur de tomber malade.
De peur de manquer à mon devoir.
. . . . . de n'être pas bien reçu.

2) Wenn c'est mit einem subst. vor dem infin. hergeht, ſo wird das adv. que als, um, vor dem art. de geſetzt; p. ex.

C'est une misère que d'être pauvre.
C'est un plaisir que de jouer au billard.
C'est une chose agréable que de savoir la musique.

3) Nach den adverbes de quantité; p. ex.

C'est assez de l'avoir dit.
C'est trop de l'avoir frappé.

4) Nach dem Verbe impers. tarder; p. ex.

Il me tarde de lui parler.
. . . . de le voir.
. . . . de diner etc.

5) Oft fängt man eine ganze Periode mit dem gérondif an; p. ex.

D'en parler il ne m'est pas permis.
De faire cela, ce seroit faire tort à votre père.
De vous raconter tout cela, il me faudroit toute une journé.

6) Nach den Verbes bitten, gebieten, verbieten, verhindern, fürchten, rathen, zulaſſen; kurz nach allen jenen Wörtern, die zu nach ſich haben; p. ex.

Hâtez vous de revenir.
Il cesse de neiger.
Permettez moi de vous aider.
Je vous conseille de rester ici.
Je vous prie de me donner quelque chose.

7) Nach être content, en peine, en état, fâché, aisé etc.; p. ex.

Je suis fâché de vous incommoder.
Je suis en peine de le faire, de vous suivre etc.

8) Manquer hat de nach ſich, wenn es négatif ſteht; p. ex.

Je ne manquerai pas de venir.

B.

Von dem Gérondif, welches durch à gebildet wird auf die Frage zu wem, zu was?

1) Nach allen subst., adject., prépos., verbes etc. die einen datif regieren, und wo der Lateiner es mit dus, da, dum giebt; p. ex.

Credendum, legendum, amandum, vivendum, solvendum etc.
Il commence à pleuvoir.
Celá est curieux à voir.
J'étois le premier à le voir.

2) Auch ſetzt man es oft am Anfange einer Periode ſtatt eines nominatif; p. ex.

À être oisive il me faudroit plus de revenus.
À le voir on le prendroit pour un honnête homme.
A l'entendre parler, on le croiroit très sage.

3) Nach den adject., die eine Neigung, Beſtimmung, Geſchicklichkeit zu etwas anzeigen; p. ex.

C'est difficile à faire.
Je suis prompte à vous obeïr.

4) Nach être; p. ex.

C'est à lui répondre.
C'est à moi à rire.
Homère est beau à lire.
Il est toute la journée à travailler, à étudier, à lire.

5) Nach avoir; p. ex.

Avoir à faire.

6) Nach folgenden Verbes:

Venir *à* apprendre, *à* savoir etc. ſtatt des tems futur:
Autoriser. La confiance, que vous avez en moi m'autorise *à* vous dire.
Préparez-vous *à* partir.
Elle cherche par tout *à* plaire.
Il contribua *à* faire la fortune de mon frère.
On vous condamnera *à* payer une amande de dix écus.
Qui vous a enseigné *à* jouer du clavecin.
Il ne tardera pas *à* venir.
On l'a destiné *à* entrer à ce service.
Il m'a donné *à* entendre.
Disposez-vous *à* vous faire seigner.
Il m'a encouragé *à* entreprendre cette affaire.
C'est un homme, qui aime *à* se moquer des autres.
Cela m'a porté *à* lui dire.
Il s'est mit *à* lire, *à* pleurer, *à* rire, *à* écrire etc.
S'exposer *à* faire du mal.
Les méchants sont empressés *à* s'insinuer et *à* plaire; addroits *à* dissimuler, prets *à* tout faire contre l'honneur et la conscience.

C.

De la troisième classe des gérondifs mit pour.

Die Franzoſen bilden es mit der préposition pour, und ſetzen das Verbe in den infinitif du tems présent.

1) Eine Abſicht und einen Endzweck auszudrücken; p. ex.

Nous ne vivons pas *pour* manger, mais nous mangeons *pour* vivre.
Je viens *pour* vous remercier, et *pour* prendre congé de vous.

2) Eine Fähigkeit, Geſchicklichkeit bezwecken; p. ex.

Il est bien homme *pour* le faire.
Il est homme *pour* lui tenir tête.

3) Eine Möglichkeit, daß etwas geſchehen kann; p. ex.

Cette pluie n'est pas *pour* durer long-tems.

4) Das Deutſche um oder als daß auszudrücken, wenn es ſich auf den vorhergehenden Begriff bezieht; p. ex.

Cela ne suffit pas *pour* me persuader.
Vous étes trop sage *pour* faire une telle chose.

5) In der Bedeutung, als wenn, gleichſam; p. ex.

Comme *pour* remonter vers leur source.

6) Bey einer Parenthesis; p. ex.

Il faut (*pour* ainsi dire) être insensible.

7) Das deutſche obgleich, wenn gleich; p. ex.

Pour être petit, il n'a pas moins de coeur.

8) Auch dieſes dritte gérondif ſteht bisweilen am Anfang einer Periode, und drückt das Wörtlein um aus; p. ex.

Pour mieux y réussir, il le pria compère.

9) Nach trop de wird lieber pour que mit dem conjonct. gebraucht, wenn zwey verſchiedene Perſonen da ſind; p. ex.

Je vous aime trop, *pour que* je vous expose à la risée.
Vous m'avez rendu trop de service, *pour que* je puisse douter de votre amitié.

D.

Das lateiniſche gérondif in do bildet ſich auf die Fragen wodurch, worin, wie? und die Antwort in oder mit; p. ex.

Où le flot se brisoit *en* gemissant.
En parlant on apprend à parler.

Elle ne pouvoit rassassier ses yeux *en* le regardant.
Ils poussèrent des cris de joie *en* nous voyant.

Chapitre VII.

De six sortes des verbes en particulier.

§. 1.

Du verbe aux. avoir.

Dieſes Verbe iſt nicht allein ein Hülfszeitwort in den vergangenen oder zukünftigen Zeiten anderer Verbes, ſondern es iſt auch ein ſelbſtſtändiges, und hat die Bedeutung **haben, bekommen, mögen, bedürfen, ſich hüten, brauchen**; p. ex.

1. J'ai beaucoup d'amis à Paris; avez-vous du tabac?
2. Vous aurez ce soir votre argent; aurez-vous des lettres?
3. Vous avez beau rire, beau pleurer, beau jurer.
4. Elle n'a qu'a commender; il n'a qu'a rester ici.
5. Je n'ai garde de le faire, de vous incommoder.
6. Je n'ai que faire de votre conseil, de votre argent.

§. 2.

Du verbe aux. être.

Dieß Verbe iſt auch nicht nur ein Hilfszeitwort bey den verbes passifs, reciproques et neutres, ſondern es hat auch eigene Bedeutungen; p. ex.

1. Je suis Allemand. Nous sommes trois. Ils étoient cent.
2. Ce n'est pas[1]) d'un père raisonnable. Ce n'est pas des sujets. Il est[2]) de la succession.
3. Êtes-vous[3]) de la compagnie? Voulez-vous être des nôtres?
4. Il est de quelque[4]) utilité; il est de mes amis; il est du devoir d'un officier.
5. À qui *est*[5]) cela? *C'est* à moi, à lui, à elle. Ce livre est à moi.

1) Auch ſtatt aller wird es gebraucht; p. ex.

Hier je fus[6]) voir votre père.
Ce matin j'ai été trouver le maître de langues.

2) Das deutſche es iſt wird auf Franzöſiſch auf fünferley Art gegeben; p. ex.

---

1) Es ſteht nicht gut an. 2) er hat Antheil. 3) halten Sie es mit. 4) einigermaſſen. 5) angehören. 6) ſtatt aller.

a. durch *il est;* p. ex. Il est vrai, es iſt wahr.

b. durch *c'est;* p. ex. C'est la verité. C'est bien. C'est mal.

c. durch *il y a;* p. ex. Il y a un an; il y a six mois; il y a trois mois.

d. durch *il fait;* p. ex. Il fait chaud. Il fait beau tems. Il fait froid.

e. durch *il vaut;* p. ex. Il faut mieux. Il ne vaut rien.

§. 3.

Observations synthétiques des verbes actifs.

1) Jedes Verbe actif regiert ſeinen accus.; p. ex.

Il aime Dieu et la vertu.

2) Sie regieren außer ihrem accus. noch andere cas; p. ex.

Cette maison accomode[1]) *mon* maitre. Der Deutſche ſetzt den Datif.

Aider quelq*u'un* de son bien	den Dat.
Il faut assister *les* pauvres et sécourir *les* affligés . .	den Dat.
Ce maitre affectionne[2]) *son* écolier	den Dat.
J'ai félicité *le* roi de la victoire	den Dat.
Vous imitez en beaucoup de choses *votre* père . . .	den Dat.
J'ai entendu conter[3]) cette fable *à* votre frère . . .	den Abl.
Eclairez[4]) *ce* Mr.	den Dat.
Je crois *la* sainte écriture comme *la* parole de Dieu .	den Dat.

Zu mehr dergleichen Régimes muß das viele Leſen oder die Praxis führen.

§. 4.

Remarques synthétiques sur les verbes passifs.

1) Bey dieſen hat man ſein Hauptaugenmerk auf das supin zu richten, welches im genre und nombre mit dem sujet übereinkommen muß, und dahin leiten den Schüler die beſonderen remarques, die wir bey dem participe passé, wie auch im zweyten Semeſter ſchon gemacht haben; p. ex.

Aimez la vertu et vous serez aimés de tout le monde; car la vertu est respectée de tous les hommes mêmes des méchants.

2) Mehrere deutſche Passifs werden im Franzöſiſchen durch ein actif mit se ausgedrückt; p. ex.

Cela *s'écrit*[5]) ainsi.
Cela *se* prononce[6]) ainsi.

---

1) gut anſtehen. 2) gewogen ſeyn. 3) erzählen hören. 4) erleuchten. 5) dieß wird ſo geſchrieben. 6) dieß wird ſo ausgeſprochen.

§. 5.

Remarques synthétiques sur les verbes neutres.

1) Die verbes neutres ſtehen den verbes actifs gleich; jene haben keinen accus. nach ſich auf die Frage: wen oder was? aller, coucher etc.; denn man kann nicht ſagen: coucher quelqu'un.

2) Man kann auch kein passif daraus machen.

3) Auch kann man aus einem Verbe neutre ein Verbe actif bilden, wenn man nämlich das Verbe faire hinzuſetzt, und ſo iſt es ein umſchriebenes actif; p. ex.

Mourir	faire mourir q. ch. tödten.
Boullir	faire boullir q. ch. kochen.
Valoir	faire valoir q. ch. geltend machen.

4) Sie werden bald durch avoir, bald durch être in ihren tems composés gebildet; hierzu nebſt einer Leſeübung dienen folgende zwey Regeln:

a. Mit être werden gewöhnlich folgende Verbes neutres conjugirt, deren supins wie ein adj. oder Beſchaffenheitswort zu einem subst. geſetzt werden können;

b. hingegen diejenigen, deren supins nicht zu einem subst. geſetzt werden können, werden mit avoir conjugirt; p. ex.

Dormir und arriver ſind beyde neutres, davon kann man wohl ſagen: un courier arrivé; aber nicht un courier dormi.
Arriver muß daher mit être,
dormir hingegen mit avoir conjugirt werden; p. ex.
Je suis arrivé.
J'ai dormi etc.

§. 6.

Remarques synthétiques sur les verbes pronominaux.

Dieſe Verbes haben ſehr vieles mit den lateiniſchen gemein; nur ein wenig weichen ſie ab.

1) Können auch die Verbes actifs als réciproques dienen; p. ex.

Tromper, se tromper, aller, s'en aller.

2) Richtet ſich das supin oder participe passif nach dem zweyten perſönlichen pronom, im genre et nombre, wenn letzteres im accus. ſteht; entſpricht es aber der Frage wem, ſo iſt es unveränderlich; p. ex.

Il s'est trompé.
Elle s'est trompée.
Ils se sont trompés.
Elles se sont trompées. } Der accus. auf die Frage: wen?

Il s'est proposé.
Elle s'est proposé.
Ils, elles se sont proposé. } Der dat. auf die Frage: wem?

3) Es giebt auch umſchriebene Verbes neutres, deren einige noch überdieß die Beziehungsparticle *en*, die andern *y* zu ſich nehmen; p. ex.

S'en aller.
S'en courir.
S'en falloir; il s'en faut[1]) encore beaucoup.
S'en manquer.
S'y prendre; s'en prendre. Je m'y prendrai.[2]) Je m'én prendrai[3]) à vous.
Je ne sais comment m'y prendre.[4]) Cela se peut.[5]) S'il se peut.[6])
S'en retourner.
S'y tromper.
S'en venir etc.

4) Sie regieren den génit., wenn ſie ihr zweytes pron. im accus. bey ſich haben; p. ex.

Il se plaint de moi à mon père.
Je m'en vengeai sur lui.
Mêlez-vous de vos affaires etc.

5) Sie regieren auch den dat.; p. ex.

Je m'amuse au jeu, à jouer.
Il s'occupe à un bel ouvrage.
Préparez-vous bientôt à cette fête etc.

§. 7.

Remarques synthétiques sur les verbes impers.

Man theilt ſie ein in indéfinis et définis.

I. Die indéfinis ſind folgende; p. ex.

a. Il bruine,[7]) il pleut, il neige, il gele, il grêle, il tonne, il faut[8]); — letzteres hat mehrere Sinne; p. ex.

b. Il faut se taire. Il faut prendre courage.

c. Il me faut sortir. Il te faut partir. Il lui faut dire. Il nous faut parler. Il leur faut lire etc.

d. Il faut . . que je finisse etc.

e. Il lui faut[9]) de l'argent. Il vous en faut[10]) encore beaucoup.

---

1) Es fehlt noch viel. 2) ich werde mich dabey benehmen. 3) ich werde Sie dafür beruchmen. 4) ich weiß nicht, wie ich mich dabey benehmen ſoll. 5) das kann ſeyn. 6) wenn es ſeyn kann. 7) es rieſelt. 8) man muß. 9) er braucht. 10) ihr braucht noch viel davon.

f. Combien vous faut[1])-il pour vos peines?

g. Il s'en faut[2]) bien que cela ne soit vrai. Il s'en faut[3]) plus d'un écu.

h. *Tant s'en faut*[4]) qu'il sache écrire, qu'il ne sache même lire. Im Deutſchen kömmt das Letztere voraus.

Tant s'en faut[5]) que la mort soit un mal, qu'au contraire on peut la regarder comme un bien.

II) Die Verbes impers. définis ſind jene, welche nur in ſofern unperſönlich ſind, als man ihre dritte Perſon im sing. braucht, ſonſt aber eben ſo häufig als perſönliche Verbes gebraucht werden; p. ex.

Il arrive, on parle, on batit, on est aimé, on se promène, il s'agit, il y a, il y va de mon honneur,[6]) il n'y va pas de ma vie, il arrive souvent, il convient que les enfans obeïssent, il importe, à ce qui me paroit[7]) il se peut[8]) faire, s'il vous plait, à ce qui me semble,[9]) il suffit, il ne tient[10]) pas à moi, s'il ne tenoit[11]) qu' à moi etc. und ſo können ſie auch in andere tems, modes und nombres négat. ou interrogat. verſetzt werden.

III) Es giebt auch viele Verbes impers. im Deutſchen, die es im Franzöſiſchen nicht ſind; die bekannteren ſind folgende:

J'ai faim, j'ai soif, j'ai chaud, j'ai froid.
J'ai sommeil,[12]) j'ai envie, j'ai appetit.
Je suis bien-aise[13]) (ravi, charmé).
Je suis faché, j'en suis mortifié.
Je m'en doute,[14]) je m'étonne, je m'ennuye.[15])
Je manque[16]) de pain, d'encre, de connaissance etc.
Je me plais[17]) bien ici, je me trouve bien, — mal.
Je me repens,[18]) je réussis.[19])
Je rêve, songe.[20])
Je l'ai sur les lèvres.[21])
Chacun à sa guise[22]) etc.

Exercices morales sur les verbes.

1. La durée de nos passions ne *dépend* pas plus de nous, que la durée de notre vie.
2. Le soleil ni la more ne se *peuvent* regarder fixement.

---

1) gebühren. 2) fehlen. 3) abgehen. 4) er kann nicht leſen, geſchweige ſchreiben. 5) der Tod iſt als eine Wohlthat zu betrachten, geſchweige als ein Uebel. 6) es iſt um meine Ehre zu thun; es gilt meine Ehre. 7) ſo wie es mir ſcheint. 8) wenn es ſeyn kann. 9) wie es mich dünkt. 10) es liegt nicht bey mir. 11) wenn es nur bey mir läge. 12) es ſchläfert mich. 13) es iſt mir ſehr lieb. 14) es ahndet mir. 15) es iſt mir die Zeit lang. 16) es fehlt mir Brod, Tinte u. ſ. w. 17) es gefallt mir hier. 18) es reuet mich. 19) es gelingt mir. 20) es traumt, es dünkt mir. 21) es liegt mir auf der Zunge. 22) es hat ein jeder ſeine Weiſe.

3. Les grands noms abaissent au lieu de l'*élever*, ceux qui ne les *savent* pas *soutenir*.
4. Le vrai moyen *d'être* trompé *c'est* de *se* croire plus fin que les autres.
5. Il est plus aisé *d'être* sage pour les autres, que de *l'être* pour soi-même.
6. On ne loue d'ordinaire que *pour être* loué.
7. Le refus de la louange est un désir *d'être* loué deux fois.
8. Il f*au*t d*o*nner pour *a*voir le plaisir seulement *d'avoir* donné.
9. Il f*au*t *so*uffrir de bonne grace, ce qu'on d*oit souffrir* nécessairement.
10. Socrate *fit* des chaloux de son destin aussi bien que de sa constance, lorsqu'*en mourant* il *but* un verre de poison à la santé du geolier.
11. Caton emprunte de son courage la force de *mourir* pour ne pas être redevable à César de la liberté *de vivre*.
12. Le silence que Pythagore *imposoit* à ses disciples, les *disposoit* d'*apprendre* toutes sortes de sciences, en les *obligeant* de *prêter* long-tems l'oreille, avant que *d'ouvrir* la bouche.
13. C'*est être* heureux de pouvoir raisonner en son malheur, puisque la raison console tous les sages.

Chapitre VIII.

Remarques synthétiques sur les modes et les tems des verbes en général.

§. 1.

Du mode indicatif et de ses tems.

Ueber den Gebrauch dieſes Mode giebt das Lateiniſche ſchon den hinlänglichen Aufſchluß; nur iſt die Rede von dem Gebrauch ſeiner tems.

Tems présent.

Auch dieſes tems erklärt ſchon die définition; einige weichen ab.

1) Ahmen die Franzoſen dem Lateiner nach bey einer Erzählung; p. ex.

Le sergent voyant le voleur,[1] l'arrête, lui furete[2]) ses poches, et le conduit en prison.

2) Brauchen ſie dieſen temps ſtatt des deutſchen futur, wenn eine Sache bald oder gewiß geſchehen wird; p. ex.

1) Dieb. 2) ausſuchen.

C'est demain fête.
Je vous vois dimanche.[1])
Il touche du clavecin.
Je reviens tout à l'heure.

3) Auch ſagt der Franzoſe, um dieſes auszudrücken; p. ex.

Il ne *fait*[2]) que boir, jouer, promener, se plaindre[3]) etc.

Tems imparfait.

1) Auch dieſes tems wird wie bey den Lateinern gebraucht; p. ex.

J'étois malade, lorsqu'il arriva.
Tandis que je dinois, il echappa.

2) Bey dem partic. conditionelle si, wenn es ſtatt des deutſchen imparf. conjonctif ſteht; p. ex.

Si je pouvois. Si je savois. Si j'avois de quoi.

NB. Heißt aber das si ob, alsdann wird das imparf. condit. gebraucht; p. ex.

Je ne sais, si vous seriez agréables.

3) Iſt bey der determinirten vergangenen Zeit eine Dauer mitbegriffen, ſo ſetzt man auch das imparfait; p. ex.

Il fai*soit* beau tems, lorsque nous *étions* au jardin.
J'*étois* si las, que je ne po*uvois* plus marcher.

Sur l'ortographe de Voltaire. Ueber die Voltairiſche Orthographie.

Pendant son séjour à Cirey, Voltaire proposa à l'académie Françoise d'adopter dans son dictionnaire *ais* au lieu de *ois*. Elle lui fit répondre que cette ortographe étoit insuffisante; qu'il seroit ridicule de remplaçer un abus par un autre abus; que *ai* ayant six sons différents laisseroit toujours le lecteur dans l'incertitude sur la prononciation de cette syllabe; qu'au reste, s'il vouloit adopter *e* au lieu de *ai*: Hollan*dès*, Ang*lès*, Fran*çes*, Borde*lès*, j'a*vès*, j'é*tès*, j'au*rès*, je se*rès*, il a*vèt*, il é*tèt*, il au*rèt*, il se*rèt* etc., l'académie feroit gloire de se conformer à cette ortographe. Voltaire ayant persisté dans son *ai*, l'ortographe est restée *in statu quo*, et il n'y a que ceux de Meidinger qui copient ou singent Voltaire, au lieu de suivre l'usage général.

Parfait simple ou défini.

1) Man bedient ſich deſſen, wenn eine völlig verfloſſene Zeit beſtimmt angegeben wird; p. ex.

Notre

---

1) Sonntag. 2) er thut nichts anderes als trinken, oder trinkt immer u. ſ. w. 3) ſich beſchweren.

Notre reine accoucha de deux princesses l'an 1822.
Je reçus le mois dernier six lettres de Munic.
Hier nous fûmes dans l'opéra.

2) Bey gewiſſen conjonct. und adverbes; jamais, comme, lorsque, quand, dèsque, d'abordque, sitôtque, aussitôtque, pas sitôt, à peine, pas plutôt; p. ex.

Je ne vis jamais un incendie plus fort que celui de Munic 1823.
Lorsque je le vis.
Il ne prononça pas plutôt ees paroles.
Dès que j'aperçus le roi etc.

Parfait composé ou indéfini.

1) Es wird gebraucht, wenn die vergangene Zeit nicht beſtimmt iſt; p. ex.

Caïn a tué son frère Abel.
Le déluge s'est étendu sur une grande partie de l'Asie.

2) Wenn man ſie zwar beſtimmt angiebt, aber die Zeit doch nicht verfloſſen iſt; p. ex.

J'ai beaucoup travaillé cette semaine.
Je n'ai guère gagné aujourd'hui.
Il a fait cette nuit un grand vent.

3) Bey hier kann auch das parfait indéfini ſtehen; p. ex.

J'ai dîné hier à l'auberge. *De Wailly.*

4) Um die Schwierigkeiten bey den tems parf. zu heben, ſo bediene man ſich folgender zwey Hauptbemerkungen:

A. Benennt man keine Zeit, so braucht man das parf. compos.; p. ex.

Avez-vous aussi été à Munic? oui j'y ai été.

B. Benennt man aber eine gewiſſe Zeit, und iſt dieſelbe entweder ſchon ganz verfloſſen, oder dauert ſie noch. Iſt ſie ganz und gar verfloſſen, ſo braucht man das parf. simple; p. ex.

Je fus hier à Munic; il fit fort froid l'hiver passé.

Dauert aber die Zeit noch, ſo nehme man das parfait composé; p. ex.

J'ai été hier et aujourd'hui chez moi.

Plusqueparfait I.

1) Es wird gebraucht bey einer Handlung, die damals eben geſchehen war, als irgend etwas anderes geſchah; p. ex.

J'*avois* déjà dîné lorsque votre frère arriva.
L'enfant *s'étoit* réjoui lorsque son père arriva.

2) Man findet es auch gerne bey guten Autoren nach si; wenn die Bedingung aufs Vergangene, das Bedingte aber auf das Gegenwärtige oder Zukünftige geht; p. ex.

Si j'avois été à la maison, elle n'auroit pas pris feu.

3) Bey que, daß, wenn nicht nur das vorhergehende Verbe Vergangenheit ausdrückt, ſondern auch das auf que folgende Verbe Vergangenheit ausdrücken ſoll; p. ex.

Je ne savois pas que vous vous étiez appliqué à l'étude de la musique.

4) Der Grammatiker de Wailly nennt es tems imparfait composé, weil die dauernde Zeit ſchon längſt muß vergangen geweſen ſeyn, ſo wie im Latein; p. ex.

Après que j'*avois* étudié une heure, je déjeûnois.

Plusqueparfait II. antérieur ou défini.

Dieſes plusqueparfait iſt ſo, wie das tems parfait simple und composé davon hergeleitet. Man bedient ſich deſſen, wenn eine längſt vergangene Zeit beſtimmt wird ohne auf ihre Dauer Acht zu haben; p. ex.

Dès que nous *eûmes* déjeûné.
Aussitôt qu'il eût le consentement du père et de la mère, il se maria.
Il ne fut pas plutôt arrivé.

Remarque.

Die tems parfaits werden oft mit dem Verbe venir ausgedrückt; p. ex.

Il *vient* d'arriver.
Je *viens* de lui payer ses appointemens.
Nous *venons* de boire un coup.

Du futur simple.

Dieſes geht ganz dem Lateiniſchen nach; p. ex.

Le tems sera court — tempus breve erit.

Remarques synthétiques.

1) Es zeigt oft einen Befehl an, und wird im Deutſchen durch **ſollen** ausgedrückt; p. ex.

Tu feras ton devoir. Tu ne prendras point de présent. Tu rendras à ton frère le livre en question.

2) Auch drückt es einen Wunſch, ein Verlangen aus; p. ex.

N'est-ce pas? Vous me ferez ce plaisir.

3) Auch drückt das Verbe irrég. *aller*, beynahe, bey einem Verbe ziemlich das futur, ſo wie oben das Verbe venir das parfait aus; p. ex.

Je vais dîner. Nous allons prendre du lait.
N'allons-nous pas jouer?

Du futur composé, antérieur ou passé.

Dieſes futur wird wie im Deutſchen gebraucht, um etwas Zukünftiges als vergangen darzuſtellen; weßwegen es auch futur passé genannt wird; p. ex.

Quand vous *aurez* lû mes lettres, ne manquez pas de me les renvoyer.
Remettez cette lettre à votre ami, aussitôt qu'il *sera* arrivé.
Il *aura* soupé dans une heure.

Remarques synthétiques.

Wenn im Deutſchen ein futur parfait ſteht, und im Franzöſiſchen ein Conjonctif erfordert wird, ſo ſetzt man an deſſen Statt das parfait composé des Conjonctif; p. ex.

[1]) Attendez que nous ayons déjeûné.

Chapitre IX.

Du mode impératif.

Der Franzoſe und der Lateiner kommen bey dieſem Mode mit dem Deutſchen überein; p. ex.

[2]) Crains Dieu et honore le roi.
Reconnaissez un Dieu.
Retenez votre langue.
Réprimez votre colère.
Faites acquisition de la science.
Demeurez ferme dans votre religion.
Abstenez-vous de faire le mal.
Fréquentez les bons.
Couvrez les défauts de votre prochain.
Soulagez les pauvres de vos aumônes.
Et attendez l'éternité pour récompense.

1) Wartet, bis wir werden gefrühſtückt haben. 2) Fürchte Gott.

Observations.

Zur Milderung des Impératifs brauchen die Franzoſen oft folgende höfliche Redensarten:

Vous me ferez ce plaisir de . . . .
S'il vous plait donnez moi.
Je vous prie de . . . . de grace, obligez moi de me dire. Faites moi l'amitié. Donnez-vous la peine, de venir chez moi. Ayez la bonté etc.

Chapitre X.

Remarques synthétiques sur les deux tems du mode conditionel.

Dieſer Modus bedient ſich der Franzoſe in folgenden Fällen:

1) Wenn vor der Bedingniß ein Satz mit dem deutſchen würde vorhergeht; p. ex.

Nous nous épargnerions bien de la peine, si nous savions modérer nos passions.
Je parlerois toujours françois, si je savois autant que vous.

Dann entſpricht es dem deutſchen Conditionel, welches durch würde gebildet wird.

Remarque.

So oft man in einem Satze die Conjonction si braucht, muß man nach derſelben nie den mode condit., noch das futur simple ſetzen, um eine Bedingniß auszudrücken, ſage daher nicht:

S'il viendroit,	ſondern	s'il venoit.
S'il viendra,	—	s'il vient.
S'il seroit venu,	—	s'il étoit venu.
S'il sera venu,	—	s'il est venu.

Zeigt aber si keine Bedingung an, und muß es im Deutſchen durch ob überſetzt werden, dann kann das futur, ſo wie das Conditionel darnach ſtehen; p. ex.

Je ne sais, si mon ami arrivera aujourd'hui.
Je ne sais, s'il auroit fait cela.

2) Die Deutſchen brauchen oft das plusqueparfait du conjonctif ſtatt des Conditionel; p. ex.

Ich hätte dieß gethan, wenn . . . . . anſtatt: ich würde dieß gethan haben; p. ex.
J'aurois fait cela.
Je le lui aurois refusé.

3) Im Deutſchen braucht man oft das imparfait du conjonctif ſtatt des Conditionel; p. ex.

Wie glücklich wäre ich? anſtatt: wie glücklich würde ich ſeyn.

Im Franzöſiſchen geht dieſes nicht; man muß ſagen:

Que je *serois* heureux, nicht que je fusse heureux, noch viel weniger, que j'étois heureux?

4) Das imparf. conditionel wird im Franzöſiſchen oft ſtatt des présent indicatif gebraucht, und dann liegt darin eine Art von Wunſch, Erſtaunen und Unbeſtimmtheit, die im Deutſchen durch ſollen und dürfen ausgedrückt wird; p. ex.

J'aime*rois* qu'on travaillât à former le coeur et l'esprit de la jeunesse.
On croi*roit*, on di*roit* à le voir, qu'il est malade.

5) Man braucht es auch nach folgenden Wörtern:

Volontiers, quand, quand bien, que, oh que, ah que; p. ex.
Je le ferois volontiers, si je pouvois.
Je vous en donnerois volontiers, si j'en avois.
Je ne lui pardonnerois, quand même je devrois mourir.
Que je serois bien aise.
Que je rirois; oh que je rirois, ah que je serois bien aise.

6) Ueberhaupt wird es gebraucht, wie das deutſche und das lateiniſche imparf. condit. ohne daß es mit einem vor- oder nachgehenden Satze verbunden iſt; p. ex.

Mr. voudriez-vous bien faire un service?
N'auriez-vous point de honte?
Si j'étois en votre place, j'agirois autrement.

Chapitre XI.

Observations synthétiques sur le mode conjonct. ou subjonctif.

§. 1.

Par quels moyens son présent et le reste de ses tems se fait.

1) Nach der Conjonction que, wenn es den Sinn, wie im Lateiniſchen *ut*, hat; p. ex.

Je souhaite qu'il *vienne*.
Je désire que vous *soyez* content, mon lecteur.

2) Bey folgenden Conjonctions:

Afin que A ce que	damit.	De peur que ne Afin que ne	damit nicht.

Pourvuque wenn anders.
En cas que falls.
Moyennant que wenn nur.
Malgrè que wider den Willen, daß ....
Posé que / Quelque } im Fall.
En cas que ne falls nicht.
Si ce n'est que es wäre denn, daß ....

Bienque obſchon, wenn gleich.
Encore que ....
Quoi que ....
Avant que eher als.
Pour que ......
Soit que / Jusqu'à ce que { es ſey, oder / bis daß ....
Tant s'en faut que, geſchweige, daß ... p. ex.

Quoique l'ambition *soit* un vice, elle a été néanmoins la source de bien des vertus.

Les plaisirs ne sont pas assez solides, *pourqu'on* les appro*fondisse*, il ne faut que les effleurer.

Quelque puissant qu'on *soit* en richesse, en crédit,
Quelque mauvais succès qu'*ait* tout ce qu'on écrit,
On n'est jamais content de sa fortune.
Ni mécontent de son esprit.

La Fontaine.

Cyrus disoit qu'on n'étoit pas digne de commander, *à moins qu*'on ne *fut* meilleur que ceux, à qui on commande.

Remarque.

Man ſetzt nicht ne vor avant que und den subjonctif; p. ex.

Il faut partir avant qu'il *soit* nuit, avant qu'il fasse froid etc.
De Wailly.

3) Wenn man wünſcht, c'est à dire nachfolgenden Sätzen:

Je voudrois, je souhaiterois, que. Dieu fasse que. Veuille-que. Plaise à Dieu-que. A Dieu ne plaise-que etc.; p. ex.

Plaise à Dieu que mon père *soit* rétabli.
Je souhaiterois qu'il *fit* beau tems demain.
Dieu fasse que nous *ayons* bientôt la paix.

4) Que regiert den Conjonctif:

A. Wenn es den Sinn folgender Conjonctions hat: si, à moins que, avant que, dès que, aussitôt-que, soit que, quoique, sans que, de peur que, de crainte que; p. ex.

Si vous lisez l'histoire et *que* vous cherchiez un prince également favorisé, et persécuté de la fortune, vous le trouverez dans la personne de l'empereur Henri IV.

Epaminondas ayant été blessé à la bataille de Mantinée, ne voulut pas laisser arracher le fer de sa plaie, *qu'il n'eût*

reçu des nouvelles de la victoire; c'est à dire, *avant qu*'il eût reçu.
Qu'il fasse le moindre excès, il tombe malade; c'est à dire, dès qu'il fait, aussitôt qu'il fait.
Il ne fait point de voyage *qu'il ne revienne* enrhumé, c'est à dire, *sans qu*'il.
Venez *que* je vous dise un mot, c'est à dire afin que.
Le dépit n'a jamais satisfait ses transports.
Qu'il n'*ait* livré notre ami à d'éternels remords.

B. Wenn man zweifelhaft redet, und, wenn das vorhergehende Verbe fragweiſs ſteht, die Conjonction si vorgeht, oder mit einer négation begleitet iſt; p. ex.

Croyez-vous *qu'on devienne* savant sans étudier avec méthode?
Si j'étois sûr *qu'il n'arrivât* pas aujourd'hui, je m'en retournerois à mes affaires.

Hingegen ſetze das Verbe in den mode indicat., wenn man etwas durchaus bekräftigen will, und der Sinn obiger Regel B. entgegengeſetzt iſt; p. ex.

On ne sauroit contester, que Dieu a le pouvoir de punir le crime, et de récompenser la vertu.
Croyez-vous qu'un honnête homme n'*est* pas plus estimable, qu'un fourbe [1]) et un fripon.
Si vous étes persuadé qu'il *est* honnête homme, et qu'il *veut* votre bien, suivez ses conseils.

C. Que regiert den Conjonctif bey einem mode impérat.; p. ex.

Qu'on ne *vienne* point me vanter [2]) un grand nom, si celui, qui le porte est inutile à l'état.

D. Ignorer ohne négation regiert den Conjonctif; p. ex.

J'ignorois que vous *fussiez* malade.

Ne pas ignorer, c'est à dire, savoir, und hernach folgt der indicatif; p. ex.

Vous m'ignorez pas que la bonne foi [3]) *est* la base du commerce.

E. So regiert auch dissimuler ohne négat. den conjonct.; p. ex.

Il dissimula, qu'il s'en fût aperçu.

Iſt aber auch eine négat. dabey, ſo macht man mit dem folgenden Verbe den Mode indicat.; p. ex.

Je ne vous dissimulerai pas, *que je suis* peu content de vos procédés. [4])

De Wailly.

---

1) Dieb. 2) ſich rühmen. 3) die Treue. 4) Betragen.

F. Es folgt der Conjonctif nach einem Verbe impersonnel; p. ex.

C'est dommage que la fortune vous *ait* si mal pourvu.
C'est assez qu'il *m'ait* permis de dire la vérité.
Il faut que vous *fassiez* votre devoir.
Peu s'en faut [1]) que je n'aie tout oublié.

NB. Man ſetzt aber den Indicatif, wenn das Verbe impersonnel von der Art iſt, daß man mit völliger Gewißheit das Folgende behaupten kann; p. ex.

Il est sur *qu'il a fait*, ce qu'on a voulu, qu'il fit etc.

G. Tant s'en faut; nach dieſem ſteht blos das erſtere mit que verbundene Verbe im Conjonctif, das zweyte im indicat.; p. ex.

Tant s'en faut [2]) *qu'il l'ait* battu, qu'au contraire il l'a embrassé.

NB. Nach *à condition que, à la charge que* folgt das futur indicat.; p. ex.

Je lui ai vendu ma maison à condition, à la charge qu'il me la *payera* en un an.

Remarque.

Nach dem impers. *il y a, il est* ſteht blos alsdann das zweyte Verbe im Conjonctif, wenn il y a, il est von einer négation begleitet, oder frageweis gebraucht wird; p. ex.

Il n'y a pas un homme, ou, y a-t-il un homme, qui *puisse* se vanter de n'avoir jamais manqué à son devoir.

Der Conjonctif ſteht nach den pronoms *qui, que, dont, le quel, où, d'où par où.*

1) Wenn ein superlatif seul, premier, dernier, oder eine Frage vorhergeht, durch die der folgende Satz bedingnißweiſe dargeſtellt wird; p. ex.

Le *meilleur* cortége qu'un prince *puisse* avoir, c'est le collet de ses sujets.
La *seule* chose que vous *puissiez* faire, c'est de supporter patiennement votre sort.
Quel est l'insensé qui *tienne* pour sûr, fût-il à la fleur de l'age qu'il vivra jusqu'au soir.

2) Wenn man durch das Wort, das nach dem rélatif folgt, ohne beſtimmt zu bejahen, noch zu verneinen, ei-

---

1) beynahe. 2) weit gefehlt.

nen Wunſch, eine Bedingung, etwas Unbeſtimmtes ausdrücken will; p. ex.

Je cherche quelqu'un qui *veuille* bien m'obliger, à qui je *puisse* confier mes affaires, qui *prenne* soin de mes intérêts, comme de siens propres.

Choisissez une retraite, où vous *soyez* tranquille, un poste d'où vous puissiez vous défendre.

NB. Fiele die Bedingung weg, ſo würde man den Indicat. gebrauchen; p. ex.

Je cherche quelqu'un *qui* m'a rendu service, et à qui je *veux* témoigner ma reconnaissance.

Dieſe Regel deutet auf eine Menge von Beyſpielen, die vielleicht alle einzeln eine Unterſuchung und Erklärung nöthig machen dürften. Die Grammatik kann ſie unmöglich alle angeben. Sie befriedigt ſich immer mit der Hauptregel und einer ſtärkern Praxis im Ueberſetzen.

Haupt-Regeln,

womit die vier tems du mode Conjonctif erleichtert werden, ſammt einer Tabelle.

De Wailly.

I. Wenn das erſte Verbe im tems présent oder futur ſteht, ſo wird das zweyte, welches auf die Conjonct. folgt, im présent des Conjonctif geſetzt, in ſo ferne man ein présent oder futur bilden will. Will man hingegen eine vergangene Zeit ausdrücken, ſo ſetze man es im tems parfait; p. ex.

Il faut que celui, *qui parle, se mette* à la portée de ceux qui l'écoutent.

Je souhaite que votre frère *vienne* demain ici.

Il faudra qu'ils se *rendent* à la force de la vérité, quand ils auront permis, quelle paroisse dans tout son jour.

Il suffit qu'un habile n'*ait* rien négligé pour faire réussir une entreprise; le mauvais succès ne doit pas diminuer son mérite.

Il est facheux qu'un si beau talent *ait été* terni par le plus odieux de tous les vices par la perfidie.

II. Wenn das erſte Verbe im tems parfait indéfini ſteht, ſo ſetzt man das zweyte in das imparfait du Conjonctif, wenn man ein présent oder futur anzeigen will; in die vergangene aber, wenn man eine vergangene Zeit andeuten will; p. ex.

On s'est servi d'écorces d'arbres ou de peaux pour écrire, avant que le papier fût en usage.

Digitized by Google

Il a fallu qu'il *ait* sollicité ses juges, et qu'il se *soit* informé de plusieures autres affaires.

NB. Man kann das zweyte Verbe im tems présent ſetzen, wenn man eine Handlung ausdrückt, welche zu jeder Zeit geſchieht oder geſchehen kann; p. ex.

Dieu a entouré les yeux de tuniques fort minus, transparentes au devant, afin que l'on *puisse* voir à travers.
Allez demander à un vieillard pour qui plantez-vous? il vous répondra; pour les Dieux immortels, qui ont voulu et que je profite du travail de ceux, qui m'ont précédé, et que ceux, qui me suivront profitent du mien.

III. In dem Falle, daß das erſte Verbe im tems imparf. passé, plusqueparf. oder Conditionel ſteht, ſo ſetzt man das zweyte in das imparfait du subjonctif, wenn man ein tems présent oder futur bilden will; man ſetzt es aber in das plusqueparfait, wenn von einer vergangenen Zeit die Rede ſeyn ſoll.

M. de Turenne ne voulut jamais rien prendre à crédit chez les marchants, de peur, disoit-il, qu'ils n'en *perdissent* une bonne partie, s'il venoit à être tué.
Tous les ouvriers qui travailloient pour sa maison, avoient ordre, de porter leurs mémoires avant qu'on *partit* pour la compagne, et ils étoient payés régulièrement.
Lycurgue avoit défendu par une de ses lois qu'on éclairât ceux qui sortoient le soir d'un festin à fin que crainte de ne pouvoir se retirer chez eux, les *empêchât* de s'enivrer.
Tout gouvernement étoit vicieux avant que la suite des siècles, et en particulier Christianisme *eussent* adouci et perfectionné l'esprit humain.

IV. Man bedient ſich bisweilen der ganz vergangenen, ja der mehr als vergangenen Zeit des subjonctif; p. ex.

Je ne crois pas que vous *ayez eu* diné avant midi.
Je ne crois pas que vous *eussiez eu* diné avant midi.

V. Die tems des subjonctif ſind noch üblich bey gewiſſen elliptiſchen Redensarten, d. h. wo einige ſupprimirt ſind; p. ex.

Puissiez-vous vivre cent ans *c'est à dire.*
Je voudrois, que vous je souhaiterois qu'il, elle.

Digitized by Google

Tableau

de l'usage des tems du Conjonctif se rapportant aux règles précédentes.

I. Premier verbe	au présent au futur *Second verbe.*	*Au présent* du Conj. pour exprimer un présent ou futur. *Au parfait* pour exprimer un passé.
II. Premier verbe	au parfait indéfini *Second verbe.*	*A' l'imparfait* du Conjonctif pour exprimer un présent ou un futur. *Au parfait* pour exprimer un passé. Au présent pour exprimer une action, qui se fait, ou peut se faire tous les tems.
III. Premier verbe	à l'imparfait aux parfaits aux plusqueparf. aux conditionels *Second verbe.*	*A' l'imparfait* pour exprimer un futur ou présent. *Au plusqueparfait* pour marquer une chose passée.

Section troisième.

Des verbes les plus usités, qui forment différentes phrases, et causent différents régimes, en se détournants de l'examen ordinaire, mis en ordre de l'alphabet, pour faciliter la traduction et le discours.

1. Abuser, mißbrauchen, betrügen.	Vous abusez *de ma* patience, de mon argent etc. Il s'est abusé.	Sie mißbrauchen meine Geduld, mein Geld. Er hat ſich geirrt.
2. Aider, helfen.	Aidez *ce* pauvre de vos biens.	Helfet dieſem Armen mit euerm Vermögen.
3. Aimer, gerne haben, gerne eſſen, gerne leſen, gerne hören, gerne ſpielen, gerne trinken ꝛc.	J'aime beaucoup la bierre bavaroise. Aimez-vous aussi le pain de ménage? J'aime beaucoup la musique. J'aime beaucoup le jeu de quilles.	Ich trinke das bairiſche Bier gerne. Eſſen ſie auch das Hausbrod gerne? Ich bin ein großer Liebhaber von der Muſik. Ich bin ein Freund vom Kegelſchieben.

Nous nous aimons beaucoup dans ce jardin.	Wir ſind gerne in dieſem Garten.
J'aime plus le gras que le maigre.	Ich ziehe die Fleiſchſpeiſe der Faſtenſpeiſe vor.
Elle n'aime pas les chiens.	Sie iſt keine Freundin von Hunden.

Dieſes Verbe ſteht zierlich vor einem infinitif, und drückt das tems futur aus, da hingegen das Verbe venir, kommen, die tems parfaits anzeigt, ſiehe ſpäter.

4. Aller, gehen.	Il s'en va faire nuit.	Es wird Nacht werden.
	Il va sonner midi.	Es wird 12 Uhr ſchlagen.
	Je m'en vais vous quérir du pain.	Ich will Ihnen Brod holen.
	Il s'en va de mon honneur.	Es iſt um meine Ehre zu thun.
	Il est allé vous quérir de l'eau.	Er holt Ihnen Waſſer.
	Voulez-vous aller à pied?	Wollen Sie zu Fuß reiſen?
	Pardonnez-moi, nous allons à cheval.	Verzeihen Sie, wir reiten.
	Mes amis vont en carosse.	Meine Freunde fahren.
	La dépense ira plus loin.	Der Aufwand wird größer werden.
	Ce chapeau vous va bien.	Dieſer Hut ſteht Ihnen gut an.
	Cet habit vous ira mieux.	Dieſes Kleid wird Ihnen beſſer anſtehen.
	Quand il devroit aller *de* tout mon bien.	Sollte ich mein ganzes Vermögen daranſetzen.
	Il se laisse aller *aux* présens.	Er läßt ſich gerne beſtechen.
	Il n'en ira pas *de* cela.	Es wird nicht ſo ausfallen.
	Ces deux couleurs vont bien l'une avec l'autre.	Dieſe zwey Farben ſtechen gut von einander ab.
	Voici un secret pour faire en aller les punaises.	Hier iſt ein geheimes Mittel, die Wanzen zu vertreiben.
	De combien allez-vous?	Wie viel bieten ſie?
	Cette tache s'en ira à la première lessive.	Dieſer Fleck wird bey der erſten Wäſche vergehen.
	Ces deux gants vont ensemble.	Dieſe Handſchuhe gehören zuſammen.
	Il y va de sa tête.	Sein Kopf ſteht dabey in Gefahr.
	J'y vais de deux pistolets.	Ich ſetze 2 Piſtolen.
	Aller en traineau, en bateau.	Im Schlitten, im Schiffe fahren.
	Aller au devant de quelqu'un.	Einem entgegengehen.
	Aller par eau.	Zu Waſſer reiſen.
	Comment va la santé?	Wie ſteht es mit der Geſundheit?

	Se laisser aller à la tentation.	Unterliegen . . . .
	Au pis aller.	Wenn alle Stricke reißen, im ſchlimmſten Falle.
	Quand il iroit de ma fortune.	Verſcherzen . . . . .
	Aller de pair avec quelqu'un.	Einem im Anſehen gleichen.
	Il n'en ira pas de cela, comme vous pensez.	Es wird nicht ſo ausfallen . . . .
	Le vin s'en va.	Verdünſten . . . . .
	Les jeunes gens viennent, et les vieillards s'en vont	Sterben.
	S'en aller d'une carte.	Wegwerfen . . . . .
	Cela va sans dire.	Dieß verſteht ſich.
	Mon chapeau s'en va.	. . . . iſt abgenutzt.
	Aller aux opinions.	Die Stimmen ſammeln.
	Se laisser aller à la douleur.	Nachgeben . . . . .
5. Appeler, rufen.	Appeler au secours, à l'aide.	Um Hülfe rufen.
	Appeler des yeux.	Mit den Augen winken.
6. Approcher, nähern, s'approcher.	Approchez-vous *du* feu!	Nähern Sie ſich dem Feuer!
	Il approche *le* roi.	Er hat Zutritt bey dem König.
	Nous nous approchons *de la* ville.	Wir kommen der Stadt näher.
	Approcher *du* but.	Nächſt dem Ziele treffen.
	Ces deux couleurs approchent fort l'une *de* l'autre.	Dieſe 2 Farben ſchicken ſich gut zuſammen.
7. Attendre, warten.	Attendre l'ennemi *de* pied ferme.	Den Feind herzhaft erwarten.
	Il faut long-tems attendre *après le* souper.	Man muß lange auf das Nachteſſen warten.
	Il attend *après* les chevaux pour partir.	Er wartet auf die Pferde zum Abreiſen.
	Il y a long-tems que j'attends *après* vous.	Ich warte ſchon lange auf Sie.
	Je m'y attendois.	Ich mache mich gefaßt darauf.
8. Avancer, vorrücken, vorſchieſſen.	Avancer le dîner.	Früher Mittag ſpeiſen.
	Avancer *en* âge, *en* sagesse etc.	An Alter, an Weisheit zunehmen.
	Avancez moi mes appointements.	Geben Sie mir meinen Gehalt voraus.
9. Avoir, haben, bekommen.	Vous n'avez *qu'à* commander.	Sie dürfen nur befehlen.
	Il n'a qu'à le dire.	Er darf es nur ſagen.

impers. es giebt.	Vous avez beau dire, crier.	Sie haben gut reden, gut ſchreyen.
	Il a beaû boire, sa cave est plaine de vin.	Er hat gut trinken, ſein Keller iſt voll Wein.
	Je n'ai garde *de* le faire.	Dieſes werde ich wohl bleiben laſſen.
	Je n'ai garde *de* l'acheter.	Dieſes werde ich ſicher nicht kaufen.
	Vous aurez encore ce soir des lettres.	Ihr werdet dieſen Abend Briefe erhalten.
	Il aura encore de l'argent pour boire.	Er wird noch ein Trinkgeld erhalten.
	Je n'ai que faire de vous.	Ich brauche euch nicht.
	Vous n'avez que faire de ce livre.	Ihr braucht dieſes Buch nicht.
	J'ai faim, soif, froid appetit, envie.	Ich habe Hunger, Durſt, Froſt, Eßbegierde, Luſt.
	C'est tout son avoir.	Hier iſt ſein ganzes Vermögen.
	Il y a deux ans qu'il est mort.	Er iſt vor 2 Jahren geſtorben.
	Il y a déjà trois mois qu'il est arrivé.	Er iſt ſchon vor 3 Monaten angekommen.
	J'ai à vous remercier.	Ich muß Ihnen danken.
	Vous avez bien à me croire.	Ihr dürft mir wohl glauben.
	Il y a lieu de croire.	Man hat Urſache zu glauben.
	On saura bien l'avoir.	Man wird ihn ſchon bekommen.
	Il en a.	Er hat ſeinen Theil.
	Vous en aurez.	Ihr werdet euern Theil bekommen.
	Vous n'avez qu'à le dire.	Ihr dürft es nur ſagen.
	Il a 50 ans.	Er iſt 50 Jahre alt.
	Mademoiselle a chaud.	Der Jungfer iſt warm.

NB. Niemal est.

10. **Boire, trinken.**	Savez-vous des chansons *à* boire?	Wiſſen Sie Trinklieder?
	Je n'ai bu qu'un doigt de vin.	Ich habe nur einen Tropfen Wein getrunken, einen Schluck.
	Ce papier boit.	Dieſes Papier fließt.
	Je m'en vais boire *à* la fontaine.	Ich will an dem Brunnen trinken.
	Buvez *à* ma santé.	Trinkt meine Geſundheit.
	Voici de l'argent pour boire.	Hier habt Ihr ein Trinkgeld.
	Allons boire un coup.	Laſſet uns eines trinken.
	Je bois *à* vous.	Ich bringe es Ihnen.
	Eh vous? vous buvez cet affront?	Was? Sie ſtecken dieſen Schimpf ein?

	Voulez-vous boire *dans* mon verre?	Wollen Sie aus meinem Glaſe trinken?
	Boire *dans* le creux de la main.	Aus der hohlen Hand trinken.
11. Braver, trotzen.	Braver la mort.	Dem Tode Trotz bieten.
	Les héros bravant les dangers.	Die Helden trotzen den Gefahren.
12. Changer, wechſeln, ändern.	Il a changé son fusil contre des pistolets.	Er hat ſeine Flinte gegen Piſtolen vertauſcht.
	Que voulez-vous faire changer à cet habit?	Was wollen Sie an dieſem Kleide ändern laſſen?
	Changer d'habit, de chemise, de sentiment, d'avis.	Das Kleid, Hemd wechſeln, die Geſinnung ändern.
	Le pain est changé au corps de notre Seigneur.	Das Brod wird in den Leib unſers Herrn verwandelt.
	La femme de Loth fut changée en une statue de sel.	Loth's Weib wurde in eine Salzſäule verwandelt.
	Avez-vous changé de logis?	Haben ſie eine andere Wohnung bezogen.
	Il n'a pas changé conduite.	Er hat ſein Betragen nicht geändert.
13. Commander, befehlen, gebieten.	Il a commandé un tel régiment.	Er hat ein gewiſſes Regiment commandirt.
	Dieu commanda à la mer, aux vents.	Der Herr gebot dem Meere, den Winden.
	Commander dans une province.	Ueber eine Provinz zu befehlen haben.
	Le père commande à ses enfants, le maitre à ses domestiques.	Der Vater gebietet ſeinen Kindern, der Herr ſeinen Bedienten.
14. Commencer, anfangen.	L'enfant commence à parler, à marcher.	Das Kind fängt an zu ſprechen, zu laufen.
	Il commence sa journée par secourir les malheureux.	Er fängt ſein Tagewerk damit an, daß er den Unglücklichen zu Hilfe kommt.
	Il commence à faire jour, à pleuvoir, à neiger.	Es fängt an Tag zu werden, zu regnen, zu ſchneien.
	C'est lui qui a commencé cet enfant à instruire.	Er hat dieſem Kinde den erſten Unterricht gegeben.
15. Connoître, kennen, se, ſich auf etwas verſtehen.	Je ne me connois pas en tableau.	Ich verſtehe mich nicht auf die Mahlereyen.
	Je ne m'y connois pas, ma foi.	Bey meiner Treue, ich verſtehe mich nicht darauf.

16. Croire, halten, glauben.	Je vous crois homme d'honneur.	Ich halte Sie für einen Ehrenmann.
	Je vous en croirai sur votre parole.	Ich will es Ihnen auf Ihr Wort glauben.
	Il n'en sera pas cru.	Man wird es ihm nicht glauben.
	Croyez en Dieu, protecteur de l'innocence.	Traue auf Gott, den Beſchützer der Unſchuld.
	Croire les Mystères, l'Evangile, au saint esprit, en Jesus Christ etc.	An die Geheimniſſe, an das Evangelium, an den heil. Geiſt, an Jeſus Chriſtus glauben.
17. Devenir, werden, hinkommen.	Qu'est devenu votre frère?	Wo iſt Euer Bruder hingekommen?
	Qu'est devenu son bien?	Wo iſt ſein Vermögen hingekommen?
18. Devoir, ſollen, müſſen, ſchuldig ſeyn.	Il doit plus qu'il n'a vaillant.	Er iſt mehr ſchuldig, als er hat.
	Avez-vous reçu l'argent, qui vous est dû?	Haben ſie das Geld erhalten, das man Ihnen ſchuldig iſt?
	Chose promise est chose dûe.	Was man verſprochen hat, muß man halten.
	Le dernier devoir.	Die letzte Pflicht.
	J'irai vous rendre mes devoirs.	Ich werde Ihnen meine Aufwartung machen.
19. Dire, ſagen, meinen.	J'ai l'honneur de me dire votre très humble etc.	Ich habe die Ehre, mich zu nennen u. ſ. w.
	Ils se disoient musiciens.	Sie gaben ſich für Muſikanten aus.
	Il se dit bien des menteries.	Es verbreiten ſich viele Lügen.
	Un tel soit disant gentilhomme, docteur, officier.	Der oder ein angeblicher Edelmann, Doctor, Offizier.
	Au dire des témoins.	Nach Ausſage der Zeugen.
	Cela s'en va sans dire.	Das verſteht ſich.
	Quand direz-vous la messe, le chapelet, le bréviaire.	Wann leſen Sie die Meſſe, beten ſie den Roſenkranz? u. ſ. w.
	Qu'est-ce à dire?	Was will dieß heiſſen?
	C'est à dire.	Das iſt, das heißt.
	Pour tout dire.	Mit einem Worte.
	Le savez-vous dire par coeur?	Können Sie es auswendig herſagen?
	Ils se disoient.	Sie ſagten unter einander.
	Le sus dit, ou le ci dessus dit, le ci après dit.	Der oben, der untenbenannte.
	Cela soit dit en passant.	Dieß will ich nur geſagt haben.
	Il y a bien à dire.	Es fehlt noch viel daran.
	Je l'ai ouï dire à mon frère.	Ich hörte es von meinem Bruder ſelbſt ſagen.

Je

	Je l'ai ouï dire *de* mon frère.	Ich habe gehört, daß man es von meinem Bruder ſagte.
20. Donner, geben u. ſ. w.	Cela vous donnera la fièvre.	Sie werden davon das Fieber bekommen.
	Cela lui a donné la mort.	Dieß hat ihm das Leben gekoſtet.
	Tout le monde lui donne le pas, la porte.	Jedermann läßt ihm den Vorzug.
	Donnez-*vous* la peine d'entrer.	Belieben Sie hineinzugehen.
	Le soleil, le vent donne fort ici.	Die Sonne ſcheint hier heiß, der Wind weht heftig.
	Donner jour, donner heure.	Den Tag, die Stunde, beſtimmen.
	Je vous donne le bon jour, le bon soir.	Ich wünſche Ihnen einen guten Tag, Abend.
	Il m'a donné rendez-vous à	Er hat mich nach . . . . beſtellt.
	Cela vous donnera *à* penser.	Dieß wird Ihnen Nachdenken verurſachen.
	Il donne tout son tems à . . .	Er verlegt ſich ganz auf . . .
	Donnez attention à cela.	Seyd aufmerkſam auf dieß.
	Ce vin donne *à* la tête.	Dieſer Wein ſteigt in den Kopf.
	Cet homme donne tout *dans* les moeubles, tableaux.	Dieſer Mann verwendet alles auf . . . .
	Les vin, les blés ont assez bien donné cette année.	Der Wein, das Getreide haben heuer ziemlich ausgegeben.
	Le vin de Champagne n'a guères donné.	Der Champagner Wein hat nicht viel ausgegeben.
	L'armée de l'ennemi donna *de* toutes parts.	Die feindliche Armee griff auf allen Punkten an.
	Nous donnons tous les soirs *au* but.	Wir ſchieſſen alle Abende auf die Scheibe.
	J'ai donné *contre* une pierre.	Ich bin an einen Stein geſtoſſen.
	Il a donné *dans* mon sentiment.	Er hat meiner Meynung beygeſtimmt.
21. Douter, zweifeln.	Pourquoi doutez-vous *de la* vérité de mon rapport?	Warum zweifeln Sie an der Wahrheit meiner Nachricht?
	Ce homme a coutûme de douter de tout.	Dieſer Mann iſt gewohnt, an allem zu zweifeln.
22. Durer, dauern, bleiben.	Cette fille ne peut durer *en* place.	Dieß Mädchen kann vor Unruhe nicht auf einer Stelle bleiben.

23. Éblouir, blenden, verblenden.	Un bon juge ne se laisse pas éblouir à l'or.	Ein guter Richter läßt ſich nicht durch Gold verblenden.
24. Échapper, entwiſchen, entkommen, vermeiden.	Il a échappé *le* danger.	Er iſt der Gefahr entgangen.
	Il n'échappera pas *la* potence.	Er wird dem Galgen nicht entgehen.
	Échapper *la* côte.	Sich von der Küſte entfernen.
	Cela est échappé de ma mémoire.	Dieß iſt meinem Gedächtniſſe entfallen.
	Il a échappé des mains des sergens.	Er iſt den Händen der Häſcher entfallen.
25. Être, ſeyn, gehören, es giebt.	Il n'en sera jamais rien.	Es wird nie geſchehen.
	Il sera long-tems à cet ouvrage.	Er wird viel Zeit zu dieſer Arbeit brauchen.
	Je suis, il est à son aise.	Ich, er lebt nach ſeiner Bequemlichkeit.
	J'aurois été vous voir.	Ich würde Sie beſucht haben.

NB. In der höhern Schreibart ſagt man häufig il est, ſtatt il y a; p. ex.

	Il est des hommes assez méchants.	Es giebt ſehr böſe Menſchen.
	Il est des animaux si instruits qu'on leur croiroit de la raison.	Es giebt ſo geſchickte Thiere, daß man ihnen Vernunft beylegen möchte.
* als subst.	Il en est *des* bons,* il en est *des* mauvais.*	Es giebt Gute, es giebt Böſe.
	Il est d'un honnête homme de faire cela.	Es ſteht einem ehrlichen Manne zu, dieß zu thun.
	Ce livre est à moi.	Dieſes Buch gehört mir zu.
	C'est au disciple d'être docile.	Dem Schüler ſteht es zu, gelehrig zu ſeyn.
	C'est au maître à parler.	Dem Herrn geziemt es zu reden.
	J'y suis à présent, je n'y suis pas encore.	Jetzt verſtehe ich es, ich verſtehe es noch nicht.
	Y êtes-vous à présent?	Verſteht ihr es jetzt?

NB. In der gemeinen Rede bedient man ſich des Ausdruckes: Il n'est que ſtatt le meilleur est; p. ex.

Il n'est que d'avoir du courage.	Das Beſte iſt, wenn man Muth hat.
Il n'est que d'avoir une bonne conscience.	........., wenn man ein gutes Gewiſſen hat.
Je suis à vous dans l'instant.	Gleich werde ich Ihnen aufwarten.
Êtes-vous de nôtres?	Haltet Ihr es mit uns?
Il est toujours à écrire.	Er ſchreibt täglich.

	Ainsi soit-il.	Amen.
	L'être souverain.	Gott.
	Où en sommes-nous?	Wo ſind wir geblieben?
	Mon ami n'est plus.	Mein Freund lebt nicht mehr.
	L'être.	Das Weſen.

NB. Hat immer en nach ſich, wenn das Fach folgt, welches man ſtudiert; p. ex.

26. Étudier, ſtudieren.	Étudier en droit, en médecine etc.	Die Rechte, die Medezin u. ſ. w. ſtudieren.

Uebrigens fordert es einen accus.; p. ex.

	Il étudie un sermon, une harangue.	Er ſtudiert eine Rede, eine Anrede (ſtudiert iſt hier ſo viel als memoriert).
27. Faillir, fehlen, ſich vergehen.	C'est une chose humaine que de faillir.	Fehlen iſt menſchlich.
	Le jour commence à faillir.	Der Tag neiget ſich.
	Cet ami ne *lui* faudra pas au besoin.	Dieſer Freund wird ihn in der Noth nicht verlaſſen.
	Il a failli *à* mourir.	Er wäre bald geſtorben.
	J'ai failli *à* ou *de* tomber etc.	Ich wäre bald gefallen.
	Le coeur *me* faut.	Es wird mir ſchwach.
28. Faire, thun, machen laſſen.	Je me ferai faire un habit.	Ich werde mir ein Kleid machen laſſen.
	Se faire la barbe.	Sich barbiren.
	Se faire faire la barbe.	Sich barbiren laſſen.
	Il fait le dévot.	Er will andächtig ſcheinen.
	Vous faites semblant de n'en rien savoir	Ihr ſtellt euch, als wenn ihr davon nichts wüßtet.
	Faites-moi savoir ce qui s'est passé.	Gebt mir Nachricht von dem, was ſich zugetragen hat.
	Il ne fait que d'arriver.	Er iſt ſo eben angekommen.
	Je ne fais que de boire.	Ich habe ſo eben getrunken.
	Voici une femme, qui fait de beaux enfants.	Hier iſt ein Weib, das ſchöne Kinder gebärt.
	Avez-vous bientôt fait?	Seyd ihr bald fertig?
	Dèsque j'aurai fait, je suis à vous.	Sobald ich fertig bin, ſtehe ich zu Ihren Dienſten.
	Voyez comme il fait sentinelle.	Sehet, wie er Schildwache ſteht.
	L'armée françoise a fait la revue.	Die franzöſiſche Armee iſt gemuſtert worden.
	Il n'a pas encore fait son apprentissage.	Er hat ſeine Lehrjahre noch nicht vollendet.

Mon boucher fait toujours un bon boeuf.	Mein Fleiſcher ſchlachtet allezeit gute Ochſen.
Vous avez fait à moi.	Wir ſind geſchieden.
C'est à faire à lui.	Dazu iſt er vollkommen fähig.
C'est à faire à cela.	Es kommt darauf an.
Vous allez faire une injustice.	Ihr werdet eine Ungerechtigkeit begehen.
Faites mon lit, mes cheveux, ma chambre, la cuisine, le jardin, le ménage.	Bettet mir auf, ſchneidet mir die Haare, kehrt das Zimmer aus, beſtellt die Küche, pflegt den Garten, führet die Haushaltung.
Il m'a fait dès ma jeunesse au froid, à la faim, à la fatigue, à sa mode.	Er hat mich von meiner Jugend an zur Kälte, zum Hunger, zu Beſchwerlichkeiten, nach ſeiner Art abgerichtet.
Faire du pain.	Brod backen.
Que ferez-vous de votre fils?	Was werden Sie mit Ihrem Sohne anfangen?
Que ou quoi faire?	Was iſt zu thun?
Faites-moi raison!	Gebt mir Beſcheid.
Je n'ai que faire de vous, allez-vous en.	Ich brauche euch nicht, packt euch!
On le fait riche, pauvre.	Man giebt ihn für reich, für arm aus.
Il se fait jour partout.	Er macht ſich überall Platz.
Cela vaut fait.	Es iſt ſo gut als geſchehen.
Nous faisons maigre, gras, bonne chère.	Wir eſſen Faſtenſpeiſe, Fleiſchſpeiſe; wir praſſen.
Il se fait fort *de* son oncle.	Er ſteift ſich auf ſeinen Onkel.
Vous faites cette chose trop chère.	Ihr fordert zu viel für dieſe Sache.
Il fait la médecine.	Er treibt die Medizin.
Vous faites monter la perte à dix Louis.	Ihr ſchätzet den Verluſt auf 10 Louisd'or.
Il ne fait que d'arriver.	Er iſt ſo eben angekommen.
Mon souverain va faire des soldats, un régiment, des troupes.	Mein Monarch läßt Soldaten anwerben u. ſ. w.
L'or et la vertu font bien ensemble.	Gold und Tugend ſtehen gut beyſammen.
Il se fait nuit.	Es wird Nacht.
Cette chienne a fait ses petits.	Dieſe Hündin hat Junge geworfen.
Si vous n'avez que faire de ce livre là, prêtez le moi.	Wenn ihr dieſes Buch nicht brauchet, ſo leihet es mir.

	Il n'a plus que faire d'un maître.	Er bedarf keines Lehrers mehr.
	On l'a fait mourir.	Man hat ihn für todt ausgegeben.
	Pour combien faites-vous ce chapeau?	Wie theuer habt ihr dieſen Hut gekauft?
	Faire un lévé.	Einen Stich machen (im Spiele).
	Il fait tard, il fait claire de lune, il fait chaud, froid, beau voir etc.	Es iſt ſpät, Mondſchein, warm, kalt u. ſ. w.
	Ce jeune-homme s'est entrément fait depuis quelque tems.	Dieſer junge Menſch hat ſich ſeit einiger Zeit ſehr gebildet.
	Il pourroit faire que …	Es könnte geſchehen.
	C'est un homme à tout faire.	Dieß iſt ein Menſch, der zu allem fähig iſt.
	Il n'aime pas tant le jeu qu'il faisoit.	Er liebt das Spiel nicht mehr ſo, wie früherhin.

NB. Faire wiederholt zierlich das vorhergegangene Verbe; p. ex.

	À qui est-ce à faire.	Wer muß geben? (im Spiele.)
	Faire à croire.	Weismachen.
	Il m'a fait à croire qu'il est mort.	. . . .
29. Fournir, beſtreiten.	Fournir à la dépense, aux frais.	Zu den Unkoſten beytragen.
	Je ne saurois fournir à cette dépense.	Ich kann dieſe Ausgabe nicht beſtreiten.
30. Gagner, gewinnen, erhalten, verdienen.	Je n'ai jamais sû gagner cela sur lui.	Ich habe dieſes nie von ihm erhalten können.
	Tachez de gagner cela sur vous.	Thun Sie ſich in dieſem Stücke Gewalt an.
	J'ai gagné un bon rhume.	Ich habe einen tüchtigen Schnuppen bekommen.
	La feu gagne jusqu'au tort la maison.	Das Feuer erreicht das Dach des Hauſes.
	Nous avons gagné en deux heures la ville.	Wir haben in 2 Stunden die Stadt erreicht.
	J'ai gagné mon frère *au* jeu.	Ich habe meinem Bruder im Spiele das Geld abgewonnen.
	La faim vous gagnera jusque là.	Bis dorthin werden Sie Hunger haben.
31. Insulter, beleidigen.	Il ne faut pas insulter *aux* malheureux.	Man muß der Unglücklichen nicht ſpotten.
	N'insultez pas *à la* misère de cet homme.	Spottet nicht über das Elend dieſes Menſchen.
32. Jouer, se jouer,	Il se joue de la religion.	Er treibt mit der Religion Spaß.

ſpielen, ſcherzen.	Ne voyez-vous pas qu'on se joue de vous?	Sehen Sie nicht, daß man Sie zum Beßten hat?
	La fortune se joue *des* hommes.	Das Glück ſpielt mit den Menſchen.
	Vous jouez *à* vous perdre, *à* vous casser le cou, *à* vous noyer.	Ihr werdet euch unglücklich machen, den Hals brechen, ertränken.
	Ne vous jouez pas *à* cela.	Geben Sie ſich ja nicht damit ab, thun Sie dieß ja nicht.
	Jouer *en* coeur, *en* carreau, *en* pique, *en* trèfle.	Zu den 4 Farben der Karte ſpielen, c'est à dire, Herzen, Schellen u. ſ. w.
	Jouer *aux* écus, *aux* liards.	Um Thaler, Pfennig ſpielen.
	Jouons l'écot.	Laſſet uns um die Zeche ſpielen.
	Il joue bien *les* cartes, *les* quilles.	Er ſpielt gut Karten, die Kegel.
	Le chat se joue *de la* souris.	Die Katze ſpielt mit der Maus.
	En quelle couleur faites-vous jouer?	In welcher Farbe ſpielen Sie?
	Jouer *du* luth, *de la* viole, *de l'*orgue, *du* clavecin, *de la* flûte.	Laute, Violin, Orgel, Klavier, Flöte ſpielen.

NB. Jouer gebraucht man nur von gelinden Inſtrumenten, von ſtärkeren ſagt man sonner, von Pauken battre.

Jouer *aux* cartes, *aux* échecs, *aux* dès etc.	Mit Karten, Schach, Würfel u. ſ. w. ſpielen.
Jouer gros, petit jeu.	Um viel, um wenig ſpielen.
Jouer *d'un* tour à quelqu'un.	Einem einen Streich ſpielen.

33. Manquer, fehlen, mangeln.	L'ennemi manque de vivres.	Der Feind hat Mangel an Lebensmitteln.
	L'argent lui manque, ou, il manque *d'*argent.	Er hat Geldmangel.
	Il a manqué *à* son devoir.	Er hat ſeine Schuldigkeit nicht gethan.
	Cet enfant manque toujours *à* son père et *à* sa mère.	Dieſes Kind vergeht ſich immer wider ſeine Aeltern.
	Il a manqué *aux* rendez-vous.	Er hat ſich am gehörigen Orte nicht eingefunden.
	Il a manqué *de* tomber, et *de* se casser le bras.	Er wäre bald gefallen, und hätte ſich bald den Arm gebrochen.

	On méprise celui, qui manque *à* remplir les devoirs de son état.	Man verachtet denjenigen, welcher die Pflichten ſeines Standes nicht erfüllt.
	Cette maison manquera bientôt.	Dieſes Haus wird bald zuſammenfallen.
	Le pied lui a manqué.	Der Fuß iſt ihm ausgeglitſcht.
	Le marchand a manqué.	Der Kaufmann hat fallirt.
	Cet homme manquera *par* le poumon.	Dieſer Menſch wird an der Lungenſucht ſterben.
	Ce malade va manquer.	Dieſer Kranke wird ſterben.
	Les vignes ont manqué cette année.	Der Wein iſt dieſes Jahr nicht gerathen.
	Il a manqué *d'*être tué.	Er wäre beynahe umgebracht worden.
	Il a manqué son coup.	Er hat ſeinen Endzweck nicht erreicht.
	Il manque toujours de parole.	Er hält ſein Wort nie.
34. Mêler, miſchen.	Le bon maitre mêle la douceur à la severité.	Ein guter Lehrer verbindet Sanftmuth mit Strenge.
	Elle aime à se mêler de tout.	Sie miſcht ſich gerne in alles.
35. Mettre, se mettre, ſetzen, legen.	Mettez votre habit, une culotte, vos souliers, une chemise etc.	Ziehen Sie Ihr Kleid, Hoſen, Ihre Schuhe, ein Hemd u. ſ. w. an.
	Mettez le *en* prison!	Führet ihn ins Gefängniß!
	Mettez votre canne ici.	Stellen Sie Ihr Rohr hieher.
	Il se mit *en* colère.	Er wurde zornig.
	Mettez votre cheval au galop, au trot, au pas.	Laſſen Sie Ihr Pferd im Galopp, im Trab, im Schritt laufen, gehen.
	Je mis cela en oublie.	Ich habe dieſes vergeſſen.
	Il a mis la main sur mon frère.	Er hat Hand an meinen Bruder gelegt, geſchlagen.
	Je mettrois ma tête à couper.	Ich wollte meinen Kopf wetten.
	Avez-vous mis le sceau à la lettre?	Haben Sie den Brief verſiegelt?
	Se mettre *en* chemise.	Sich bis aufs Hemd ausziehen.
	Il se mit *en* tout.	Er bequemte ſich zu allem.
	Mettez-vous *en* repos.	Beruhigen Sie ſich.
	Mettez-vous *à* genoux!	Kniet nieder.
	Il se mit à rire, à gronder, à écrire.	Er fing an zu lachen, zu zanken, zu ſchreiben.

	Il se mettra à boire, à manger, à dormir.	Er wird zu trinken, zu eſſen, zu ſchlafen anfangen.
	L'homme a mis sa confiance en sa propre force. *Rousseau.*	Der Menſch hat auf ſeine eigenen Kräfte vertraut.
36. Parler, ſprechen, reden.	Il ne parle que du nez.	Er ſpricht nur durch die Naſe.
	La langue françoise se parle dans toutes les cours.	Die franzöſiſche Sprache wird an allen Höfen geſprochen.
	Elle a un parler doux et gracieux.	Sie hat eine ſanfte, liebliche Sprache.
	Parler chasse, parler guerre.	Weidmänniſch, die Kriegsſprache ſprechen.
	Se parler par lettres.	Briefe wechſeln.
37. Partir, abreiſen, verreiſen.	Nous partons *pour* Vienne, ils partent *pour* Munic.	Wir reiſen nach u. ſ. w.
	Partir *en* carosse, *à* cheval, *à* pieds.	In der Kutſche abfahren, zu Pferde, zu Fuß reiſen.
	Au moindre bruit le lièvre part de vitesse.	Bey dem geringſten Geräuſche läuft der Haſe eiligſt davon.
	Dès qu'on lui parle, il part de la main.	Sobald man ihm etwas ſagt, ſo läuft er ſchon, es zu thun.
	Le chien a fait partir la perdrix.	Der Hund hat das Feldhuhn verjagt.
	Ce cheval part bien de la main.	Sobald man dieſem Pferde den Zügel läßt, ſo ſetzt es ſich gleich in den Galopp.
38. Payer, bezahlen.	Il ne fait que payer de belles paroles.	Er bezahlt immer mit guten Worten.
	Payez-vous donc de raison.	Laſſet euch doch zurechtweiſen.
	Il m'a payé de raison.	Er hat mir gute Gründe angeführt.
	Il le payera.	Er ſoll es büſſen.
	J'ai payé de ma personne en cent occasions.	Ich habe bey 100 Gelegenheiten mein Leben gewagt.
	Je ne paie que de mines.	Sein äußeres Anſehen iſt das Beſte an ihm.
39. Perdre, verlieren.	Perdre une chose, un homme *de* vue.	Eine Sache, einen Menſchen aus dem Geſichte verlieren.
	Laisser perdre son rang.	Seinen Rang vergeben.
	Perdre quelqu'un dans l'esprit d'un autre.	Jemanden bey einem andern anſchwärzen.

Digitized by Google

	La nielle a perdu les blés.	Der Mehlthau hat das Korn verdorben.
	Vous le perdez par vos flatteries.	Sie verderben ihn durch ihre Schmeicheleyen.
	Nous nous perdîmes dans le bois.	Wir verirrten uns in dem Gehölze.
40. Piquer, se, ſich beeifern.	Il s'est fort piqué *de la* reproche qu'on lui a fait.	Er hat die Vorwürfe ſehr übel aufgenommen.
	Elle se pique *de* bien broder.	Sie macht ſich eine Ehre daraus, daß ſie gut ſticken kann.
	Il se pique *de* bien danser.	Er iſt ſtolz auf ſein gutes Tanzen.
	Il se pique *au* jeu.	Er iſt im Spiele hitzig.
	Ce bois, cette étoffe se pique.	Dieſes Holz wird wurmſtichig, dieſer Stoff ſchabicht.
	Il se pique *d'*être honnête homme.	Sein einziges Beſtreben iſt, rechtſchaffen zu ſeyn.
41. Plaire, se, gefallen.	*À* Dieu ne plaise!	Da ſey Gott davor!
	Plait *à* Dieu!	Wollte Gott!
	Je me plais au jardinage.	Ich habe meine Luſt an der Gärtnerey.
	C'est un des lieux où je me plais le plus.	Dieß iſt ein Ort, wo es mir am beßten gefällt.
	Le gibier *se* plait dans les taillis.	Das Wild hält ſich gerne im Dickicht auf.
	La vigne se plait dans les terres pierreuses.	Der Weinſtock gedeiht in dem ſteinichten Erdreiche.
42. Pouvoir, können, vermögen.	Nous nous sommes promenés à n'en pouvoir plus.	Wir ſind ſo lange ſpatzieren gegangen, daß wir ganz matt ſind.
	Je n'en puis plus *de* soif, *de* froid, *de* chaleur.	Ich kann nicht mehr vor Durſt, Kälte, Hitze.
	Je puis beaucoup auprès de vos supérieurs.	Ich vermag viel bey Ihren Obern.
	Mon cheval n'en peut plus.	Mein Pferd dauert es nicht mehr aus.
43. Prendre, nehmen, ergreifen.	Il le prit *par* les cheveux.	Er faßte ihn bey den Haaren.
	Prendre quelqu'un au collet, à la gorge.	Jemanden beym Kragen, bey der Gurgel faſſen, packen.
	Prendre du caffé, du tabac, du lait.	Kaffe trinken, Taback ſchnupfen, Milch trinken.
	Prendre son manteau, une chemise, ses bas.	Seinen Mantel umhängen; ein Hemde, Strümpfe anziehen.

	La fièvre l'a pris.	Er hat das Fieber bekommen.
	Prenez *à* droit en déscendant, et l'autre prendra *à* gauche.	Haltet euch im Hinabſteigen rechts, und der andere wird ſich links halten.
	Prenez la première rue.	Schlagen Sie die erſte Gaſſe ein.
	Prendre terre.	Ausſteigen ans Land.
	Prenez-vous en *à* moi.	Gebt mir die Schuld, nehmt mich darum her.
	Je m'en prendrai *à* vous.	Ich werde euch dafür hernehmen.
	Vous prenez trop *à la* lettre ce qu'on vous dit.	Sie nehmen dieſes gar zu buchſtäblich.
	Prenez, que je n'aie rien dit.	Setzen Sie den Fall, ich hätte nichts geſagt.
	La maison a pris feu.	In dieſem Hauſe hat es gebrannt.
	À tout prendre.	Im Ganzen genommen.
	Si le froid dure encore deux jours, la rivière prendra.	Wenn die Kälte noch 2 Tage dauert, ſo wird der Fluß gefrieren.
	Allez-vous en prendre l'air.	Gehet fort, und ſchöpfet friſche Luft.
	Il se prit *à* rire, *à* boire, *à* écrire, *à* gronder, *à* pleurer.	Er fing an zu lachen, zu trinken, zu ſchreiben, zu ſchelten, zu weinen.
	On s'en prendroit bien à moi, si j'avois fait cette faute.	Man würde wohl mir die Schuld geben, wenn ich dieſen Fehler begangen hätte.
	S'il y a du mal, prenez-vous en *à* moi.	Wenn Böſes herauskömmt, geben Sie mir die Schuld.
	Bien lui prit *de* s'être précautionné.	Es war gut für ihn, daß er ſich vorgeſehen hat.
	S'il ne se corrige pas, il lui en prendra mal.	Wenn er ſich nicht beſſert, ſo wird es ihm übel gehen.
	Il y a trois jours que la rivière s'est prise.	Der Fluß iſt ſeit 3 Tagen zugefroren.
	Il s'est mal pris *à* cette affaire.	Er hat ſich bey dieſem Handel übel benommen.
44. Quitter, verlaſſen, ablegen.	Je viens de le quitter *à* deux pas d'ici.	Ich habe ihn eben 2 Schritte von hier verlaſſen.
	Quittez votre chapeau, votre épée.	Legt euren Hut, Degen ab.
	Ces prunes ne quittent pas *le* noyau.	Dieſe Pflaumen gehen nicht gerne vom Kerne.
45. Réduire, zurückführen, zu	Il failloit réduire à l'obéissance par force.	Man mußte ſie mit Gewalt zum Gehorſam bringen.

etwas bringen.	Toute la ville est réduite en cendre.	Die ganze Stadt iſt in Aſche gelegt.
	Il lui a faillu réduire ses grandes dépenses.	Er hat ſeinen Aufwand verringern müſſen.
	Il a été réduit *à la* dernière misère.	Er iſt in die äuſſerſte Armuth verſetzt worden.
46. Rendre, zurückgeben, ſich einfinden.	L'heure du rendez-vous.	Die Stunde der Zuſammenkunft.
	Là sera le rendez-vous des chasseurs.	Hier wird die Jagdgeſellſchaft zuſammen kommen.
	Notre rendez-vous sera à Landshout.	Der Ort unſerer Zuſammenkunft wird Landshut ſeyn.
	Rendre la parole à quelqu'un.	Einen ſeines gegebenen Wortes entlaſſen.
	Il se rendra à Paris.	Er wird ſich nach Paris begeben.
	Rendre le sang par le nez.	Aus der Naſe bluten.
	Je vous rends grâce.	Ich danke Ihnen.
	La petite verole l'a rendu hideuse.	Die Pocken haben ſie häßlich gemacht.
	Il a bien rendu ce passage.	Er hat dieſe Stelle gut überſetzt.
	Ce cheval se rend.	Dieſes Pferd kann nicht mehr fort.
47. Rire, lachen.	Il rioit *de* bon coeur.	Er lachte herzlich.
	Ne riez pas de mes malheurs.	Lachet nicht über mein Unglück.
	Tout rit dans cette maison de campagne.	Alles iſt zum Vergnügen auf dieſem Landgute.
	La fortune lui rit toujours.	Das Glück iſt ihm immer günſtig.
48. Savoir, können, wiſſen.	Sait-elle sa leçon par coeur?	Kann ſie ihre Lection auswendig?
	Je ne sais rien de si bien écrit.	Mir iſt nichts bekannt, was ſo gut geſchrieben wäre.
	Il n'est pas encore parti, que je sache.	So viel ich weiß, iſt er noch nicht abgereiſt.
	C'est à savoir, ou, à savoir.	Nämlich.
	Faire à savoir.	Nachricht geben.
49. Sentir, fühlen, empfinden, ſpüren.	Il sent *le* brulé dans cette chambre.	Es riecht brandigt in dieſem Zimmer.
	Ce vin sent *le* fût.	Dieſer Wein ſchmeckt nach dem Faſſe.
	Cette action sent *le* gibet, *la* roue.	Dieſe Handlung verdient den Galgen, das Rad.
	Il sent l'enfant de bonne maison, l'homme de qualité.	Man ſieht es ihm an, daß er von gutem Hauſe, vom Stande iſt.

	Cette réponse sent *la* mauvaise éducation.	Dieſe Antwort deutet auf eine ſchlechte Erziehung.
	Ce pays se sent encore de la guerre.	Dieß Land ſpürt den Krieg noch.
	Il se sent toujours de la province.	Man merkt doch immer, daß er vom Lande iſt.
50. Servir, dienen, vorlegen, auftragen, brauchen.	Cela ne sert à rien, de rien.	Das taugt zu nichts.
	Servir *la* messe, *le* prêtre, à l'autel.	Bey dem Altare dienen.
	Il y a vingt ans qu'il sert au régiment.	Er iſt ſchon 20 Jahre bey dem Regimente.
	Mon manteau me servira *de* couverture.	Mein Mantel wird mir ſtatt einer Decke dienen.
	Il leur a servi *de* père,	Er hat bey ihnen Vaters-Stelle vertreten.
	À quoi sert cela?	Wozu dient das?
	Mrs., vous êtes servis.	Es iſt für die Herren aufgetragen.
	Je ne m'en suis pas servis.	Ich habe es nicht gebraucht.
	Servez-vous vous mêmes.	Nehmet ſelbſt hinaus.
	Ce chapeau, cet habit, ces souliers, ces gants peuvent encore servire.	Dieſer Hut, dieſes Kleid, dieſe Schuhe, dieſer Handſchuh, ſind noch brauchbar.
51. Tenir, halten, haften, behaupten, wetten u. ſ. w.	Tenez voici dix Louis.	Sehet hier, ſind 10 Louis-d'or.
	Il ne tient rien, je ne tiens rien.	Die Hoffnung hat ihm, iſt mir fehlgeſchlagen.
	J'en tiens, il en tient.	Jetzt hab' ich es, jetzt hat er es.
	Il a bu plus que de raison, il en tient.	Er hat mehr getrunken, als es ihm die Vernunft erlaubte, jetzt iſt er voll.
	Je ne vous tiendrai guères.	Ich will Sie nicht lange aufhalten.
	Il y a long-tems que ce mal de tête me tient, que cette fièvre le tient.	Es iſt ſchon lange, ſeit ich das Kopfweh, ſeit er das Fieber hat.
	Qu'est ce qui *le* tient?	Was fehlt ihm?
	On peut tenir que la paix se fera cette année.	Man kann vermuthen, daß der Friede in dieſem Jahre zu Stande kömmt.
	Selon la loi que nous tenons.	Nach dem Geſetze, welches wir haben.
	Tenir une opinion.	Eine Meynung haben.
	Quel chemin tiendrez-vous?	Welchen Weg werden Sie einſchlagen?

Vous *me* tenez un langage, qui me surprend.	Sie führen hier eine Sprache, die mich in Erſtaunen ſetzt.
Tenir tête à quelqu'un.	Einem die Spitze bieten.
Vous n'avez qu'à lui proposer de jouer, il vous tiendra tête.	Sie dürfen ihm nur ein Spiel vorſchlagen, er wird es mit Ihnen aufnehmen.
Je tiendrai la main *à* cela.	Ich werde für dieß Sorge tragen.
Faire tenir des lettres, de l'argent.	Briefe übermachen, Geld auszahlen.
Vous y allez de cent écus, je le tiens.	Sie ſetzen 100 Thaler, ich bin dabey.
C'est une affaire, qui me tient au coeur.	Dieſe Sache liegt mir am Herzen.
C'est un homme, qui ne tient à personne.	Dieß iſt ein Menſch, der nach Niemand frägt.
Grâce à Dieu, je ne tiens *à* personne.	Gottlob, ich hänge von Niemand ab.
Il tient pour une telle somme.	Er haftet für eine ſolche Summe.
Votre argent ne tient à rien.	Ich halte Ihr Geld nie auf.
Ses pierries tiennent pour mille écus.	Sein Geſchmeide iſt für 1000 Thaler verſetzt.
Il ne tient pas à moi.	Es liegt nicht bey mir.
Il n'a tenu qu'à vous de partir.	Es lag nur bey euch abzureiſen.
Ses terres tiennent *aux* miennes.	Seine Gründe liegen an den meinigen.
Sa maison tient *à la* nôtre.	Sein Haus ſtößt an das unſrige.
Les uns tenoient *pour* la cour, les autres pour le parlement.	Die einen hielten es mit dem Hofe, die andern mit . . . . . .
Tant de monde ne peut pas tenir ici.	So viele Leute haben hier nicht Platz.
Cette foire tiendra quinze jours.	Dieſe Meſſe wird 14 Tage dauern.
Tant que l'assemblée tiendra.	So lange die Geſellſchaft bleiben wird.
Il se tient bien *à* cheval.	Er ſitzt gut zu Pferd.
Tenez-vous y bien.	Sitzet feſt darauf.
Je *m'en* tiens là, je ne veux pas savoir davantage.	Ich begnüge mich damit, und will nichts weiter.
Il ne *s'en* tiendra pas là.	Er wird es dabey nicht bewenden laſſen.
Je *m'y* tiens.	Ich bleibe dabey, ich bin zufrieden.
S'il est bien, qu'il *s'y* tienne.	Wenn ihm wohl iſt, ſo ſoll er dabey bleiben.
Quand on est bien, on ne peut s'y tenir.	Wenn der Geiß zu wohl iſt, dann ſcharret ſie.

	Elle ne se sauroit tenir *de* parler.	Sie muß immer plaudern.
	Il ne se tiendra jamais *de* trop boire.	Er kann das viele Trinken nicht laſſen.
52. Valoir, gelten, werth haben, ſeyn.	Faire valoir une terre.	Ein Landgut in guten Stand ſetzen.
	Faire valoir sa terre *par* ses mains.	Sein Gut ſelbſt bauen.
	Vous ne vous faites point valoir.	Sie geben ſich kein Anſehen.
	Vaille que vaille.	Es mag gehen, wie es will; oder auf gut Glück. (à la bonheur)
53. Venir, kommen, inne werden.	S'il vient à savoir.	Wenn er inne, oder wenn er erfahren wird.
	Il viendra sans doute *à* le savoir.	Er wird es gewiß erfahren.
	Après la mort du père et de la mère les biens viennent *aux* enfans.	Nach dem Tode der Eltern bekommen die Kinder das Vermögen.
	Cela est venu à ma connaissance.	Dieſes iſt mir bekannt geworden.
	Ce mot vient du grèc, du latin.	Dieſes Wort ſtammt von dem Griechiſchen, Lateiniſchen ab.
	Ils en vinrent aux mains, aux menaces.	Sie wurden deßwegen handgemein.
	Soyez bien venus.	Seyd willkommen.
	On l'a bien fait venir *à la* raison.	Man hat ihn ſchon Betragen (mores) gelehrt.
	Vous ne viendrez jamais *à* but.	Ihr werdet niemals fertig werden.
	Cet habit, cette perruque lui vient comme de la cire.	Dieſes Kleid u. ſ. w. ſteht ihm wie angegoſſen.
	Ces couleurs viennent bien ensemble.	Dieſe Farben ſtechen gut von einander ab.
	Je viens *de* boire, *de* manger, *de* payer, *de* sortir.	Ich habe ſo eben getrunken, gegeſſen, bezahlt, ich bin ſo eben ausgegangen.
	Il vient *de* partir, d'entrer, *de* quereller, d'expirer.	Er iſt ſo eben abgereiſet, hereingekommen; er hat ſo eben gezankt; er iſt ſo eben geſtorben.
	Le tems, les siècles, la semaine, le jour à venir.	Künftige Zeit, Jahrhunderte, Woche, Tag.
	Il vient de venir.	Er iſt ſo eben angekommen.
	Cet arbre vient bien.	Dieſer Baum wächst gut.
54. Voir, ſehen, beſuchen.	Venez me voir!	Beſuchet mich!
	Il ne voit que des gens d'une bonne réputation.	Er geht nur mit rechtſchaffenen Leuten um.

	Elle ne voit personne.	Sie hat mit Niemanden einen Umgang.
	Voyez, si le vin est bon.	Verſuchen Sie, ob der Wein gut iſt.
	Cela se voit dans l'ordonnance de 1819.	Dieſes findet man in der Verordnung von 1819.
	J'ai vu cette expression dans Voltaire.	Ich fand dieſen Ausdruck im Voltaire.
	Cette maison voit sur un jardin, sur une rue.	Dieſes Haus hat die Ausſicht in einen Garten, in die Straſſe.
	Cette hauteur voit des forêts, des villages, des bourgs.	Von dieſer Anhöhe entdeckt man Wälder, Dörfer, Flecken.
	Je l'ai vu chanter.	Ich habe ihn ſingen gehört.
	Il semble à voir.	Man ſollte meinen, glauben.
	Je ne vois goutte.	Ich ſehe keinen Stich.
55. Vouloir, wollen, einem nicht gut ſeyn.	Je sais bien que vous *m'en* voulez toujours.	Ich weiß wohl, daß ihr mir nie gut ſeyd.
	Il *m'en* veut toujours.	Er iſt mir nie gut.
	Il en voudroit *à* cette charge.	Er wünſchte dieſen Dienſt zu haben.
	Il en veut *à* tout le monde.	Er entzweyt ſich mit Jedermann.
	C'est *à* vous que j'en veux.	Mit Ihnen hab' ich es zu thun.
	Que veut dire cela?	Was ſoll dieß bedeuten, ſagen?
56. User, brauchen, abnutzen, verderben.	Usez vous du tabac?	Schnupfen Sie Taback?
	Je n'en use pas.	Ich ſchnupfe keinen.
	Usez ici *de* précaution.	Seyd hier vorſichtig.

Chapitre XII.

Observations synthétiques sur l'adjectif.

§. 1.

Beynahe in allen Sprachen werden viele adject. als subst. gebraucht; p. ex.

Le vrai, le beau, l'agréable, le blanc, le noir etc.

Hingegen braucht man auch viele subst. als adject.: p. ex.

Un homme *colère*, von la colère.
Une conduite *politique*.
Le sacrilége *Balthasar*.

§. 2.

Sie ſtehen nach dem subst.

1) Die adject., als Prädikate in einem Urtheil, ſtehen immer nach dem Verbe; p. ex.

L'homme est mortel.

2) Wenn mehrere adject. ein nom modificiren, ſo ſage man; p. ex.

Ces deux nations *guerrières et rivales*.
Ce guerrier *jeune et courageux*.

3) In dem erhabenen Style ſetzt man oft das adject. weit von ſeinem subst.; p. ex.

Les bergers, loin de se courir le troupeau, tremblants, pour se dérober [1]) à sa fureur.
Dans la langueur [2]) qui l'accable, le héros hésite et balance *incertain*. [3])

Nun folgen einige adject., die, wenn ſie vor ihrem subst. ſtehen, einen andern Sinn haben; ſo auch, wenn ſie nach demſelben ſtehen, die im erſten Bande als noch überflüſſig ſind ausgelaſſen worden:

nach,	vor dem subst.
1. Un homme brave, des gens braves, ein tapferer Mann...	Un brave homme, des braves gens, ein rechtſchaffener Mann.
2. Du bois mort, dürres Holz.	Du mort bois, ſchlechtes Holz, von keinem Werthe.
3. Une chose certaine, eine geſicherte Sache; p. ex. La vertu d'un coeur noble est la marque certaine. *Boileau.*	Une certaine chose, entſpricht dem lateiniſchen Worte: quaedam res.
4. Une fausse corde, eine Saite von falſcher Stimme.	Une corde fausse, die ſich nie mit einer andern ſtimmen läßt.
5. Une fausse clef, ein Schlüſſel zum unerlaubten Gebrauch.	Une clef fausse, ein Schlüſſel, der nicht taugt.
6. Un gentil-homme, ein Adelicher.	Un homme gentil, hübſcher, fröhlicher Mann.
7. Le vin nouveau, ein heuriger Wein.	Du nouveau vin, friſch angezapfter Wein.
8. Le haut ton, ſtolze Art zu reden.	Le ton haut, höchſte Stufe im Singen.
9. Les termes propres, der eigentliche Ausdruck.	Les propres termes, die eigentlichen Worte eines andern;

und

1) Entziehen. 2) lange Weite. 3) unſchlüſſig wanken.

und noch mehrere dergleichen, die beym öftern Leſen aufſtoſſen werden.

Da die Franzoſen, wie ſchon bey dem article partitif gemeldet worden iſt, Mangel an adject. haben, ſo umſchreiben ſie dieſelben mit subst., adverbes; p. ex.

Une montre d'or; de la soie[1]) d'Italie; la porte de devant,[2]) de derrière.[3])
Grandeur de courage; la plus part des hommes; la moitié[4]) de la ville. wie ſchon im I. Thl. gemeldet wurde.

B. Adjectifs mit dem art. indéf. im Dat. oder durch prépositions; p. ex.

Du taffetas *à* fleurs.[5])
— — — *à* rayes.[6])
Des maux *à* venir.
Vertu *sans* tache.[7])
Femme *sans* pudeur.
Du pain *sans* levain.[8])
Un livre *en* blanc.[9])
Des hommes *en état de* combattre.[10])
Des filles *en état de* se marier.[11])

§. 3.
Du régime des adjectifs.

A. Adjectifs, die den genit. oder ablatif nach ſich haben, ſind folgende, die eine Neigung, eine Erinnerung, Fähigkeit, Wiſſenſchaft, Würde, Schuld, oder Unſchuld, Menge oder Mangel, Nähe oder Entfernung, Maaß, Gewicht, Alter anzeigen; p. ex.

Il est *curieux des* affaires d'autrui.
Oblieux de bienfaits.
Capable de tout.
Ignorant du tort, qu'on vous a fait.
Digne de louange;[12]) *indigne du* trône.
Coupable d'un crime; *plain* d'écume.[13])
Vuide de moyens.
Un domicile *proche de la* mer. *Loin de la* ville.
Long d'une aune. *Large de* trois pouces.
Haut de deux toises.
Profond de dix pieds. *Epais de* deux doigts.
Pesant d'une livre, d'un quintal, d'une once etc.
Agé, ée de trente ans etc.

NB. Docte, savant, connu werden mit der préposition en, dans gegeben; p. ex.

---

1) Seide. 2) vordere. 3) hintere. 4) die halbe Stadt. 5) geblümter. 6) geſtreifter. 7) Mackel. 8) ungeſauertes. 9) ungebunden. 10) ſtreitbar. 11) mannbar. 12) Lob. 13) Schaum.

Docte *en* quelque art.
Savant *dans* la langue Italienne.

Auch folgende haben obige prépos. nach ſich: *abondant, fertile, riche, sterile, pauvre;* p. ex.

La France est abondante *en* vin, elle a des champes fertiles *en* blé.[1])
L'Angleterre est sterile *en* vin, riche *en* étain[2]) *en* bétail.[3])
Pauvre *en* amis.

Auch die superlatifs haben den génitif nach ſich; p. ex.

Le plus doux de tous les parfums.
La plus modeste de toutes les filles.

§. 4.

B. Alle adjectifs, die den datif regieren, ſind folgende, die eine Aehnlichkeit, Neigung, Gewohnheit, Geſchicklichkeit, Uebung, Leichtigkeit, Bequemlichkeit, Eigenthum, Bekanntſchaft u. ſ. w. anzeigen, p. ex.

Semblable *à* son père.
Semblable *à* un lion.[4])
Enclain[5]) *aux* armes et *aux* cheveaux.
Affectionné *aux* étrangers,[6]) sujet[7]) *au* vin.
Adonné[8]) *au* jeu.
Accoutumé[9]) *à la* débauche.
La raison est propre *à l'*homme.
Habile *à la* course. Agréable *à* lire.
Exercé *au* maniement des armes.
Facile *à la* jalousie. Difficile *à* prononcer.
Connu *au* prince. Sensible *à* tout malheur de son prochain.
Des sujets fidèles *à* leur prince.
Leur sang sera agréable *à* l'hombre de ce héros.

Auch macht man nach dieſen das zweyte gérondif bey einem folgenden Verbe; p. ex.

Beau *à* voir, facile *à* apprendre, bon *à* manger.
Les méchants sont empressés *à* s'insinuer et *à* plaire, adroits *à* dissimuler, prêts *à* tout faire contre l'honneur et la conscience.

Remarque.

Es iſt zu weitläufig, das régime von allen adject. anzugeben, gehört auch nicht zu der Syntheſe, ſondern für ein gutes Dictionnaire. Aufmerkſamkeit und vieles Leſen führt bald zu dieſer Kenntniß.

---

1) Getreid. 2) Zinn. 3) Vieh. 4) Löwe. 5) geneigt. 6) Fremde. 7) ergeben, geneigt. 8) geneigt. 9) gewohnt.

Exercices morales sur les adjectifs.

1. L'amour propre est *le plus* grand de tous les flatteurs.
2. Il faut de pl*us grandes* vertus pour soutenir la *bonne* fortune, que la mau*vaise*.
3. Le silence est le parti *le plus* sûr pour celui qui se défie de soi-même.
4. La jeunesse est une ivresse *continuelle;* c'est la fièvre de la raison.
5. Les hommes hauts et vains sont semblables aux épis de bled; ceux qui lévent *le plus* la tête, sont *les plus* vuides.
6. Les vertus ont cela de propre de se faire honorer ab*sentes* aussi-bien que *présentes.*
7. La pauvreté *volontaire* est préférable à tous les *plus grandes* trésors.
8. Le mépris des richesses est le *plus solide* de tous les trésors.
9. La science de la vie est la plus *belle* science de toutes; et pour savoir vivre il faut savoir se taire.
10. La pensée *continuelle* de la mort en ôte l'horreur.
11. Les larmes *modérées* sont justes, les *excessives*, sont *messéantes*, et les *continuelles* font voir notre folie.
12. Le *plus solide* repos se tire de celui de notre conscience.

Chapitre XIII.

Des nombres en général.

Sie ſind im erſten Theile in 3 Klaſſen getheilt, und in eine Tabelle geordnet; auch die folgenden Exercices zeigen zur Genüge ihre Anwendung; doch kommen noch einige ſynthetiſche Rémarques bey jeder Abtheilung vor.

§. 1.

Observations synthétiques sur les nombres cardinaux.

1) Vor cent und mille, wenn ſie im ſing. ſtehen, ſetzt man nie das numerale un voraus; auch bey Jahreszahlen ſchreibe man nicht mille ſondern mil; p. ex.

Cent vingt-huit.
Mil huit cents vingt-trois.

2) Wenn im Deutſchen 2 Zahlen durch oder, und bis verbunden werden, ſo ſetzt der Franzoſe à oder ou dazwiſchen; p. ex.

Il finira deux ou trois jours.
Nous étions éloignés deux à trois lieues.

3) Doch muß es zweymal wiederholt werden, wenn die letztere Zahl eine gebrochene iſt; p. ex.

Trois ans, ou *trois* ans et demi.

4) Beym Würfel- und Billard-Spiel wird die größere Zahl vorausgeſetzt; p. ex.

Trois *et deux*, six et quatre, huit et deux etc.
Six à quatre, quinze à onze, vingt deux à seize etc.

5) Wenn der Deutſche etwas bekräftigen will, ſo ſetzt er eine gewiſſe Zahl, um viel auszudrücken; eben ſo macht es der Franzoſe; p. ex.

Je vous l'ai défendu *cent* fois.
Ne l'ai-je pas dit *mille* fois?
Je vous rends *mille* grâces.

6) Die Franzoſen beſtimmen ihre Zeiten auf eine ganz andere Art; p. ex. ſie ſagen nicht in 14 Tagen; auch nicht, wenn von den Jahresvierteln gehandelt wird, in einem Viertel-, halben Jahre, in 3 Vierteljahren, ſondern

1. Il resta chez moi *quinze jours*, c'est à dire, wenn von Tagen die Rede iſt.

D'ici en *quinze jours* je viendrai.
Je vous payerai en *quinze* jours.

2. Je n'ai assuré ma servante que pour *trois mois*, mais à l'égard de sa conduite elle peut rester chez moi *six*, *neuf* mois, un an, *quinze*, *dix-huit mois*, deux ans; tant qu'il lui plaira, mais après un an et *neuf mois* je l'ai déjà doté d'une considérable somme.

7) Sie laſſen nie, wie die Deutſchen, das Wort Stunde weg, bey Tag oder Nacht; p. ex.

Il est une *heure*, deux *heures*, quatre *heures*, onze *heures*.

8) Zwölf Uhr Mittags und zwölf Uhr Nachts geben ſie mit midi und minuit; p. ex.

Il va sonner *midi*, allons dîner.
Nous sommes parti vers *minuit*.
Venez me voir *à midi* et un quart, et demi, et trois quarts.

9) Nach deux, trois etc. muß allzeit heure im plur. ſtehen; p. ex.

Le bal dura depuis six *heures* jusqu'à minuit.
Dès les *six heures* je vous attendois.

10) Wenn die Franzoſen die Viertel einer Stunde anzeigen wollen, ſo nehmen ſie allzeit die vorhergehende Stunde, und nehmen nach Umſtänden eines der 3 Vier-

tel nach derſelben. Der Deutſche ſagt, es iſt 3 Viertel auf Eins; p. ex.

Il est midi et *trois quarts.*
Le bal commença à six heures et *un quart*, et étoit fini à minuit et *trois quarts.*
Le médecin viendra vous voir à deux heures et *un quart*, à deux heures *et demi*, à deux heures et *trois quarts* etc.

§. 2.

Observations synthétiques sur les nombres ordinaux.

1) Das s, welches vingt wegen der mehreren Zahl als nombre cardinal erhalten hat, verliert ſich, wenn vingt in eine nombre ordinal umgebildet wird; p. ex.

Quatre *vingt-ième*, hergeleitet von quatre-vingt.

2) Die nombres ordinaux nehmen den art. défin.; und nur le premier, le second können fém. gebildet werden, die übrigen bleiben unverändert; p. ex.

Le premier, *la première*.
Le second, la seconde; *le*, *la* troisième; *le*, *la* quatrième etc.

3) Bey den Namen des Datums oder des Wievielten des Monattages ſage man vom zweyten bis zum vorletzten; p. ex.

Le deux Septembre; *le trois* Octobre; *le quatre* Novembre etc.	und nicht, wie der Deutſche, der ſich mit dem nombre ordinal ausdrückt.

Man kann wohl ſagen: le deuxième Janvier, le troisième Mars; aber es iſt nicht gut geſprochen.

4) Bey den Namen der Regenten, deren vorhin oder nachher mehrere dieſes Namens waren, aber nur bis drey; p. ex.

François premier.
François second.
Louis trois. Henri quatre. Louis dix etc.

5) Steht aber das Wort nom dabey, ſo ſage man:

Henri troisième, quatrième, cinquième du *nom*.

6) Bey einigen iſt die Namenszahl aus dem Lateiniſchen beybehalten; p. ex.

Charles magne, Charles quinte.

7) Der Deutſche bedient ſich, um eine unbeſtimmte Vielheit auszudrücken, der Ordnungszahlen; p. ex. Der Dreyßigſte, der Hunderte glaubt es nicht: der Franzoſe aber bedient ſich folgender Redensart; p. ex.

De trente il n'y en pas un qui vous connoit ici.
De cent il n'y en pas un qui vous donnera tant.

8) Wo im Deutſchen mehrere nombres cardinaux auf einander folgen, und jede auf eine beſondere Zahl deutet; werden die nombres ordinaux gebraucht; will man ſich aber der cardinaux bedienen, ſo bilde man die letzte Zahl durch ein nom. ordin.; p. ex.

Il m'écrivit pendant mon séjour à Berlin le deuxième, le quatrième et le sixième jour.
Il venoit me voir le deux, le quatre et le sixième jour.

9) Le premier et le dernier werden auch, wie im Deutſchen adverbial gebraucht; zuerſt, zuletzt; p. ex.

Entrez le premier.
Il ira le dernier.

10) Je resterai moi [1]) cinquième; il partira lui troisième. [2])

§. 3.

Observations synthétiques sur les nombres distributifs.

1) Wenn ſie ohne subst. ſtehen, ſo ſetze man zwiſchen beyde den dat. des art. indéf.; p. ex.

Deux à deux, trois à trois, six à six, vingt à vingt etc.

2) Steht aber ein subst. dabey, ſo wird die erſte Zahl durch den gén. des art. d'unité gebildet, l'un aber hinter das subst. geſetzt; p. ex.

De trois enfans l'un.
De quatre chevaux l'un.
De six chiens l'un.

Und ſo wird der Sinn gebildet: eines von vier.

3) Man giebt mit par folgenden Sinn; p. ex.

Par trois, par quatre, par douze, par deux ...., drey, vier, zwölf auf einmal u. ſ. w.

4) Täglich, monatlich, jährlich drückt man eben auch mit *par* aus; p. ex.

Il reçoit *par mois* cinquante florins.
Pendant son séjour à Vienne il a loué deux cheveaux *par jour*.
Je vous donnerai *par an* quatre cents florins.

5) Zu dieſer Klaſſe gehören auch folgende: *demi*, *moitié*, *le tiers*, *un quart*, *quartier*, *quarteron*, *le sixième*, *le cinquième*. Folgende Beyſpiele zeigen deutlich die gehörige Anwendung eines jeden.

---

1) Ich werde bis zum fünften hier bleiben. 2) er wird bis zum dritten abgehen.

Je m'acheterai une *demie* douzaine de mouchoirs de poche.
Et moi j'en ai déjà une douzaine et *demie*.

NB. Erſteres iſt ein adject., wenn es dem subst. vorſieht, verändert ſein Geſchlecht nie; das zweyte aber, wenn es nachſieht, zeigt das fém. an, und wird gebraucht bey Maaß, Gewicht und Zahl; p. ex.

Une demi pinte, livre, douzaine etc.

Moitié iſt das subst., und wird zu allem gebraucht; p. ex.

La moitié d'un veau, de fruits, de l'appointement, de tabac, de mon argent etc.
Le tiers, das Drittel von der Elle, von Geld, von der Zahlung u. ſ. w.
Un aune et un tiers.
La veuve du feu mari ne reçoit que le tiers.
Ils choisirent un tiers par arbitre.
Quart. Un quart d'aune, un quart d'heure, un quart d'écu, un demi quart, un quart lieu etc.
Quartier. [1]) Un quartier de veau, d'agneau, de pomme, de poires, [2]) de pain, de gâteau, de devant, de derrière de vigne, [3]) de terre etc.
Quarteron. [4]) Un quarteron de beurre, de beurre-fondu, de pommes, d'escargots.
Cinquième, [5]) *Sixième.* D'un écu, d'un ducat, d'un Louis etc.

§. 4.

Observations synthétiques sur les nombres collectifs.

In keiner Sprache ſind ſo viele nombres collectifs, wie in der franzöſiſchen; p. ex.

Von sixaine angefangen septaine une huitaine etc. Il a fait une neuvaine dans l'eglise de saint Paule. Une dixaine de Louis, une quinzaine d'oeufs, une vingtaine, une quarantaine, une trentaine, une cinquantaine, ou, demi, cent, une soixantaine, une centaine de moutons etc.

§. 5.

Observations synthétiques sur les nombres proportionels.

1) Folgende beantworten die Fragen: wie vielfach, wie vielfältig, und heiſſen: simple, douple, triple, quatrouple, centuple, werden von dem Latein hergeleitet; ſind auch die einzigen fünf, die üblich ſind, auch ſchon im erſten Semeſter Seite 98 angemerkt ſind. Alle übri-

---

1) Der 4te Theil eines. 2) Birnen. 3) Weinberg. 4) von Gewicht oder Hundert. 5) das Fünftel oder Sechstel eines ....

gen werden durch die nombres cardinaux und das beygeſetzte Wörtchen fois, mal, gebildet; p. ex.

Cinq-fois, six-fois, dix-fois, vingt fois, trente-fois etc.

2) Auch ſagt man, um das Greiſenalter zu beſtimmen, und leitet es vom Lateiniſchen ab: Sexagénaire, octogénaire, nonagénaire, centenaire.

3) Man bildet auch dieſe Zahlenart durch Umſchreibung; p. ex.

La guerre de dix ans; celle de douze ans.
Une fête de trois jours.
Un séjour de trois semaines.

4) Wenn man die Dauer eines Fiebers beſtimmen will, ſo bediene man ſich der vom Lateiniſchen herſtammenden Wörter, p. ex.

La fièvre tierce, quarte.

Section quatrième.

Chapitre I.

Observations synthétiques sur les adverbes, les plus usités.

Da die adverbes und die übrigen drey parties d'oraison immuables im zweyten Semeſter des erſten Theiles ſchon verdeutſcht ſind, ſo werden ſie hier nicht mehr wiederholt.

Adverbes de quantite qualité comparaison, du tems, de lieu, et de négat. etc.

Autant, tant.

Wenn dieſe beyden adverbes eine Vergleichung anzeigen ſollen, ſo braucht man das erſtere in einem bejahenden, und das zweyte in einem verneinenden Satze; p. ex.

J'ai autant de cheveaux que mon père.
Je n'ai pas tant d'enfans que mon frère.
Il y a autant de différence entre le savant et l'ignorant, qu'il y a entre celui, qui se porte bien, et celui, qui est malade.

Aussi, si.

So wie autant und tant zwey subst. vergleichen, ſo vergleichen auch aussi und si mit dem

1) nämlichen Unterſchied, daß *aussi* in bejahenden, und *si* in verneinenden Sätzen gebraucht wird; p. ex.

L'amour du prochain est aussi nécessaire dans la société pour le bonheur de la vie, qu'il l'est dans le christianisme pour la félicité éternelle.
L'Italie et l'Espagne ne sont pas si peuplées qu'elles l'étoient autrefois.

2) *Si* und *tant* heiſſen auch ſo viel, als tellement, und dann braucht man ſie auch in bejahenden Sätzen; p. ex.

Il a tant couru et s'est si échauffé, qu'il est tombé malade.

3) Nach tant kann im zweyten Satz nicht pour folgen. Man kann nicht ſagen:

Il n'a pas tant des livres pour étudier utilement; es muß heiſſen: Il n'a pas *assez* de livres ....; denn assez und pour beziehen ſich immer auf einander.

4) Aussi kann nicht in einen verneinenden Satze für **auch nicht** gebraucht werden; p. ex.

Je n'ai pas ce livre, et mon frère ne l'a pas aussi; ſondern ne l'a non plus.

Alors, lors, pour lors, de lors.

Alsdann, damals, zur Zeit, die im erſten Theile vergeſſen wurden, haben folgende Anwendung; p. ex.

Alors je vous dirai.

Lorsque j'étois petit; in einigen Phraſen hat es de nach ſich, und heißt zur Zeit; p. ex.

Lors de son élévation, *lors de* son avénement à la couronne.

Pour lors.

Eben auch dieſes hat den nämlichen Sinn; p. ex.

Pour lors nous verrons ce qu'il y aura à faire.

Près, loin, proche.

Dieſe 3 adverbes haben den gén. des art. indéf. vor und nach ſich; p. ex.

Ce qui paroit beau de loin, ne l'est pas toujours de près.
Près de vous je suis content, loin de vous je m'ennuie.

Près und proche können ohne *de* ſtehen, wenn ein mehrſylbiges Wort darauffolgt; p. ex.

Il loge près, ou, proche la porte St. Pierre.

NB. Folgt aber ein einſylbiges Wort darauf, ſo muß wieder de ſtehen; p. ex.

Près de lui, proche de vous.

Auch ſagt man: près d'ici, tout près d'ici.

Les libertins ont beau faire les ésprits forts, ils tremblent, quand ils sont près de mourir.
On ne peut jamais être prêt à tomber dans un précipice, mais près d'y tomber.
Le soldat doit être prêt à obéir, à marcher.
Prêt à faire quelque chose.

Plus, davantage.

Davantage kann man wie ein adject. modificiren,

1) man ſagt alſo nie davantage savant, ſondern plus savant.

2) Es kann auch nie gebraucht werden, wenn de oder que darauf folgen muß; p. ex.

J'aime *plus* (anſtatt davantage) un homme vertueux, qu'un homme savant.
Je me repose *plus* (nicht davantage) sur mon innocence, que sur mes amis.

3) *Davantage* ſteht allein und ohne Folge; p. ex.

La science est estimable, mais la vertu l'est bien *davantage*.

4) Eben dieſes ſteht auch unrichtig für le plus; p. ex.

De ces deux choses celle-ci me plait *le plus* (ſage nie davantage).

Comme, comment.

1) Erſteres wird bejahend, zweytes aber frageweis gebraucht; p. ex.

Il a fait *comme* tous les autres.
Comment a-t-il fait pour obtenir cette place.

2) Bey einer indirekten Frage können beyde ohne Unterſchied ſtehen, p. ex.

Dites moi comme, oder, comment il faut faire pour réussir.

Plus tôt ou, plutôt.

Hat im zweyten Satz *que de* nach ſich; p. ex.

Je me résoudrois plus tôt à mourir *que de* trahir ma patrie.
Un chrétien doit être prêt à mourir plutôt *que de* renier sa foi.

Auparavant, devant, avant.

Erſtere zwey können nie *que* nach ſich haben; devant ſagt man vom Orte, avant von der Zeit; p. ex.

Il faut réfléchir[1]) *avant que de* parler.
Donnez le moi *auparavant*, mangez en *auparavant*.

Hier iſt nichts darunter verſtanden.

1) überlegen.

J'ai été *devant*, ich ſtand vorn; hier iſt die Rede vom Orte.
J'y ai été *avant* vous, und da von der Zeit.

Ne — pas, ne — point.

Erſteres negirt weniger als letzteres; dieſes zeigt auf eine Quantität, jenes verneint überhaupt; p. ex.

Je ne l'ai *pas* vu.
Je n'ai *point* d'argent.

In ſoferne die négations die verbes modificiren, gehören ſie unter die adverbes.

Remarques.

1) Obgleich *pas* und *point* die négation bilden, ſo bleiben ſie dennoch weg, und ne negirt allein vor jamais, guères, plus (als adverbe de négat.), nul, aucun, rien, personne (als pronom), ni, nullement, goutte, mot (als adverbe); man ſehe mehrere dergleichen ſpäter, Seite 111; p. ex.

Je ne soupe *guères*.
L'honnête homme ne fait du mal *à personne*.
Je n'ai *nul* envie.
Rien d'injuste n'est avantageux, ni utile.
L'ignorant ne voit goutte, lors même qu'il croit voir le plus claire.

2) *Pas* und *point* bleiben weg zwiſchen ne-que in der Bedeutung von nur; p. ex.

Il *ne* fait *que* trois lieues par jour.
Je *ne* lui donne *que* vingt florins par mois.

3) Nach *que* in der Bedeutung von plût à Dieu que, und pourquoi; p. ex.

Que n'avons-nous *autant* d'ardeur pour la vertu, que nous *en* avons pour les plaisirs.

4) Nach à moins que, si, wenn der vorhergehende Satz verneinend iſt; p. ex.

Je ne sors pas *à moins qu'il* ne fasse beau.
Je ne sortirai point, si vous *ne venez me* prendre.
Je ne vous payerai pas, si vous ne me donnez un reçu.

5) Nach que, qui und dont, wenn nach ihnen ein verneinender Satz im Conjonct. folgt, und ein verneinender Satz vorhergeht; p. ex.

Je ne vois personne, qui *ne vous loue*.
Il n'y en a pas seul, qui *ne dise cela*.
Il ne dit pas un mot, qui ne soit mal à propos.

6) Bey je ne saurois, wenn es ſo viel heißt, als ich kann nicht, c'est à dire, nescirem, wenn es auf eine Unmöglichkeit deutet; p. ex.

Je ne saurois vous dire cela.

NB. Heißt es aber ſo viel als das lateiniſche *possum* oder *possem*, ſo muß pas oder point geſetzt werden; p. ex.

Je ne saurois lui demander des choses qu'il ne sauroit pas.

7) Bey savoir in der Bedeutung von être incertain; p. ex.

Je ne sais *que* faire.
Il ne *sait où* commencer.

8) Nach depuis-que, und il y a-que, wenn ein verbe im tems passé darauf folgt; p. ex.

Il y a long-tems, que je n'ai vous ai vu.
Depuis, que je ne vous ai vu.

À l'exception.

Depuis que je ne le vois *pas*.
Il y a long-tems, que nous ne nous parlâmes *pas*.

Man kann pas und point ſetzen, und auch weglaſſen:

1) nach den verbes cesser, oser, pouvoir, wenn ein infinitif darauffolgt; p. ex.

On n'ose *l'*aborder.
Il n'a cessé *de* gronder.
Je ne puis me taire.

2) nach folgenden und ähnlichen Fragen:

Y a-t-il un homme dont elle ne médise?
Avez-vous un ami, qui ne soit de miens?
Que ne m'avez-vous dit cela?

Oft ſteht ne bey dem verbe, ohne beſtimmt eine Verneinung anzuzeigen.

Man nennt dieſes *ne* das ne rédondant, c'est à dire, das überflüſſige *ne*, welches in folgenden Fällen ſtehen muß:

a. nach den verbes *empêcher*, *prendre garde*, wenn der folgende Satz bejahend iſt; p. ex.

J'empêcherai bien, qu'on *ne* vous trompe.
Prenez garde, qu'on *ne* vous arrête.

Remarque.

Folgt aber auf dieſe verbes ein infinit., ſo bleibt das *ne* weg; p. ex.

Prenez garde *de* tomber.
Empêchez *le* d'entrer.

b. Nach den verbes craindre, avoir peur, appréhender ſetzt man bey dem folgenden verbe ne, und daſſelbe in dem Conjonctif, wenn man die Sache, die das verbe ausdrücken ſoll, nicht wünſcht, und ne pas, oder ne point, wenn man ſie wünſcht; p. ex.

Il craint, il appréhende, que sa maladie ne *soit* mortelle.
Je crains, que mon père n'arrive *pas.*

Die nämliche Regel befolgt man auch bey de crainte que, de peur que.

NB. Nach den verbes *nier*, *douter*, *disconvenir etc.* wenn ſie ſollen négatif gemacht werden, darf man auch die zweyte négat. nicht auslaſſen; p. ex.

Je ne doute *pas;* je ne nie *pas;* je ne disconviens *pas*, que cela ne soit ainsi.

Hors.

Wenn es die Bedeutung ausgenommen hat, ſo nimmt es das Wörtlein *de* nicht nach ſich; p. ex.

Hors cet article je suis de votre sentiment.

Es hat aber *de* nach ſich, wenn ein infinit. nachkommen ſoll; p. ex.

Hors *de* le battre, il ne peut le traiter plus mal.

Im gemeinen Umgange braucht man oft hors ohne *de*; p. ex.

Il loge hor*s la* porte St. Honoré.

Convenablement, conformément, préférablement, relativement.

Auf dieſe folgt das Wörtlein à; p. ex.

Il faut agir conformément, convenablement à son état.
Ce qu'il demandoit lui a été accordé préférablement à tout autre.

Personnellement, en personne.

Man braucht personnellement, wenn es ſich auf das régime des verbe bezieht; p. ex.

Il m'a offensé *personnellement.*
Il lui a fait la cour *en personne.*

Plus, moins, pis, mieux, et *les adjectifs*, meilleur, moindre, pire.

1) Wenn auf die adverbes comparatifs und obgemeldete adject. das Wörtlein *que*, und ein verbe im infinit. folgt, ſo ſetzt man *ne* vor dieſelben; p. ex.

Les richesses sont souvent plus funestes que la pauvreté *n'*est incommode.
Beaucoup d'autres écrivent mieux qu'ils *ne* parlent.

2) Wenn das verbe, welches auf das que im infinit. ſteht, vorhanden iſt, ſo wiederhole man den nämlichen cas vor dieſem infinit., den das adject. verlangt; p. ex.

Il est plus beau de vaincre ses passions, que *de* vaincre ses ennemis.
Nous sommes plus porté [1]) à nous excuser qu'à reconnaitre nos torts.

3) Dieſes hat auch ſtatt bey den andern adverbes de comparaison aussi, si, autant, tant; p. ex.

L'étude est aussi nécessaire à un magistrat qu'à un ecclesiastique.
Il a autant de savoir que *de* modestie.

NB. Bey mieux, autant ſetzt man de vor dem zweyten infinitif, obſchon der erſte ohne de ſteht; p. ex.

Il vaut mieux s'exposer à faire des ingrats que *de* manquer [2]) aux misérables.
Il aime autant souffrir *que de* se plaindre. [3])

Si et tant.

Wenn ſie ſo oder dergeſtalt heiſſen, werden ſie gebraucht in bejahenden Sätzen; p. ex.

Il a tant couru, qu'il est tombé malade.

À aujourd'hui, aujourd'hui.

Erſteres wird gebraucht, wenn eine Handlung noch am nämlichen Tage, an dem ſie anfing, ſich endet. Das zweyte kann gebraucht werden, wenn etwas anfängt, aber ſich nicht endet. Dieß erklären folgende Beyſpiele. À aujourd'hui wird im Deutſchen durch auf heute gegeben.

On a remis cette affaire *à aujourd'hui.*
On l'a assigné *aujourd'hui.*

Nachtrag.

Folgende adjectifs werden auch als adverbes gebraucht.

Bas, parler bas
bon, il sent bon, nicht bien.
bon, il fait bon vivre.
chaud, il fait chaud.
cher, il fait cher.
cher, il coûte cher.
cher, acheter cher.

---

1) geneigt. 2) nicht helfen. 3) beklagen.

Clair, il fait clair.
clair, voir clair.
court, demeurer court, ſtecken bleiben.
doux, chanter doux, angenehm ſingen.
double, voir double.
droit, marcher droit, gerade gehen.
dur, traiter dur.
dur, entendre dur.
faux, parler faux, unwahr reden.
fort, fort savant.
fort, parler fort, ſchwere Worte geben.
frais du beurre frais battu.
froid, il fait froid.
haut, parler haut.
heureux, il vit heureux.
juste, il pense, il dit juste.
mauvais, cela sent mauvais, es riecht übel.
meilleur, il fait meilleur vivre.
sec, boire sec, rein austrinken.
sec, répondre sec, kurz antworten.
tranquille, je me le vai tranquille.
tout, ils sont tout tristes.
trouble, voir trouble.
vite, aller vite etc.

Auch giebt es noch mehrere adverbialiſche Redensarten, die auch als négations gebraucht werden:

Pardonnez moi, anſtatt ſchlechtweg kein oder nein.
au contraire.
aucunement.
Il s'en faut beaucoup, weit gefehlt.
en aucune façon, auf keine Art.
je dis que non.
ni vous, ni moi.
pas si tôt.
pas tout à fait, nicht ganz.
peu s'en faut, es fehlt nicht viel mehr.
rien du tout.
peut être.
difficilement.
si non, wo nicht u. ſ. w.
ne goutte, je ne vois goutte, ich ſehe keinen Stich.

Exercices morales sur les adverbes.

1. Le mal, que nous faisons, ne nous attire pas *tant* de persécutions et de haine que nos bonnes qualités.
2. Si nous n'avions *point* de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à *en* remarquer dans les autres.
3. Nous n'avons pas *assez* de force pour suivre toute notre raison.
4. On n'est *jamais si* heureux, ni *si* malheureux, *qu'on* se l'imagine,

Digitized by Google

5. Il eſt plus *aiſé* de connaître l'homme *en général*, que de connaître un homme *en particulier*.
6. Il *s'en* faut *bien* que l'innocence trouve *autant* de protection que le crime.
7. Le plaiſir eſt *comme* une fleur d'une odeur délicate qu'il faut ſentir *légèrement*, ſi *l'on* veut lui trouver *toujours* le même parfum.
8. Ce que la fable a dit du baſilic peut s'appliquer au vice; *dès qu*'on l'apperçoit et qu'on le prévient, il a perdu ſon poiſon.
9. Le libral ſe fait aimer *par force*, *parceque* tous ſes dons ſont *autant* de liens, dont il enchaîne les coeurs.
10. Il faut faire de *bonne grâce*, ce qu'on doit faire *néceſſairement*.
11. Celui qui-ſe ſouvient, *d'où* il eſt venu, ſait, *où* il va, et *où* il doit retourner.
12. *Plus on* laiſſe de biens aux héritiers *moins* on eſt regretté d'eux.
13. Les bienfaits ſont des peintres, qui repréſentent *viſiblement* la beauté inviſible de notre ame.

Mehrere Exercices über jedes der vier Parties d'oraiſon ſehe man zurücke am Ende des erſten Semeſters Seite 104. 107. 111. 113.

Chapitre II.

Remarques ſynthétiques ſur les prépoſitions.

En campagne, à la campagne.

Erſteres wird gebraucht bey einer Bewegung; p. ex.

L'armée ſe mettra bientôt en campagne.

Man ſagt aber:

Il a paſſé l'été à la campagne.

Dans, en.

Dieſer Wörtchen darf man ſich nicht willkührlich bedienen.

1) *Dans* deutet auf einen gewiſſen und beſtimmten Sinn hin; p. ex.

La politeſſe régne plus *dans* la capitale, que *dans* les provinces.
La gloire du ſouverain conſiſte moins *dans* la grandeur de ſes états et *dans* la force de ſes citadelles, que *dans* le bonheur, qu'il procure à ſes peuples.

2) *En* deutet auf einen ungewiſſen, und unbeſtimmten Sinn; p. ex.

Il est *en* province.

Man kann aber nicht ſagen:

Il est en une province fertile, en province de Normandie, ſondern man bedient ſich wieder der préposition dans.

3) *Dans* und *en* werden auch gebraucht, um die Zeit anzuzeigen.

Dans mit ſeinem régime antwortet auf die Frage: quand? *En* auf die Frage: en combien de tems? p. ex.

La mort arrive (quand?). *dans* le moment qu'on y pense le moins.
Et l'on passe (en combien de tems?) *en* un instant des plaisirs au tombeau.

Remarque.

Mit *en* bildet man ſehr viele ſprichwörtliche Redensarten, die man am beßten aus dem Umgange und fleißigen Leſen lernt.

Être en bonne santé, geſund ſeyn.
Être d'une bonne santé, eine dauerhafte Geſundheit haben.
J'ai fait cela en une heure, ich habe eine Stunde gebraucht, um dieſes zu machen.
Je ferai cela *dans* une heure, ich werde dieſes nach Verlauf einer Stunde machen.
On peut aller de Munic à Straubing en deux jours.
J'irai *dans* quinze jours à Vienne, nach 14 Tagen werde ich u. ſ. w.
De demain en quinze, morgen über 14 Tage.
Dans Cicéron, *dans* Virgil, *dans* Pline, *dans* Rousseau, bey u. ſ. w., nicht en.
Manger *dans* une assiette, auf einem Teller eſſen.
Boire *dans* un verre, aus einem Glaſe trinken.
Je trouve quelque chose d'agréable dans ce Mr.

Bey den pronoms braucht man *en;* en lui, en vous en elle etc.

Dans l'hiver, dans l'été, dans l'automne, dans le printems, ou, en été, en hiver, en automne, au printems nicht en printems.
Dans la rue, nicht en rue, auf der Gaſſe.
En Février, en Avril, en Août.

Man ſagt:

En l'air, in der Luft.
À l'air heißt unter freiem Himmel.
En l'honneur, ou, à l'honneur de quelqu'un.
A Paris, zu Paris, dans Paris, in den Ringmauern von Paris.

En deça, au délà.

En deça, dieſſeits, au délà, jenſeits.
En deça de Paris, *au délà* de Paris.

Avant, devant.

Die prépositions *avant* und *devant* werden nie, eine für die andere gebraucht; *avant* beſtimmt die Vorzeit oder die Ordnung; p. ex.

Il ne faut pas demander un payement *avant* le tems.
Lisez les histoires générales *avant* les particulières.

Devant wird nur gebraucht um die Gegenwart oder etwas Gegenüberſtehendes anzuzeigen; p. ex.

Nous paraîtrons un jour *devant* Diéu.
Il loge *devant* l'église.

Remarque.

Avant ſagt man nicht von der Vergangenheit; vor 14 Tagen heißt im Franzöſiſchen: il y a quinze jours; il y a huit, il y a trois, il y a quinze mois etc.

À force de.

À force de iſt ſo viel als par beaucoup; p. ex.

À force d'argent, durch vieles Geld, ou, par beaucoup d'argent.

À force de iſt bey dem infinitif gebräuchlich, bey welchem man par nicht gebrauchen kann; es müßte denn das Verbe commencer vorhergehen; p. ex.

À force de se faire admirer, on se rend insupportable.

Autour, à l'entour.

Autour und *à l'entour* heiſſen beyde daſſelbe, erſteres hat *du* nach ſich; letzteres ſteht immer allein; p. ex.

Autour du jardin, um den Garten herum; aber nicht à l'entour.
Les échos *d'alentour.*

Derrière, après.

Derrière, hinter, ſagt man von einem Orte, *après* von der Zeit; p. ex.

Derrière moi; il vient *après* moi, nach mir.

Remarque.

Après ſagt man nicht von der Zukunft; nach einer Stunde heißt: dans une heure, nicht après une heure.

À travers, au travers.

À travers hat ein régime simple nach ſich; *au travers* hat *de;* p. ex.

À travers les champs, *au travers des* champs, mitten durch die Felder.

Chez.

a. Chez heißt im Hauſe, *chez* moi, in meinem Hauſe; p. ex.

Je n'ai pas de l'argent *chez* moi, ich habe zu Hauſe kein Geld.
Je n'ai pas de l'argent *sur* moi, ich habe kein Geld bey mir.

b. Man ſagt auch je viens *de chez* Mr. le conſeiller de N. etc.

c. Chez ſagt man auch von Völkern; p. ex.

Chez les François, *chez* les Anglois, *chez* les Italiens etc.

d. Chez kann auch mit andern prépoſitions zuſammengeſetzt werden; p. ex.

Il a paſſé *par chez* moi, durch mein Haus.
Il eſt paſſé *devant chez* moi, bey mir vorbey.
Je viens *de chez* moi, *de chez* lui, *de chez* elles, aus meinem, aus ſeinem, aus ihrem Hauſe u. ſ. w.

Contre.

Contre, wider iſt das Gegentheil von *pour*, für; p. ex.

Se déclarer *contre*, ou *pour* quelqu'un.

Dès, depuis.

Dès l'age de quinze ans il s'eſt appliqué à l'étude des langues, von dem 15ten Jahre an u. ſ. w.
Depuis quinze ans, que je ſuis en Allemagne, je n'ai pas vu mes anciens amis, ſeit 15. Jahren u. ſ. w.
Dès demain, von Morgen an.

Jusque.

Jusque, und zuweilen auch *jusques* vor einer voyelle, heißt bis; ſchließt jedoch die Sache, vor der es ſteht, nie aus; p. ex.

On m'a dérobé *jusqu'*à mes chemiſes, man hat mir auch ſogar die Hemden geſtohlen.
On m'a tout pris *jusqu'*à mes livres, auch ſogar meine Bücher u. ſ. w.

Wollte man die Bücher und anderes ausſchlieſſen, ſo müßte man ſagen excepté mes livres, ou, à mes livres près.

Durant, pendant.

Durant umfaßt alles, *pendant* nur einen Theil; p. ex.

Je n'ai fait qu'écrire *durant* l'hiver, den ganzen Winter hindurch . . . .
J'ai fait cela *pendant* l'hiver, in einem Theile des Winters . . . . . .

Entre, parmi.

Entre, parmi, heiſſen beyde **unter**; jenes ſagt man von zwey, dieſes von mehreren Gegenſtänden; p. ex.

Il est *entre* la vie et la mort; *entre* nous deux; *entre* père et mère.
Parmi les savans; *parmi* les chrétiens, *parmi* les juifs etc.

Beyde prépositions haben noch viele andere Beziehungen.

Hors.

Hors, **außer, außerhalb**, hat de nach ſich; p. ex.

Hors de cela, *hors de* saison, *hors de* soi.

Nur in einigen Redensarten kann hors ohne de ſtehen; p. ex.

Il loge *hors* la porte St. Dénis, St. Antoine etc.

Loin.

Loin weit, hat immer de nach ſich, wenn man damit ein anderes Wort verbindet; p. ex.

Il y a *loin de* Paris à Vienne etc.

Non obstant, malgré.

Non obstant und *malgré* ſind gleichbedeutend, und heiſſen beyde **troß**; p. ex.

Il a voulu y aller *non obstant*, ou, *malgré* les difficultés qu'on lui a montrées.

Près, auprès.

Près und *auprès* bey, nahe; erſteres wird blos von Sachen, letzteres von Perſonen und Sachen gebraucht; p. ex.

Je demeure *près* de l'église.
Je suis toujours *auprès* de mon maître.

Après, d'après.

Après und *d'après* heiſſen **nach**; erſteres wird von der Zeit und Ordnung geſagt, und iſt das Gegentheil von avant; letzteres entſpricht dem lateiniſchen secundum, und heißt **nach dem Beyſpiel, nach dem Modell, nach dem Grundſatz**; p. ex.

Après le repas, nach Tiſch, *après* souper, *d'après* Aristotèle.
Dessiner *d'après* l'antique, *d'après* nature.

Sur, sous, au-dessus, au dessous.

Sur und *sous* ſind einander entgegengeſetzt, und unterſcheiden ſich in ihrer eigentlichen Bedeutung von *au-dessus* und *au dessous*.

Man ſagt: ce livre est *sur* la table, wenn es auf dem Tiſche liegt; iſt es aber ober dem Tiſche: ce livre est *au-dessus* de la table; ſo berührt es ihn nicht, und iſt oberhalb.

So auch: ce papier est *sous* mes pieds, wenn man darauſſteht. Ce Mr. loge *au dessous* de moi, eine Stiege unter mir.

NB. *Sur* hat auch viele andere Bedeutungen, die der Gebrauch lehren muß; doch heißt es gewöhnlich: auf, oben darauf, und an.

Daher ſagt man être *sur* ses terres, weil man wirklich darauf iſt, c'est à dire, auf ſeinen Gütern.

Man ſagt aber nicht: *sur* sa chambre, ſondern dans sa chambre.

Nicht *sur* la rue, auf der Straſſe, ſondern dans la rue.

Der Sprachgebrauch macht auch hier ſehr viele Ausnahmen.

Exercices morales sur les prépositions.

1. Nous prómettons *selon* nos espérances, et nous tenons *selon* nos craintes.
2. Le sage est officieux *envers* tous les hommes, familier *dans* la société de quelques-uns, intime *avec* un seul.
3. Les Russes ont un proverbe qui dit: on reçoit l'homme *suivant* l'habit qu'il porte, et on le reconduit *suivant* l'esprit qu'il a montré.
4. La vue de l'infortuné fait *sur* quelques hommes l'effet de la tête de Méduse: à son aspect les coeurs changent en rochers.
5. Ceux, qui ont bien emploié leur journée voient coucher le soleil *avec* plaisir, puisqu'ils attendent leur salaire.
6. Comme en ne craint l'avenir qu'*à cause* du passé on doit bien user du présent.
7. Les bien-faits cherchent la nuit *dans* le tems, *pour* trouver le jour *dans* l'éternité.
8. Le sage ne cherche point de repos *hors* de lui, et comme il le trouve toujours *en* lui même, on ne doit pas s'étonner, s'il est toujours content.
9. Les sages ne courent jamais *après* leur félicité, ils se la donnent eux mêmes.
10. À vaincre *sans* péril, on triomphe *sans* gloire.
11. On connait un homme raisonnable *par* la justice de ses désirs
12. Le méchant a beau fuir la peine de son crime, il le porte toujours *avec* lui.

Chapitre III.

Des conjonctions.

Die conjonctions haben nicht alle Schwierigkeiten, und nur einige Beleſenheit kann ihren Gebrauch leicht lehren. Einige verdienen doch hier eine Erläuterung.

Comme.

Comme heißt immer ſo wie, und der Gebrauch davon iſt, daß es allzeit eine Vergleichung anzeigt; p. ex.

Je dis la chose *comme* je la sais.
Il parle françois *comme* un françois de nation.

Hier ſteht comme richtig; aber in der Redensart:

Il a fait ses études à Leipsic comme je crois, iſt comme unrichtig; man ſagt: *à ce que* je crois.

Lorsque, comme.

Man verwechsle *lorsque* nicht mit comme; comme heißt weil, da, und giebt den Grund von einer Sache an; lorsque heißt zu der Zeit da; p. ex.

Comme la piété est utile à toutes choses, il est raisonnable d'en faire la principale occupation.
J'avois fini mon ouvrage, *lorsque* vous entrâtes dans ma chambre.

Comme heißt auch während; p. ex.

Comme je dinai on m'a apporté une lettre.

Puisque, parceque.

Um den Zuſammenhang zwiſchen Grund und Folge anzuzeigen, braucht man *puisque* (quoniam); um die beſtimmenden Gründe der Folge anzudeuten, *parceque* (quia); p. ex.

Puisqu'il fait beau, nous sortirons.
Parcequ'il ne fait rien, il se moque de l'instruction.

Daher antwortet man auf Fragen größtentheils durch *parceque.*

Si, quand.

Si ſagt man von einer Bedingung, deren Erfolg ungewiß iſt; *quand* von der Zeit.

Si mon père arrive, ungewiß.
Quand mon père arrivera (es iſt gewiß, daß er kömmt).

Remarque.

Iſt der Erfolg der Bedingung gewiß, ſo braucht man *quand* nicht *si;* p. ex.

Quand il fait beau, je vais me promener.

Dieſes iſt eine Bedingung, deren Erfolg gewiß iſt; denn es muß doch einmal ſchönes Wetter werden. Fehlerhaft würde hier *si* ſeyn; aber man muß ſagen: *s'il* fait beau demain, j'irai me promener, weil der Erfolg noch ungewiß iſt.

C'est pour quoi.

C'est pour quoi heißt deßwegen, und hat nie que nach ſich; p. ex.

C'est pour quoi je fais telle et telle chose.

Avant de, avant que de.

Avant de und *avant que de* ſind vor dem infinitif gebräuchlich; p. ex.

Avant d'agir, ou, *avant que* d'agir pensez à la suite de vos actions.

Que.

Die verſchiedenen Beziehungen, die die conjonction oder particle *que* hat, ſind bey den einzelnen Redetheilen im erſten Bande ſchon angegeben. Hier noch einige Bemerkungen.

1) *Que* verbindet zwey Sätze, die auf einander Bezug haben, und es iſt fehlerhaft, es in dieſem Falle wegzulaſſen; p. ex.

Je pense, on ne peut être heureux sans pratiquer la vertu. Es muß heiſſen *qu'on* ne peut etc.

2) Ne.... que hat vielerley Bedeutungen:

a. Il ne fait *que* chanter, er ſingt immer, ou, er ſingt ja blos.

b. Il ne fait *que* de partir, er iſt eben erſt abgereiſt.

c. Je n'ai *que* vous dire, ich muß Ihnen bloß ſagen.

d. Je n'ai *que* faire de vos livres, ich brauche Ihre Bücher nicht.

3) Anſtatt irgend einer Conjonction in einem zweyten Satze, der durch et mit dem erſten verbunden iſt, kann man *que* ſetzen anſtatt lorsque, parceque, puisque, tandisque, quand, si, comme; p. ex.

Comme vous m'avez dit que je recevrois une lettre aujourd'hui, et *que* je vous croyois, je suis resté chez moi.

4) *Que* ſteht nach c'est, und nie qui, wenn c'est ein régime nach ſich hat; p. ex.

C'est de vous *que* (nicht qui) je parle.
C'est à vous *que* je dis cela.
C'est vous *que* j'ai vu.
C'étoit au moment *qu*'il reçut la lettre, qu'il tomboit évanoui.

5) *Que* ſteht ſtatt puisque ou parceque; p. ex.

Les bouteilles sont-elles cassées, *qu'*on ne m'en apporte point?

6) *Que* ſteht für pourquoi; p. ex.

Que ne parlez-vous pas?

7) *Que* braucht man bey einer exclamation; p. ex.

Que Dieu est puissant! *que* Dieu est juste!

8) *Que* ſteht nach dem impératif für afinque; p. ex.

Venez *que* je vous dise.

9) *Que* ſteht für jusqu'à ce que nach attendre; p. ex.

J'attendrai *qu'*il soit revenu.

Exercices morales sur les conjonctions.

1. Un bienfait n'est jamais perdu, *quoiqu'* un ingrat le reçoive, *parceque* Dieu le récompense toujours.
2. *Quoi-que* nous possédions, nous n'avons rien de propre que la douleur *et* la mort.
3. *Encore que* la crainte de la mort *soit* née avec nous, on peut mourir sans elle, *quand* on meurt sans reproche.
4. Pour donner un bienfait dans le tems, il faut *qu'*il prévienne le besoin.
5. *Si peu qu'on* donne, *c'est beaucoup* donner, quand le coeur devance la main.
6. Il voudroit mieux être muet, *que* de savoir parler *pour ne* dire *que* des sottises.

Chapitre IV.

Des interjections.

Die interjections haben keine Schwierigkeiten; man muß nur bey dem Gebrauche derſelben darauf Rückſicht nehmen, welche in dem vertraulichen, und welche in dem nicht vertraulichen Umgange gewöhnlich ſind, wozu der fleißige Schüler leicht durch Lecture gelangen kann, wovon ſchon am Ende des erſten Semeſters alles Nöthige geſagt worden.

Semestre quatrième
du livre second contenant divers exercices.

Petit discours sur l'art epistolaire.

Je me proposois autre fois de faire un choix entre les lettres de Cicéron, et de les traduire en langue présente le plus qu'il se pourroit du latin. Mais ayant lu dans cette vue tout ce que nous en avons, ayant même commencé à traduire six ou sept des plus beaux billets de Cicéron et de Brutus, j'ai changé de sentiment pour deux raisons.

Premièrement on trouve dans ces lettres trop de choses qui ne se rapportent pas à nos moeurs et à nos manières. D'ailleurs elles ont été toutes écrites par Cicéron dans les dignités de la république, et il me semble nécessaire pour mon dessein, de donner des exemples, où l'on distingue la diversité des conditions et des stiles.

J'ai donc imaginé un certain nombre de différentes lettres, comme ayant été écrites par différentes personnes. Les plus ordinaires sont les lettres de *consolation* ou condoléance, les lettres de *félicitation*, mot, que j'ai cru pouvoir employer de mon autorité, depuis que féliciter est reçu par l'usage: les lettres de *recommandation* et de *remerciment*. Mais il y a encore des lettres de *conseil*, des lettres *d'affaires*, aux quelles on a donné le nom de dépêches, tiré, du mot italien *dispacci*, que nous n'avions point en notre langue.

I. Lettres de consolation ou de condoléance.

Quand une lettre de consolation est trop négligée, cette négligeance afflige la personne, à qui on écrit; et qui est déjà dans la douleur; mais quand elle est écrite avec soin, ce soin contribue à produire l'effet que l'on souhaite, non seulement parceque les choses sont dites d'une manière consolante, mais parceque la réflection, que fait la personne affligée, ne renouvelle point sa douleur par l'embarras, que pourroit lui causer un double sens, et quelque fois opposé à celui qu'on a voulu exprimer.

II. Les Baise-mains. [1])

Il y a deux sortes de Baise-mains; les uns pour exprimer les sentimens d'un tiers à la personne à qui on fait compliment

1) Ehrerbietige Begrüßungen, Empfehlungen, oder Ehrenbezeugungsbriefe.

de sa part, où il suffit de dire, un *tel vous salue, une telle vous embrasse;* les autres doivent être moins simples, et en ceux-ci il faut tâcher de dire quelque chose, qui s'adresse à la personne à qui on écrit, et qui convienne à celle qui a demandé la recommandation à son ami, ou toute autre personne; autrement ce ne sont pas des lettres. C'est comme je l'ai ouï dire à mesdames de Longueville et desablé, qui faisoient l'une et l'autre admirablement bien une lettre: Une recommandation étendue est proprement une lettre dans une autre lettre.

III. Lettres d'excuse.

Les lettres d'excuses sont de deux sortes; premièrement celles où l'on promet de réparer la faute; secondement celles où la faute est irréparable, ces dernières sont de deux espèces; la première, comprend celles qu'on n'écrit que par manière d'acquit; et la seconde, celle ou l'on espère et l'on tâche de se conserver l'amitié de la personne qui a été offensée.

De plus il faut distinguer encore celle, que la personne, qui a commis la faute, écrit, d'avec celle qu'on écrit en sa faveur. Enfin quelque fois il faut demander pardon sans s'excuser. Un péché confessé de bonne grâce, est à demi pardonné.

IV. Réponse aux lettres de recommandation.

Les lettres, qui n'engagent à rien, sont nécessaires surtout pour répondre aux lettres de recommandation.

Sur quoi je dirai, que le C. comme je l'ai sçu de Mr. Roussereau, ne lui donnoit d'autre ordre, en lui mettant entre les mains une grosse liasse[1]) de lettres pour y faire réponse, si non; *parlez civilement à tout le monde,* et ne m'engagez à rien, cela est de bon sens.

Si tout le monde doit apprendre la civilité, c'est dans l'art epistolaire, qu'il faut s'y appliquer le plus.

Les lettres qui n'engagent pas sont faciles. Les exemples feront voir, comme j'ai pensé que ces sortes de lettres doivent être écrites.

Lettres de conseil.

Je trouve deux sortes de lettres de Conseil; premièrement celles ou l'on propose affirmativement la chose comme bonne; secondement celles ou l'on parle en doutant.

Réponse.

Il y a deux manières de répondre sur les choses qu'on ne sait pas. La *droite;* je n'ai nulle connoissance de ce que vous me demandez.

La *detournée;* par exemple: Vous me demandez quelle science j'estime le plus, l'Algèbre, ou la Chymie? Je vous ré-

1) Ein dick zuſammengebundener Pack.

pondrai là dessus, ce que je répondis à Mr., qui me demandoit conseil, s'il mettroit son fils dans l'infanterie, ou dans la cavallerie? Je lui écrivis; que je n'avois servi que dans la cavallerie, et que je connoissois pas assez l'infanterie, pour le pouvoir bien conseiller. Je vous dirai de même, je sais fort peu d'Algèbre, et point du tout de Chymie; mais je sais bien pour tant qu'on se rompe la tête à apprendre l'Algèbre, et qu'on se ruine à souffler.

Le reste apprendra la lecture des lettres choisies.

Section cinquième.

Recueil des plus belles et des plus nécessaires lettres avec leurs réponses tirées des meilleurs auteurs françois.

Chapitre I.

1. D'un fils à son père pour avoir de l'argent.

Vous savez Mr. mon cher père, que je ne suis point du nombre de ceux, qui harcèlent leur père pour en avoir de l'argent, qu'ils dépensent mal à propos.

Pour moi je me retranche en tout pour ne pas prodiguer même ce que vous avez la bonté de me donner pour mes menus plaisirs. Mais comme je viens d'acheter quelques bons auteurs, qui me reviennent à deux pistoles, je me suis tout à fait dépouillé du peu que j'avois épargnié, de sorte, que je suis présentement obligé de m'enfermer dans mon cabinet, ou de battre le pavé pendant que mes condisciples se divertissent aux bals et aux festins.

Si cependant vous voulez absolument, que je passe ce carnaval à la capucine, je me rendrai toujours à vos ordres, étant avec un respect inviolable de mon très cher père

le plus obéissant fils.

Réponse.

La guerre et les procès ont prèsque épuisé mes finances, de sorte que j'aurois mille raisons plausibles de vous refuser ce que vous me demandez, mais malgré tout-cela, ayant toujours été très content de votre conduite, je me vois en quelque manière forcé de vous envoyer le petit présent pour vous dédomager de ce que vous avez déboursé à votre avantage; n'oubliez jamais de bien ménager le tems et l'argent, même mes paroles, et vous verrez, que je ne cesserai jamais d'être votre

très affectionné père.

2. Recommandation d'une affaire.

Mr.

Si vous faites autant d'état de mes prières que je fairai toujours de vos commandemens, vous m'accorderez celle que je vous fais ici, d'appuier de votre autorité l'affaire qui est pour ce moment sur le tapis, afin qu'elle se termine à mon avantage. Je ne doute point de votre pouvoir, et moins encore de votre générosité, de sorte que ma bonne fortune vous offre aujourd'hui l'occasion d'obliger extrément extrêmement

votre très affectionné.

Réponse.

Je souhaiterois que vous eussiez tous les jours des commandemens à me donner, pour vous pouvoir rendre à toute heure de nouvelles preuves de mon obéissance j'ai exécuté heureusement, ce dont il vous plû m'honnorer, ce qui me fais croire que vous ne me laisserez pas long-tems inutile, sans me donner quelque autre sorte d'emploi où je puisse trouver plus de satisfaction, y trouvant plus de peines à le faire réussir.

Votre.

3. Pour féliciter la nouvelle année.

Je ne saurois voir l'année se renouveller sans vous renouveller l'assurance de mes respects et de mes services, si je ne croignois pas de vous être importun, vous auriez de moi plus souvent de semblables assurances, mais ne pouvant être votre serviteur utilement, je me contente de l'être dans mon coeur, et d'y faire des voeux pour votre prospérité, et pour celle de votre famille: ce sont des voeux Mr. qui partent d'une passion à la quelle je ne laisse faire aucun éclat, si je la pousserois, elle vous romperoit souvent la tête, mais je sais trop, combien sont incommodes les personnes foibles et inutiles, quand elles se mettent à prêcher, ou étaler leur bonne volonté. Je ne veux point vous importuner, de cette manière, et je satisferai le moins qu'il me sera possible la passion que j'ai de vous assurer que je suis plus que personne du monde.

Votre.

4. Pour féliciter un ami sur son mariage.

Comme je serois faché que personne l'emportât sur moi, par rapport à l'estime et l'amitié, que j'ai pour vous, je serois inconsolable, s'il se pouvoit trouver quelqu'un qui ressentit plus vivement que moi, la joie du choix que vous avez fait; c'est pour vous souhaiter en même tems toute sorte de biens et de prospérités dans votre heureux mariage.

Je prie Dieu, qu'il le veuille combler de ses saintes bénédictions, et qu'il vous fasse la grâce de vous faire passer tranquillement ensemble beaucoup d'années dans cette union de vos corps et de vos esprits, et que cette même union soit suivie d'une heureuse lignee, qui en possedant un jour vos biens, re-

trace l'image de vos vertus, et comme vous êtes destinés à ne faire vous et votre chère épouse qu'un même corps, et un même esprit; je me flatte que l'amitié, dont vous m'avez honoré jusqu'à présent, fera aussi une partie de votre union. De mon côté je chercherai avec soin tous les moyens imaginables de vous convaincre que je suis sans reserve

Votre très humble serviteur.

5. Sur la naissance d'un premier enfant male.

J'ai appris avec bien du plaisir que vous avez un successeur depuis quelque tems; je veux dire un héritier de vos vertus, et une parfaite image de vous même.

C'est ainsi Mr. que les belles ames se multiplient, et que vous avez sû l'art de former un beau corps, pour y loger un bel esprit; c'est ainsi que j'appele celui de votre nouveau né, à qui je souhaite tout le bonheur possible.

Je prends delà l'occasion de vous présenter de nouveau mes respects avec toute la passion, que j'ai de me dire en toute sorte de rencontres,

Mr.

votre très affectionné etc.

6. Pour souhaiter un bon voyage.

Je vous présente des ardens voeux, que je fais pour l'heureux succès de votre voyage, je prie la divine bonté, qu'il lui plaise de vous conduire d'un oeil, qui vous fasse franchir toutes les difficultés, qui vous pourroient empêcher l'accomplissement de vos desseins; en attendant que j'ai le bonheur de vous revoir. Je vous supplie de vous souvenir quelque fois de celui qui vous suit de pensée, et qui vous souhaite toutes les prospérités imaginables. Etant

Mr.

Votre . . . .

Réponse.

Je vous remercie très humblément Mr. des souhaits, que vous me faites pour l'heureux succès de mon voyage, et de la bonté que vous me témoignez en cette occasion.

Je ferai de pareils voeux pour la conservation de votre santé, et des prospérités qui vous arrivent; conservez moi vos bonnes grâces. Je suis Mr.

Votre . . . .

7. Consolation sur une fortune.

Mr.

La joie que je reçois de vos prospérités, m'oblige à vous écrire aujourd'hui ces lignes, comme un témoignage de la profonde vénération que je vous dois, et pour gage de l'inclination, qui me fait prendre part au bonheur, qui vous arrive; j'es-

père que ces paroles ne vous seront pas désagréables de la part d'une personne, qui voudroit mieux vous montrer par des effets qu'elle est extrêmement.

Mr.

Votre . . . .

Réponse.

La part que vous prenez à ma fortune m'oblige infiniment, c'est une marque de votre amitié qui paroit dans toutes les occasions, qui me sont favorables, mais je suis fort confus, de ne vous avoir jamais rendu aucun service, qui l'ait mérité. Peut-être serai-je plus heureux à l'avenir, et pour lors je vous monterai en effet, combien je suis

Mr.

Votre . . . .

8. Congratulation sur une charge.

Les nouvelles de votre promotion à la charge que vous souhaitiez il-y-a long-tems me rendent si content et si satisfait, que je ne saurois vous exprimer qu'une partie de ma joie, qui m'en revient. Je ne me mets point en peine de vous la persuader d'un long discours.

Votre mérite et notre amitié vous le témoigneront beaucoup mieux que ma plume, elle vous fera seulement souvenir à présent, que je suis toujours à mon ordinaire

Mr.

Votre très affectionné.

Réponse.

Il est vrai Mr. que je suis pourvu d'un emploi, au quel la connaissance de mes défauts me défendoit d'aspirer, et dont je ne m'acquitterois pas si facilement avec le succès que tout le monde attend de mes soins. Mais si je suis assez malheureux pour tromper l'opinion, qu'on semble avoir conçue de ma capacité, je vous prie de croire, que le changement de condition ne changera rien au dessein que j'ai d'honorer mes amis, et si je trouve quelque douceur à ma charge, ce sera, lorsque vous me ferez naître l'occasion de vous donner des preuves de mon affection, et de vous assurer qu'il ne point d'honneur, que je préfère à celui d'être aimé de vous, ni de qualité dont je fasse autant de cas de la gloire que je me fais d'être

Mr.

Votre . . . .

9. Consolation sur quoique ce soit.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite, que je me sens incapable de vous consoler, il faut que le tems diminue votre douleur, avant que je sois exempt de mon affliction, Je prierai donc la divine bonté, qu'elle vous donne

le soulagement que je ne puis vous apportez; permettez moi de vous dire simplement aujourd'hui, que tout ce que je puis faire, c'est de vous témoigner que je prens infiniment beaucoup de part à votre douleur, et je suis en vous saluant

Mr.

Votre très affectionné.

Réponse.

Mr.

Je vous suis obligé de la bonté que vous avez pour moi, elle a paru en plusieurs occasions, et elle paroit encore aujourd'hui dans la consolation que vous me donnez dans mon affliction. Je vous rends grâces de vos bontés vous priant de me conserver l'honneur de votre amitié, et de m'honorer de vos commandements, comme celui qui est avec passion.

Je vous salue étant votre.

10. Consolation à un ami malade.

Je ne vous dirai pas, jusqu'à quel point les tristes nouvelles de votre maladie m'ont été sensibles, il me suffit de vous dire, qu'ayant l'honneur d'être du nombre de vos meilleurs amis, le récit de votre mal n'a pû être que fort contagieux pour moi, puisque j'en souffre une bonne partie.

Je souhaiterois seulement pour mon contentement d'être auprès de vous afin de vous rendre quelque service, mais le malheur veut, que je me trouve arrêté en cette ville pour des affaires, que je ne puis abandonner, tous ces obstacles pourtant n'empêcheront point, que je ne m'acquitte de ce que je vous dois, si vous me jugez utile à quelque chose, ce de quoi je vous assure, vous priant de croire, que je serai toute ma vie.

Votre . . . .

Réponse.

Mr.

Si j'eusse plutôt recouvré ma santé, je vous aurois plutôt remercié du ressentiment, que vous avez témoigné avoir de ma maladie, mais comme elle a été fort longue, j'ai été contraint de retarder à vous rendre ce devoir de remerciment, jusqu'à présent, que je m'en acquitte.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, que je sais combien vous êtes sensible à ce qui touche vos amis; c'est ce qui fait aussi, que vous en avez sans nombre, mais je puis assurer, que de tous je suis

Mr.

le plus affectionné.

11. Félicitation d'un fils à sa mère sur le jour de naissance.

Madame ma très honorée mère!

Le jour de votre naissance doit être une grande fête pour toute notre famille, mais particulièrement pour moi, qui vous

suis redevable de ma vie, de mon éducation, et de tant de bontés dont vous m'accablez; je ne suis pas assez habile pour vous en témoigner ma reconnaissance, mais mon coeur sera toujours bien fidèle à son devoir: Il sera toujours constant dans le profond respect et dans l'attachement filiale avec le quel je serai toute ma vie

votre très humble et très obéissant fils.

12. Sur le même sujet.

C'est aujourd'hui mon cher père un jour bien précieux pour moi; puisque c'est celui où nous célébrons votre heureuse naissance. Comme c'est de cet heureux jour dont dérivent tous mes biens, je ne le saurois priser; un jour viendra que le ciel me donnera plus de force d'esprit, pour vous en féliciter avec plus d'agrément, je ne demande au bon Dieu aucune grâce avec plus d'ardeur, que celle de pouvoir renouveller mes sincères voeux pour vous pendant une longue suite d'années, et de vous donner long tems des preuves du profond respect et de l'attachement avec le quel je serai toute ma vie

Votre très obéissant fils.

13. Sur le même sujet d'une fille à sa mère.

Madame ma très honorée mère.

Je bénis Dieu de tout mon coeur ma très chère mère de la grâce qu'il me fait, de vous pouvoir féliciter sur l'heureux jour de votre naissance. Je prie Dieu de tout mon coeur, que cette même fête revienne encore une longue suite d'années, et qu'elle soit accompagnée de toute sorte de prospérités. Ce sont les voeux de celle qui sera toute sa vie avec une profonde vénération.

Votre très obéissante fille.

14. Lettre de reconnaissance.

Mr.

Vous êtes très obligeant Mr. de prendre tant de soins et de peines pour une personne, qui n'a jamais mérité tant d'attention, et je vous prie de me procurer celle de croire, qu'il ne se présentera jamais aucune occasion où je ne me forcerai de vous en témoigner ma vive reconnoissance que je ne l'accepterai de tout mon coeur. Faites moi la faveur de m'en faire naître à tout moment, afin que je me revanche de toutes vos bontés, en attendant je ferai des ardens voeux pour votre conservation, étant de tout mon coeur

Votre.

15. Louanges d'une lettre françoise.

Mr.

Il faut que je loue votre lettre, car il m'est impossible d'y répondre, la politesse est si grande, les civilités si touchantes,

tes, qu'il faut dire, qu'elle est une charmante production d'un parfait courtisant. Je ne sais si les personnes, avec qui vous êtes, parlent généralement comme vous, mais je suis assuré, qu'il n'est pas au pouvoir d'une plume médiocre comme la mienne d'y arriver. C'est sans mentir bien de la gloire et un trésor, que vous avez acquis en peu de tems; ceux qui auroient été toute leur vie en France, se feroient honneur d'écrire comme vous, et je ne doute point, que vous ne fissiez confusion à beaucoup de françois. Mais comme c'est l'ordinaire chez vous de faire des choses, qui vous attirent des louanges sans en chercher le prix, c'est aussi assez pour moi de les connaitre sans le dire.

Mr., j'ai l'honneur de vous saluer.

Réponse.

Quoique vos louanges soient civiles et obligeantes, je les trouve un peu injustes, et vous me prenez sans doute pour un autre; la bonté, que vous avez pour moi, vous empêche de voir mes défauts, c'est que j'ai à répondre à une estime que je ne mérite pas, c'est qu'encore que je vous sois infiniment obligé de la votre. Je n'en suis pas plus glorieux, je sais qu'il y a des mensonges dont la civilité ne fait point de scrupule, et que c'est assez d'être aimé d'une personne généreuse pour en être loué.

Demeurons-en là, puisque je suis incapable de vous répondre, et qu'il s'agit moins ici de rejeter une marque de votre complaisance, que de vous remercier de votre opinion avantageuse, et de vous dire que je suis, sans les perfections que vous me voulez attribuer

Mr.

Votre.

16. Lettre de reconnaissance.

Mr.

Vous m'avez témoigné tant de grâces Mr. pendant le séjour que j'ai fait chez vous, qu'il me seroit impossible d'être plus long-tems sans vous marquer jusqu'où va ma reconnaissance. Ce sera par un attachement et un zèle infini, que je tacherai de mériter vos bontés et de vous prouver le profond respect avec le quel je suis et je serai

Mr.

Votre.

17. Plainte d'une longue absence.

Mr.

Encore que les vraies amitiés soient à l'épreuve de l'absence, la votre est de si longue durée, que j'apprehende qu'en m'oubliant peu à peu, vous ne cessiez tout à fait de m'aimer; je vous parle hardiment parceque je le crains beaucoup, et vous devez pardonner à mon hardiesse et à ma crainte puisqu'elle procède également de l'affection, que j'ai pour vous, et de l'e-

stime que j'en fais; revenez donc au plutôt qu'il sera possible, si vous désirez de débarrasser de la peine, et de l'inquiétude celui, qui est et sera toute sa vie le plus attaché de tous vos amis.

Mr.

Votre . . . .

Réponse.

Mr.

Les reproches, que vous venez me faire de ma longue absence, me sont si agreables que je souhaiterois, que vous fussiez souvent d'humeur à me traiter de la sorte, m'obligeant par là de croire, que je ne vous suis pas tout à fait indifferent; il est vrai que mon absence a été un peu longue, mais comme ma présence est inutile à mes amis dans l'impuissance où je me trouve de les servir, je ne tiens plus compte des jours de mon éloignement de Paris. Le seul moyen toute-fois de me faire revenir promptement, c'est de me témoigner que je vous suis nécessaire, vous m'y verrez alors dans un instant avec cette ferme résolution de vous y rendre toute sorte de services, comme étant le plus attaché, de tous vos serviteurs

Mr.

votre très affectionné.

18. Remerciment d'un présent.

Je vous ai mille obligations, mon très cher ami, du beau présent, que je viens de recevoir de vos mains, c'est un cage de votre bon souvenir, et je voudrois de tout mon coeur vous pouvoir rendre le pareil: mais dans l'impuissance où je me trouve, agréez s'il vous plait les hommages de mon respect, et de mon très humble remerciment; daignez le recevoir comme une marque de la sincérité avec la quelle j'ai l'honneur d'être toute ma vie

Mr.

votre très humble serviteur.

19. Plainte sur un départ inopiné.

Mr.

C'en est fait, mon très cher ami, je ne vous croirai de ma vie. Quoi, après être parti sans me dire à Dieu, vous voudriez que je comptasse encore beaucoup sur votre amour.

Non, l'on n'aime point du tout, quand on a tant de facilité à se quitter. Voulez-vous, que j'en fasse de même? Quand il me faudroit aller seulement à trois lieux d'ici, je suis trois semaines à y penser, et toutes mes affaires pourroient bien se perdre avant que je prisse la résolution. Il faut même que ce soit vous, qui me le commandiez absolument, si vous voulez que j'y aille: ah! mon cher ami, c'est comme cela, qu'il faut s'aimer; et non pas comme vous faites.

Mr.

Votre . . . .

Réponse.

Si je suis parti sans vous dire à Dieu, c'est une marque, que je vous estime plus que vous ne pensez. Je vous ai voulu épargner la peine, qui devance une cruelle séparation, et je me l'ai voulu épargner moi même. D'ailleur j'ai cru, que l'on ne s'en aimoit pas mieux pour faire paraitre plus de foiblesse.

Croyez-moi, toutes ces apparences, ne sont bonnes, qu'à ceux, qui ont envie de se tromper; mais pour moi, qui vous estime beaucoup, et qui ait dessein de vous estimer toujours, je vous dirai, que je suis bien aise, que vous m'en croyez sur ma parole.

Mr.

Votre . . . .

20. Recommandation d'un ami à un autre.

Si vos amis vous importunent Mr. prenez-vous en a votre qualité, vous êtes d'un rang à vous faire rechercher de tous ceux, qui ont besoin d'appui.

J'oserai vous prier de l'accorder au porteur: C'est un gentilhomme dont le mérite vous empêchera de vous repentir de l'avoir obligé. Il sera reconnoissant, et vous m'obligerez infiniment.

Mr.

Je suis etc.

Réponse.

Mr.

Le gentilhomme, en faveur du quel vous avez pris la peine de m'écrire, vous dira de bouche de quelle façon je vous ai servi en l'obligeant. Si vous me jugez capable de vous rendre quelque autre service où je puisse trouver plus de satisfaction, en y trouvant plus de difficulté, il ne tiendra qu'à vous de me donner de l'emploi, étant bien résolu de vous témoigner en tout tems combien je suis

Mr.

votre très affectionné.

21. Pour demander l'amitié d'une personne.

L'estime et la vénération, que j'ai pour les personnes de mérites, m'oblige à vous écrire cette lettre, quoique je n'aie l'honneur de vous connaitre. Votre réputation est si bien établie, que j'apprens tous les jours tant de choses à votre avantage, que la satisfaction que j'ai de les ouïr me sembleroit imparfaite, si je ne tâchois de me procurer votre entretien par des lettres, puisque je ne puis jouir de votre conversation, ne me refusez pas cet avantage, n'examinez point, que je suis un inconnu, mais seulement faites réflexion que j'aime la vertu et le mérite, où je le trouve, et pour cette raison je suis plus que personne du monde.

Votre . . . .

Réponse.

Vous avez fait ce que je voulois faire, vous me demandez mon amitié, mon desein étoit de vous demander la vôtre. Soyez persuadé Mr. que si vous avez commencé, j'acheverai avec plaisir. Je vous offre de bon coeur ce que vous demandez, mais à condition que nos affaires n'en seront pas le fondement. Votre mérite et l'inclination que j'ai pour votre personne entretiendront la joie, que j'ai de me dire

Mr.

votre très affectionné.

22. Lettre de remercement.

Je ne prétends pas que les remercimens que je vous fais de la faveur, dont il vous a plû m'honorer, passent dans votre opinion pour reconnaissance. Je me revanche seulement de votre civilité par ce devoir, en attendant de rencontrer quelque occasion où je puisse vous témoigner par des services plutôt que par des paroles que je suis véritablement

Votre . . .

Réponse.

Mr.

Votre remerciment vaut infiniment plus que tout ce que j'ai jamais pu faire pour votre service, et ainsi vous me faites plus de confusion que de plaisir de faire valoir jusqu' à ce point des choses, qui ne méritent pas seulement que vous y pensiez.

Laissez donc tous ces compliments et les reconnaissances je ne veux, s'il vous plait que l'honneur de votre amitié, et pour m'y conserver, je serai toujours tout ce qui sera dans mon pouvoir, et que vous pouvez attendre d'une personne, qui est avec toute la sincérité, et toute la passion possible.

Mr.

votre très obligeant serv.

23. Lettre de complimens.

Mr.

Ne vous imaginez pas de recevoir des complimens de moi. En recevant de mes lettres, j'en suis si ennemi, que je ne puis pas même souffrir ceux qui en font. Si vous avez donc envie que je vive familièrement avec vous, vous en agirez de même; car pour dire la vérité, je ne trouve rien de plus indigne d'une sincère amitié que cela. Cependant je ne puis m'empêcher de vous rendre mes devoirs, vous priant de m'informer de l'état de votre santé, à la quelle je prends tant de part, que toutes les fois que vous me privez de vos lettres je vis en des inquiètudes extrêmes jusqu'à ce que je sache, qu'elle n'est point alterée. C'est de quoi vous pouvez être persuadé, ayant pris la résolution d'être toute ma vie

Mr.

votre très affectionné.

Réponse.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connois votre humeur obligeante, et j'honore tant la faveur de votre souvenir, que je m'estimerois fort heureux d'en avoir la continuation; accordez moi donc ce faveur, si vous avez quelque amitié pour moi, comme vous m'en assurez par votre lettre, et croyez que je ferai tous mes efforts pour trouver l'occasion de vous rendre quelques services proportionnés aux bontés que vous avez pour moi, pour ce qui concerne ma santé, à la quelle vous dites prendre tant de part, elle est grâces à Dieu, fort bonne, et tout ce que je souhaite, c'est qu'il en soit de même de la vôtre. Si vous apprennez quelque chose qui mérite que vous preniez la peine de me l'écrire, vous me ferez un plaisir sensible de m'en donner avis; cependant je suis avec toute la reconnaissance imaginable

Mr.

votre . . . .

24. Lettre de félicitation sur la convalescence d'un ami.

Comme je suis la personne du monde, qui prend le plus de part à ce qui vous touche, je me trouve obligé de rendre des grâces infinies à Dieu, de ce qu'il vous a retiré des bras de la mort pour vous rendre à vos meilleurs amis, apprenant par lá votre bon rétablissement, qui me garantit d'une affliction que le tems n'auroit pû quérir. Ce n'est pas dans une amitié telle que la nôtre, qu'il a le pouvoir d'effacer ses sentimens de la douleur; mais je ne vous en dirai pas d'avantage, il me suffit de vous féliciter de votre guérison, et de vous témoigner par ce peu de paroles, que sachant la perte que j'aurois faite en vous; l'estime que je dois faire du bien, dont Dieu me comble en vous conservant, m'est aussi fort bien connue. Je finis de peur de vous être importun par mes longues lettres, vous assurant du reste, qu'il n'y a personne qui soit avec une ardeur plus sincère

votre très humble etc.

25. Lettre de félicitation sur un mariage.

Comme vous tendez à l'immortalité Mr. ou pour parler plus simplement, que vous cherchez à perpetuer votre mémoire par un heureux mariage, je vous en félicite ici avec toute la joie d'un coeur qui aime sans fard. Croyez moi Mr. que comme une femme est le port, où se viennent enfin rendre toutes les affections après avoir erré et s'être égarées sur divers objets, je ne puis sans beaucoup de plaisir vous y voir heureusement arrivé avec un applaudissement universel.

Qu'au moins les agrémens que vous y trouverez, ne vous fassent pas mépriser ces marques de mon amitie, je suis en vous saluant

Mr.

votre très affectionné etc.

Réponse.

Mr. mon cousin.

Comme par la joie, qui vous a plû me témoigner de mon mariage avec Mdme. la Baronne de N. ma très chère et très honorée épouse, vous me donnez u e parfaite preuve de votre affection, et que je mets cette faveur au rang de plus grandes, que je ne puisse recevoir en ce monde; j'ai crû Mr. mon cousin, ne pas devoir retenir long-tems les remercimens, que j'en dois à votre bonté, et qu'en me donnant tant de sujets de vous estimer, et de vous honorer plus que personne.

Vous voudriez bien aussi me permettre de vous marquer le désir sincère, que j'ai de vous en témoigner ma reconnaissance et de vous faire connaître par mes actions, combien je suis sensible à toutes les amitiés, que vous avez bien voulu me témoigner jusqu'ici, et dont je reçois aujourd'hui des marques si obligeantes. Faites moi, je vous prie, Mr. mon cousin, la justice, d'en être bien persuadé, et de croire, qu'en quelque état qu'il plaise à la divine providence de me mettre, je ne serai jamais capable de les oublier; et que je perdrois plutôt la vie que le souvenir des bontés que vous avez pour moi, et des obligations que je vous ai, et qui me rendront éternellement

votre très obéissant s.

26. Pour demander l'amitié à un grand Seigneur.

J'étois serviteur de Mr. votre père à un point, Monsieur, que vous ne devez pas douter que je ne sois le vôtre toute ma vie. Je vous supplie donc de m'honorer de votre amitié; et comme l'état, où je suis, ne me permet plus d'en ressentir les effets, conservez-les, s'il vous plait, pour mes enfans dans les occasions, et me croyez assurément, Votre . .

Réponse.

Je ne suis pas moins votre ami, Monsieur, et votre serviteur, que l'étoit mon père, et je me trouverois heureux de pouvoir vous en donner des marques. Je vous prie d'être persuadé que je ferai de mon mieux, et aveo beaucoup de plaisir, dans toutes les occasions qui se présenteront de servir messieurs vos enfans, pour vous faire connaitre que personne ne peut être à vous plus véritablement que je le suis etc.

27. Envoyant un poisson.

Voici, Mr., un petit morceau de poisson de montagne qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé; aussi je vous l'offre en hommage et non pas en échange; sachant bien que toutes vos bontés pour moi ne peuvent s'acquitter qu' avec les sentimens, que vous m'avez inspirés. Je me faisois une fête d'aller vous prier de me présenter à madame votre soeur, mais le tems m'est contraire. Je suis malheureux en beaucoup de choses, car je ne puis dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

28. Lettre de remerciment d'un comte à son roi.

Sire!

Je n'ai pas encore rendu à Votre Majésté très humbles grâces de celle qu'elle m'a faite, il y a deux mois, parce que j'étois à l'extrémité quand je la reçus; et c'est aussi ce qui m'a empêché d'en jouir plutôt. Je n'ai donc aujourd'hui qu'à assurer Votre Majésté que personne ne recevra jamais d'elle un bienfait avec plus de reconnaissance que moi, et ne sera avec plus de respect et de soumission etc.

29. Remerciment d'un présent.

Je suis très-sensible à vos honnêtetés, Mr., et à vos cadeaux, et je le serois encore plus, s'ils venoient moins souvent. J'irai le plutôt que le tems me le permettra, vous réitérer mes remercimens et mes reproches. Si je pouvois m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderois des nouvelles de votre santé; mais j'ai lieu de présumer qu'elle continue d'être meilleure; ainsi soit-il.

30. Remerciment d'une peine.

Je reçois le paquet de mes anges à six heures du soir; je le renvoie à huit. Il partira demain avec mes remercimens qui doivent être fort longs, et avec ma courte honte d'avoir couté tant de peine à ceux à qui je ne puis faire beaucoup de plaisir.

Daignez me mander des nouvelles de l'Ecossoise et des ouvrages que je vous ai envoyés. Mr. Mierre a-t-il reçu une certaine lettre, que je pris la liberté d'adresser à Mr d'Argental, ne sachant pas la demeure de N.? Mille tendres respects.

V . . . .

31. Remerciment d'un service accepté.

Je viens de recevoir votre lettre du premier de juillet, Mr., par laquelle je vois la grâce que le roi m'a faite à votre sollicitation. Cette grâce, et la manière dont vous vous êtes toujours employé pour moi, me touchent si sensiblement, que j'ai de la peine à vous dire au point où cela est; mais, Mr., aidez-moi, je vous supplie, à vous bien remercier. Dites-vous bien que je sens pour vous toute la reconnaissance, et toute l'amitié qu'un bon coeur peut ressentir quand on l'a comblé de bienfaits et d'honnêtetés; et ce n'est pas seulement de la permission d'aller à Paris dont je vous rends mille grâces, c'est encore de celle de suivre le roi en ses conquêtes, car il n'a pas tenu à vous que je ne l'aye obtenue. Je partirai d'ici au premier jour pour Paris. Que je serois heureux si je vous pouvois dire moi-même que personne ne sera jamais à vous plus que moi! (Bussy).

32. Sur le même sujet.

Je voudrois bien vous pouvoir dire, Madame, à quel point je sens ce que Mr. votre mari vient de faire pour moi; je suis assuré que vous seriez bien contente, et vous n'auriez pas de re-

Digitized by Google

gret à la peine que vous avez prise de faire quelquefois souvenir Mr. le duc de Noailles de mes intérêts. Un des plus grands plaisirs que j'attends de la permission que le roi m'a donné, c'est celui do vous aller rendre mille grâces moi-même de toutes vos bontés, et de vous assurer que personne n'en peut être plus touché que moi, ni plus votre très humble et très obéissant serviteur. (Bussy.)

33. Sur le même sujet.

Monsieur, je reçus hier la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je voudrois bien vous faire voir par mon remerciment, jusqu'où va ma reconnaissance; mais je vous assure que, quoi que je puisse dire, ce ne seroit pas tout ce que je penserois. Vous m'avez fait plaisir dans une affaire de conséquence, promptement et le plus honnêtement du monde: je ne saurois augmenter d'estime pour vous, Mr., car elle a toujours été très grande; mais j'augmenterai d'amitié, et je serai de tout mon coeur toute ma vie etc.

Réponse.

Monsieur, le foible service, que j'ai tâché de vous rendre, ne méritoit pas la manière dont vous me témoignez que vous l'avez reçu; et vous deviez me laisser la satisfaction d'avoir fait une action que vous désiriez, sans y mêler un compliment, que je n'avois point attendu. Je m'acquite aujourd'hui seulement du compte, que je vous dois de la lettre que vous m'avez envoyée, et que j'ai eu l'honneur de remettre entre les mains du roi. Soyez assuré, Mr., du plaisir que je trouverai toujours à vous témoigner par mes services, la vérité avec laquelle je suis etc.

34. Avis de ses nouvelles.

J'ai admiré, mon cher et ancien ami, la bonté de votre ame dans le compte, que vous avez daigné me rendre des aventures de Mademoiselle de Ponthieu. On ne peut mieux rapporter un mauvais procès; vous aurlez été un excellent avocat général. J'ai tardé trop long-tems à vous remércier.

Je me flatte que la santé de Mr. l'abbé du Resnel est raffermie, et que la vôtre n'a pas besoin de l'être. C'est là le point important, c'est le fondement de tout, et l'empire de la terre ne vaut pas un bon estomac. Je souffre ici bien moins qu'ailleurs, mais je digère prèsque aussi mal, que si j'étois dans une cour: sans cela je serois trop heureux; mais Madame Denis digère, et cela suffit: vous m'avouerez qu'elle en est bien digne, après avoir quitté Paris pour moi.

Bon soir, mon cher et ancien ami etc.

35. Avis d'un accouchement.

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, Mr., ma belle soeur est accouchée d'un garçon, et elle m'a chargée, de vous le faire savoir, sachant que vous vous intéressez si obligeamment à tout ce qui la regarde. Je m'acquite de ce soin

Mr. en vous assurant, que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime. Votre . . . .

56. Avis de la mort d'une épouse.

La douleur me suffoque, cher ami. Je viens de perdre dans une épouse adorée tout ce que j'avois de plus cher au monde. Providence, il faut s'humilier devant toi, et le coeur navré[1]) respecter tes décrets impénétrables! Adieu. Vivez bien, et que mon malheur serve, à vous faire sentir, combien vous êtes heureux!

57. Avis de la mort d'un frère.

Pleurez avec moi, mon ami, la perte de mon pauvre frère, Louïs, qu'une fièvre ardente vient de nous enlever. Il n'a été allité que huit jours. Mes parens sont inconsolables; toute la maison est en larmes. Je ne suis pas en état de poursuivre. Adieu.

Chapitre II.
Têtes à lettres et leurs fins.

Pour faciliter le commencement, ou la fin d'une lettre. Toutes tirées de Mr. l'abbé Gérard.

1. Pour commencer.

Monsieur, Madame, ou Mademoiselle!

J'ai reçu la lettre obligeante datée du seize de ce mois, que vous vous êtes donné la peine de m'écrire etc.

2. Pour finir.

Je me trouve obligé d'être avec plus de respect que personne du monde, Mr.

votre très humble serviteur.

3. P. comm.

Monsieur ou Madame!

La joie, que la dernière vôtre du six de ce mois m'a causé, est inexprimable etc,

4. P. fin.

Conservez moi toujours l'honneur de votre amitié et je serai toute ma vie etc,

votre très affectionné etc.

---

1) verwundet.

5. P. comm.

L'honneur, que vous m'avez fait par la présente Mr. datée du neuf, du courant me persuade entièrement, que etc.

6. P. fin.

La plus forte de mes passions sera toujours de me rendre digne de cet honneur et de vous témoigner par mes services, que je suis véritablement votre ami etc.

7. P. comm.

Toute fois, que je mets la main à la plume pour vous remercier du souvenir dont vous venez de m'honorer etc.

8. P. fin.

Je témoignerai toujours en tout cas, que je suis, et que je serai votre très obéissant serviteur.

9. P. comm.

Mr.

J'ai un si grand contentement, qui ne se peut exprimer, de recevoir d'une semaine à l'autre de vos nouvelles etc.

10. P. fin.

Souvenez-vous quelque fois, je vous supplie, que je me dirai de tout mon coeur,

Mr. votre etc.

11. P. comm.

J'ai reçu avec votre lettre la plus grande joie, que j'ai eu depuis que vous n'étes plus ici etc.

12. P. fin.

La bonté de Dieu versera sur vous pour récompenser de votre bonté, que vous témoignez toujours, les bénédictions que vous souhaitez

votre etc.

13. P. comm.

Madame.

Il y a long tems, que j'attendois de vos nouvelles et particulièrement celle de votre santé etc.

14. P. fin.

Soyez bien persuadé, que je serai toute ma vie avec une passion très particulière et avec un profond respect, Mr. votre etc.

15. P. comm.

Je n'aurois pas tant differé à vous remercier très humblement du présent, que j'ai reçu de votre générosité, si je n'avois pas été malade etc.

16. P. fin.

Je serai cependant toute ma vie avec toute sort de respect et de véritable estime. Mr.

votre affectionné serv.

17. P. comm.

Je suis heureusement arrivé chez les mieus, que j'ai trouvé tous en bonne santé etc.

18. P. fin.

Et vous devez croire plus que personne, que le changement de pays n'a fait aucune impression sur moi, et je puis vous assurer, que par rapport à vous je serai toujours sans changement, Mr.

votre très affectionné.

19. P. comm.

J'ai l'honneur de vous avouer, Mr. le Baron, que je ne me saurois souhaiter un plus grand contentement que de recevoir vos nouvelles etc.

20. P. fin.

Je vous supplie Monseigneur très humblement de ne m'oublier plus si long tems que vous l'avez fait, et de me témoigner en me faisant l'honneur de m'écrire, que vous connaissez le vif respect, avec le quel je suis Mr. le Baron, votre etc.

21. P. comm.

Je vous laisse à juger, combien je vous suis obligé de m'avoir sitôt écrit pour me tirer de l'incertitude à cause etc.

22. P. fin.

Je me piquerai toute ma vie d'être aussi reconnaissant avec toute ma famille, que vous étes honnête envers celui, qui a l'honneur de signer Mr. votre très obéissant serv.

23. P. comm.

Si je tardois à répondre à votre obligeante lettre ne l'attribuez pas, je vous prie, à une négligence. C'est au courrier, qui ne part qu'une fois d'ici la semaine etc.

24. P. fin.

L'honneur de vous connaitre et l'admiration de vos bontés envers moi me fera toujours être Mr. votre etc.

25. P. comm.

Pour vous dire la vérité, Madame, il m'en arrive de vous comme de la santé. Je ne connais mieux votre prix, que lorsque vous étes parti d'ici etc.

26. P. fin.

Je vous prie de croire, que je n'ai jamais eu de bonheur au monde, que j'estime tant, ni qui me donne tant de joie, que votre amitié, et l'honneur de me dire. Votre etc.

27. P. comm.

Quoique la mauvaise fortune me doive avoir endurci à toutes sortes de déplaisirs, je ne me puis accoutumer à celui de ne recevoir plus de vos nouvelles etc.

28. P. fin.

Ne me faites plus à l'avenir attendre si long tems, Mr. pour pouvoir vous assurer plus souvent de ma parfaite reconnaissance avec la quelle je suis et je serai toujours

votre etc.

29. P. comm.

Je vous supplie très humblement Madame par la présente d'employer votre crédit auprès de Mr. votre oncle pour me procurer une place chez lui etc.

30. P. fin.

Je tâcherai de mériter cette grâce, comme celle de me dire avec tout le respect possible

votre très humble serviteur.

Chapitre III.

Noms des pays et des villes les plus connus.

Aachen, Acken.	Aix la Chapelle.
Afrika.	l'Afrique.
Alcair, Cairo.	le grand Caire.
Alexandria.	Alexandrie.
Algarbien.	les Algarves.
Algier.	Algèr.
Altenburg.	Altenbourg.
Altemark.	la vieille Marche.
Altorf.	Altorf.
Amerika.	l'Amérique.
Amſterdam.	Amsterdam.
Ancona.	Ancone.
Andaluſien.	l'Andalousie.
Anhalt.	Anhalt.
Annaberg.	Anneberg.
Anſpach.	Anspac.
Antiochia.	Antioche.
Antwerpen.	Anvers.
Arabien.	l'Arabie.
Archangel.	Archangel.

Arragonien.	l'Arragon.
Arras.	Arras.
Aſien.	l'Asie.
Aſſyrien.	l'Assyrie.
Augsburg.	Augsbourg.
Baden.	Bade.
Bajonne.	Bayonne.
Baiern.	la Bavière.
Baireuth.	Bareith.
Bamberg.	Bamberg.
Barbarey.	la Barbarie.
Barcellona.	Barcelone.
Baſel.	Bâle.
Batavia.	Batavie.
Bautzen.	Budissin.
Belgrad.	Belgrade.
Bergen im Hennegau.	Mons.
Bergen op Zoom.	Bergue op Zoom.
Berlin.	Berlin.
Bern.	Berne.
Biſanz.	Besançon.
Böhmen.	la Bohème.
Bonn.	Bonne.
Bononien.	Boulogne.
Brabant.	le Brabant.
Brandenburg.	Brandebourg.
Braſilien.	le Brésil.
Braunſchweig.	Brunswic.
Bremen.	Brême.
Breslau.	Breslau.
Briſach.	Brisac.
Brittanien.	la Brétagne.
Brügge.	Bruges.
Brüſſel.	Bruxelles.
Burgund.	la Bourgogne.
Calabrien.	la Calabre.
Camerich.	Cambray.
Canarien.	les Canaries.
Candia.	Candie.
Carlskron.	Carlscrone.
Caſſel.	Cassel.
Caſtilien.	la Castille.
Catalonien.	la Catalogne.
Chemnitz.	Chemnitz.
China.	la Chine.
Chur.	Coire.
Chur-Mark.	la Marche Electorale.
Cleve.	Clèves.
Coblenz.	Coblence.
Coburg.	Cobourg.
Cöln.	Cologne.
Colmar.	Colmar.
Compoſtel.	Compostelle.
Conſtantinopel.	Constantinople.

Coppenhagen.	Copenhague.
Corſica.	l'Isle de Corse.
Cortricht.	Courtray.
Coſtnitz.	Constance.
Cracau.	Cracovie.
Crain.	la Carniole.
Creuznach.	Creuzenac.
Croatien.	la Croatie.
Curland.	la Curlande.
Cypern.	Cypre.
Dalmatien.	la Dalmatie.
Dännemark.	le Danemarc.
Danzig.	Dantzig.
Delft.	Delft.
Dietenhofen.	Thionville.
Dinant.	Dinant.
Dornick.	Tournay.
Dordrecht.	Dordrecht.
Dortmund.	Dortmunde.
Dresden.	Dresde.
Duderſtadt.	Duderstade.
Duisburg.	Duisbourg.
Durlach.	Dourlac.
Edinburg.	Edimbourg.
Eger.	Egre, Egra.
Egypten.	l'Egypte.
Eiſenach.	Eisenac.
Elſaß.	l'Alsace.
Emmerich.	Emmeric.
England.	l'Angleterre.
Erfurt.	Erfort.
Erlangen.	Erlang.
Erbach.	Erbach.
Europa.	l'Europe.
Ferrara.	Ferrare.
Flandern.	la Flandre.
Florenz.	Florence.
Frankenland.	la Franconie.
Frankfurt am Main.	Francfort sur le Mein.
Frankfurt an der Oder.	Francfort sur l'Oder.
Frankreich.	la France.
Freyberg.	Freyberg.
Freyburg.	Freybourg.
Friaul.	le Frioul.
Frießland.	la Frise.
Fulda.	Foulde.
Gaſconien.	la Gascogne.
Geldern.	Gueldres.
Genf.	Genève.
Gent.	Gand.
Genua.	Gènes.
Gießen.	Giessen.
Gneſen.	Gnesne.
Goa.	Goa.

Görlitz.	Goerlitz.
Goßlar.	Goslar.
Gotha.	Gothe,
Graubündten.	les Grisons.
Griechenland.	la Grèce.
Griechiſch Weiſſenburg.	la Belgrade.
Greifswalde.	Gripswalde.
Großbrittanien.	la grande Brétagne.
Gröningen.	Groeningue.
Hag.	la Haye.
Halberſtadt.	Halberstad.
Halle.	Hale.
Hamburg.	Hambourg.
Hanau.	Hanau.
Hannover.	Hanovre.
Heilbrun.	Heilbron.
Hennegau.	le Hainaut.
Herzogenbuſch.	Bois-le-Duc.
Heſſen.	la Hesse.
Heidelberg.	Heidelberg.
Holland.	la Hollande.
Holſtein.	le Holstein.
Japan.	le Japon.
Jena.	Jène.
Jeruſalem.	Jérusalem.
Indien.	les Indes.
Inſpruk.	Inspruc.
Irland.	l'Irlande.
Italien.	l'Italie.
Judäa.	la Judée.
Jülich.	Juliers.
Kärnthen.	la Carinthie.
Kiel.	Kiel.
Königsberg.	Koenigsberg.
Lappland.	la Laponie.
Lauſanne.	Lausanne.
Laußnitz.	la Lusace.
Leiden.	Leide.
Leipzig.	Lipsic.
Liefland.	la Livonie.
Liſſabon.	Lisbonne.
Litthauen.	la Lithuanie.
Livorno.	Livourne.
Lombardey.	la Lombardie.
London.	Londres.
Lothringen.	la Lorraine.
Löwen.	Louvain.
Lübeck.	Lubeck.
Lucca.	Lucques.
Lucern.	Lucerne.
Lüneburg.	Lunebourg.
Lüttich, Luick.	Liège.
Luxemburg.	Luxembourg.
Lyon.	Lyon.

Madrid.	Madrid.
Magdeburg.	Magdebourg.
Mähren.	la Moravie.
Maltha.	Malthe.
Mantua.	Mantoue.
Mark (Brand.)	la Marche.
Mark (Grafſchaft).	la Mark.
Marſilien.	Marseille.
Marburg.	Marbourg.
Maſtricht.	Mastricht.
Mailand.	Milan.
Mainz.	Mayence.
Mecheln.	Malines.
Mecklenburg.	le Mecklebourg.
Meißen (Land).	la Misnie.
Meißen (Stadt).	Meissen.
Metz.	Metz.
Minden.	Minden.
Mittelmark.	la moyenne Marche.
Modena.	Modène.
Morea.	la Morée.
Mohrenland.	l'Ethiopie.
Moldau.	la Moldavie.
Moſcau (Land).	la Moscovie.
Moscow (Stadt).	Moscow.
Mümpelgard.	Montbelliard.
München.	Munic.
Münſter.	Munster.
Naſſau.	Nassau.
Navarra.	la Navarre.
Namur.	Namur.
Neapolis.	Naples.
Neuenburg am See.	Neufchatel Marche.
Neumark.	la Nouvelle.
Niederland.	les Païs-Bas.
Nimwegen.	Nimègue.
Nordhauſen.	Nordhouse.
Norwegen.	la Norwègue.
Nürnberg.	Nuremberg.
Oeſterreich.	l'Autriche.
Oettingen.	Oetingue.
Ofen.	Bude, Ofen.
Oranien.	Orange.
Paderborn.	Paderborn.
Padua.	Padoue.
Palermo.	Palerme.
Paris.	Paris.
Parma.	Parme.
Pavia.	Pavie.
Perſien.	la Perse.
Petersburg.	Pétersbourg.
Pfalz.	le Palatinat.
Philippsburg.	Philipsbourg.
Placenz.	Plaisance.

Polen.

Polen.	la Pologne.
Pommern.	la Poméranie.
Portugal.	le Portugal.
Poſen.	Posnanie.
Prag.	Prague.
Preußen.	la Prusse.
Regensburg.	Ratisbonne.
Reuſſen.	la Russie.
Rom.	Rome.
Roſtock.	Rostock.
Rotterdam.	Rotterdam.
Rothweil.	Rothweil.
Rußland.	la Grande Russie.
Ryſſel.	Lille.
Sachſen.	la Saxe.
Salzburg.	Salzbourg.
Sanct Gallen.	Saint-Gall.
Sardinien.	la Sardaigne.
Savoyen.	la Savoye.
Schafhauſen.	Schafhouse.
Schleſien.	la Silésie.
Sluys.	Ecluse.
Schneeberg.	Schnéeberg.
Schottland.	l'Ecosse.
Schwaben.	la Suabe.
Schweden.	la Suède.
Schweiz.	la Suisse.
Sklavonien.	l'Esclavonie.
Seeland.	la Zélande.
Sevilien.	Séville.
Sicilien.	la Sicile.
Siebenbürgen.	la Transilvanie.
Solothurn.	Soleure.
Spanien.	l'Espagne.
Speier.	Spire.
Stettin.	Stettin.
Steyermark.	la Stirie.
Stockholm.	Stockholm.
Strahlſund.	Stralsund.
Straßburg.	Strasbourg.
Stuttgard.	Stoutgard.
Syrien.	la Syrie.
Tartarey.	la Tartarie.
Teutſchland.	l'Allemagne.
Theſſalonich.	Salonique.
Thracien.	la Thrace.
Thüringen.	la Thuringe.
Trident.	Trente.
Trier.	Trèves.
Tripolis.	Tripoli.
Tübingen.	Tubingue.
Türkey.	la Turquie.
Turin.	Turin.
Ulm.	Ulme.

Ungarn.	la Hongrie.
Utrecht.	Utrecht.
Venedig.	Veniſe.
Virginien.	la Virgine.
Viterbo.	Viterbe.
Wallachey.	la Valaquie.
Warſchau.	Varſovie.
Welſchland.	l'Italie.
Weſel.	Veſel.
Weſtphalen.	la Weſtphalie.
Wien.	Vienne.
Wittenberg.	Wittemberg.
Wolffenbüttel.	Wolffenbuttel.
York.	Yorc.
Ypern.	Ypres.
Zerbſt.	Zerbſt.
Zürich.	Zuric.
Zweybrück.	Deuxponts.

Chapitre IV.

Noms de Baptème.

Adolph.	Adolphe.
Adrianus.	Adrien.
Agatha.	Agathe.
Agnes.	Agnès.
Albinus.	Aubin.
Albrecht.	Albert.
Alexander.	Alexandre.
Amadeus.	Amédée.
Amalia.	Amélie.
Ambroſius.	Ambroiſe.
Andreas.	André.
Anna.	Anne.
Antoninus.	Antonin.
Antonius.	Antoine.
Antonia.	Antoinette.
Arnoldus.	Arnaud.
Arnold.	Arnold.
Arnolphus.	Arnoul.
Auguſtinus.	Auguſtin.
Auguſtus.	Auguſte.
Aurelia.	Aurélie.
Aurelius.	Aurèle.
Balduin.	Baudouin.
Balthaſar.	Balthazar.
Barbara.	Barbe.
Bartholomäus.	Barthélémi.
Baſilius.	Baſile.
Beatrix.	Béatrice.
Benedikt.	Bénoit.

Bernhard.	Bernard.
Blaſius.	Blaise.
Brigitta.	Brigitte.
Carl.	Charles.
Caroline, Charlotte.	Caroline, Charlotte.
Caſimir.	Casimir.
Caſpar.	Caspar.
Catharina.	Catherine.
Chriſtian.	Chrétien.
Chriſtina.	Christine.
Chriſtoph.	Christophe.
Clara.	Claire.
Claudia.	Claudine.
Claudius.	Claude, Claudius.
Clemens.	Clément.
Conrad.	Conrad.
Conſtantinus.	Constantin.
Cornelius.	Corneille.
Criſpinus.	Crépin, Crispin.
Cyriacus.	Cyriacus.
Deſiderius.	Didier.
Dietrich.	Thiéry.
Dionyſius.	Dénis.
Dominicus.	Dominique.
Dorothea.	Dorothée.
Eberhard.	Everard.
Eduard.	Edouard.
Egidius.	Gilles.
Elias.	Elie.
Eliſabeth.	Elisabeth.
Erasmus.	Erasme.
Ernſt.	Ernest.
Eva.	Eve.
Eucharius.	Euchaire.
Eugenius.	Eugène.
Euſebius.	Eusèbe.
Euſtachius.	Eustache.
Fabricius.	Fabrice.
Felicitas.	Félicité.
Ferdinand.	Ferdinand.
Florentinus.	Florentin.
Franziscus.	François.
Friedrich.	Fréderic.
Georg.	George.
Gerhard.	Gérard.
Gertraud.	Gertrude.
Gotthard.	Godard.
Gottfried.	Godefroi, Géoffroi.
Gregorius.	Grégoire.
Günther.	Gouthier.
Guſtav.	Gustave.
Hadrianus.	Adrien.
Heinrich.	Henri.
Henrica.	Henriette.

Helena.	Hélène.
Hieronymus.	Jérôme.
Hilarius.	Hilaire.
Hubertus.	Hubert.
Hugo.	Hugues.
Jakob.	Jacob.
Jakobine.	Jacobée.
Jakobus.	Jaques.
Ignatius.	Ignace.
Jeremias.	Jérémie.
Joachim.	Joachim.
Johann.	Jean.
Joſeph.	Joseph.
Joſt, Jodokus.	Josse.
Julianus.	Julien.
Julius.	Jules.
Juſtinus.	Justin.
Juſtus.	Juste.
Kilian.	Kilien.
Lamprecht.	Lambert.
Leonhard.	Léonard.
Leopold.	Léopold.
Levin.	Levin.
Lorenz.	Laurent.
Lotharius.	Lothaire.
Lucas.	Luc.
Lucia.	Lucie.
Lucretia.	Lucrèce.
Ludwig.	Louis.
Magdalena.	Magdelaine, Madelaine.
Marcus.	Marc.
Margarethe.	Marguerite.
Maria.	Marie.
Martha.	Marthe.
Martin.	Martin.
Matthäus.	Matthieu.
Maximilian.	Maximilien.
Michael.	Michel.
Moritz.	Maurice.
Moſes.	Moïse.
Nicodemus.	Nicodème.
Nicolaus.	Nicolas.
Noah.	Noë.
Otto.	Othon.
Paulus.	Paul.
Petrus.	Pierre.
Philipp.	Philippe.
Rachel.	Rachel.
Rebecca.	Rebecque.
Reinhard.	Regnard.
Reinhold.	Renaud.
Remigius.	Remi.
Renatus.	René.
Romanus.	Romain.

Roſimunde.	Rosemonde.
Rudolph.	Rodolphe.
Ruprecht.	Robert.
Sabina.	Sabine.
Sebaſtian.	Sébastien.
Severius.	Séverin.
Sibylla.	Sibille.
Sigmund.	Sigismond.
Simon.	Simon.
Sixtus.	Sixte.
Sophia.	Sophie.
Stanislaus.	Stanislaus.
Stephan.	Etienne.
Suſanna.	Susanne.
Theobald.	Thibaud.
Theodorus.	Théodore.
Thereſia.	Thérèse.
Thomas.	Thómas.
Timotheus.	Timothée.
Tobias.	Tobie.
Valerius.	Valère.
Valentin.	Valentin.
Veit.	Voit.
Veronica.	Véronique.
Vincent.	Vincent.
Ulrich.	Ulric.
Urban.	Urbain.
Urſula.	Ursule.
Walther.	Gauthier.
Wilhelm.	Guillaume.
Wilhelmine.	Guillemette.
Zacharias.	Zacharie.

Chapitre V.

Adresses les plus nécessaires.

Remarque I.

Les adresses françoises ont été introduites en Allemagne à raison de leur briéveté, et doivent s'accorder aux titres d'endedans ou à la tête de la lettre, p. ex. si l'on a mis sur le haut de la lettre, Monseigneur votre altesse etc. il faut qu'on mette sur l'adresse, à son altesse sérénissime Monseigneur. Lorsqu'il est écrit à la tête de la lettre; Monseigneur votre Excellence, on mettre aussi sur l'adresse, à son Excellence Monseigneur.

Comme il s'agit dans cette grammaire de soigner seulement le plus nécessaire on n'y mettra de chaque rang qu'une couple d'adresses.

An den römiſchen Kaiſer.

Au très-haut, très-puissant, et très-invincible Monarque N. N. Empereur des Romains.

An den König von Baiern.

Au très-haut, et très-puissant Monarque N. N. Roi de Bavière.

An einen Kronprinz.

À son Altesse royale Monseigneur le prince N. prince héréditaire de N. N.

An eine Kronprinzeſſin.

À son Altesse royale Madame la princesse N. N. héréditaire de . . . .

An einen regierenden Herzog.

À son Altesse sérénissime Monseigneur le Duc régnant de N. N.

An eine Herzogin.

À son Altesse sérénissime Madame la Duchesse régnante de N., née princesse de N.

An einen weltlichen regierenden Markgrafen, Landgrafen, Fürſten, Prinzen.

À son Altesse sérénissime Monseigneur N. Margrave régnant, Landgrave régnant, de, de . . .

An eine Gemahlin von Obigen.

À son Altesse sérénissime, ou Madame N. Duchesse régnante de; ou Margrave régnante; ou, Landgrave régnante de N. à N.

Sind ſie aber verwittwete Perſonen, ſo ſage man ſtatt régnante — douairière.

An einen Grafen.

À son Excellence
Monseigneur le Comte de N.

À son Excellence
Madame la Comtesse de N.

An einen Freyherrn oder Freyfrau.

À Monsieur
Monsieur N. le Baron de N. — wenn er eine Herrſchaft beſitzt, Seigneur de N.

À Madame
Madame N. la Baronne de N.; née de--, Dame de N. etc.

Remarque II.

Wenn eine adeliche, freyherrliche, gräfliche, fürſtliche Perſon zugleich eine oder mehrere geiſtliche oder weltliche Hof-, Staats- oder Kriegsbedienung hat, ſo werden den hier vorgeſchriebenen Adreſſen ſolche Caractères nachgeſetzt, p. ex.

À Son Excellence

Monseigneur le Comte de N. Conseiller privé actuel de S. M. imp. grand Chambellan, et Président de la régence de S. A. E.

À Son Excellence

Monseigneur le Baron de N. Conseiller intime actuel de S. M. le roi de Bavière Chambellan et Chevalier de Malte oder de la toison d'or etc, Seigneur de N.

An hohe und niedere Geiſtliche.

An einen Biſchof, wenn er Fürſt iſt.

À Son Altesse Révérendissime

Monseigneur N. Evèque de N. Prince de . . .

Wenn er eine gräfliche oder baroniſirte Perſon iſt.

À Son Excellence Illustrissime et Révérendissime

Monseigneur N. Comte oder Baron de N. Evèque de N.

Wenn er keine ſolche Standsperſon iſt.

À Son Excellence Révérendissime

Monseigneur N. Evèque élu de N.

An einen Abt oder Prälaten.

À Son Excellence Révérendissime

Monseigneur N. Abbé de l'Abbaie de N. N.

An eine Abtiſſin.

À Madame

Madame N. Abbesse de l'Abbaie de N.

An einen Domprobſt, Dombechant.

À Son Excellence Révérendissime

Monseigneur N. Prévot, ou Doyen de l'église Cathédrale de N.

An einen Conſiſtorialrath, Director, Aſſeſſor.

À Monsieur

Monsieur le Directeur, Assesseur, Conseiller du Consistoire de N. et Docteur en Théologie.

An einen Pfarrer.

À Monsieur

Monsieur N. N. Curé de la Paroisse de N.

An einen Kaplan.

À Monsieur

Monsieur N. N. Chapelain à la Paroisse de N. N.

An einen geiſtlichen Hofmeiſter.

À Monsieur

Monsieur l'Abbé*) N. N. Docteur, ou Professeur en Théologie, et Gouverneur, auprès de la Jeunesse de Mons. le Comte ou Baron N. N.

An ein Univerſitäts- oder Schulperſonal.

Messieurs, Messieurs

Le Recteur et les Professeurs du corps illustre de l'Université de N.

An einen Profeſſor der Theologie.

À Monsieur

Monsieur N. Docteur en Théologie et Professeur de l'Université de N.

An einen Profeſſor der Rechte.

À Monsieur

Monsieur N. N. conseiller aulique de Sa M. le roi de N. Docteur et Professeur en droit de l'université de N.

An einen Profeſſor der Medizin.

À Monsieur

Monsieur N. N. conseiller aulique auprès de Sa M. le roi de N. Docteur et Professeur en Médecine de l'université de N.

An einen Profeſſor der Philoſophie.

À Monsieur

Monsieur N. N. conseiller ecclesiastique actuel près de Sa M. le roi de N., Docteur et Professeur en Philosophie de l'université de N.

An einen Licentiaten, Advokaten, Studenten.

À Monsieur

Monsieur N. N. Licencié en droit, Médecine, Philosophie etc. avocat, étudiant en etc.

*) Das Wort Abbé wird jedem angeſehenen Geiſtlichen zugegeben.

Die übrigen und nöthigen Caractères ſind noch zu finden am Ende des erſten Theiles, Seite 192, p. ex.

À Monsieur

Monsieur N. N. Marchand en gros, im Großen, en détail, im Kleinen.

À Monsieur

Monsieur Jean Miller, Maitre horloger, Uhrmacher, garçon horloger, Uhrmachergeſell u. ſ. w. garçon maréchal Schmiedknecht, garçon de boutique, Ladendiener u. ſ. w.

Chapitre VI.

Verſchiedene Anwendungen der Wörter: Dame, Madame, Demoiselle, Mademoiselle, Sire, Messire, Sieur, Seigneur, Monsieur, Monseigneur, Maître, Maîtresse.

§. 1.

Dame.

1) Dame wird nur gebraucht, wenn man von einem Frauenzimmer redet; ſpricht man aber mit ihr, ſo ſage man Madame; eben ſo auch bey Demoiselle, Mademoiselle, Sieur und Monsieur.

Dame heißt eine Frau, die zu befehlen hat, oder eine Herrſchaft beſitzt, p. ex. C'est la dame du village, de ce chateau, ou la Maître de cette terre.

2) Man nennt auch in Briefen eine reiche, vornehme Gutsbeſitzerin, haute et puissante Dame.

3) C'est une Dame très-sage et très vertueuse.

4) Elle fait la Dame, ſie will eine vornehme Dame vorſtellen.

5) Dame d'honneur, Staats-, Geſellſchaftsfrau, bey Höfen.

6) Dame d'atour, Geſchmuckfrau, die bey Höfen u. ſ. w. den Kopfputz beſorgt.

7) Dame du lit, die den Schlafzeug beſorgt.

8) Dame du Palais, eine Hofdame.

9) Les Dames d'Osterhofen, die Stiftsdamen von Oſterhofen.

10) Il cherche à plaire aux Dames, er bemüht ſich den ehrbaren Frauenzimmern zu gefallen.

11) Dame Jeanne, venez-ici; Frau Johanna, kommt einmal her. Dame Marie, où allez-vous?

§. 2.

Madame.

Dieſen Titel giebt man von der Königin abwärts allen Frauen eines, ehrbaren Standes, derer Männer irgend eine Würde, oder ehrbare Profeſſion haben, man mag mit oder von ihnen reden, ſchreiben.

§. 3.

Demoiselle.

1) Demoiselle wird überhaupt geſagt von allen ledigen Frauenzimmern, von Adel oder honneten Stande.

2) Man pflegt bey der Unterredung mit ledigen Frauenzimmern auch ihren Stand beyzuſetzen, p. ex. Mademoiselle la Comtesse, la Baronne.

3) Es heißt auch eine Tochter von Adel, die ledig iſt, p. ex.: elle est Demoiselle, ſie iſt ledig; elle est bien Demoiselle, ſie iſt gut von Adel.

4) Demoiselle wird auch gebraucht bey einer Jungfer, die bey einer vornehmen Frau in Dienſten iſt, p. ex. la Comtesse appella sa Demoiselle.

5) Man heißt auch Demoiselle ein Frauenzimmer, die Jüngere in Sprache, Sitten, und ſchönen Arbeiten informirt.

6) Wenn man mit ihr ſpricht, ſagt man gewöhnlich Mademoiselle, von ihr, als einer abweſenden Perſon, Demoiselle.

§. 4.

Sire.

Wird heut zu Tage nur den gekrönten Häuptern beygelegt, wenn man mit ihnen redet, oder an dieſelben ſchreibt; es heißt, Allergnädigſter König, aber votre Majésté muß darauf folgen.

§. 5.

Messire.

Iſt ein Titel zwiſchen Monsieur und Monseigneur. Er wird Perſonen ſowohl geiſtlichen als weltlichen Standes beygelegt, in einer ernſthaften Rede, bey Gericht, und in gewiſſen Fällen, p. ex. Messire, François de Salignac, de la Mothe Fénélon, archevêque de Cambraye. Messire de Rabutin, Comte de Bussy.

§. 6.

Sieur (in einer Sylbe).

1) Dieſes Wort heißt Herr, und wird gebraucht, wenn man nicht gerne Monsieur ſagen will. Es wird gewöhnlich bey Gericht und in ähnlichen Schriften gebraucht, ſowohl von adelichen als unadelichen, und allzeit mit dem article défini, p. ex. Je plaide pour le Sieur N., ich führe einen Prozeß für den Herrn N.

2) Es wird auch in Sendſchreiben von einem Obern gegen einen Untergebenen gebraucht, p. ex. Vous direz au Sieur N. qu'il fasse etc.

§. 7.

Seigneur.

1) Heißt Herr oder Beſitzer eines Landes oder Guts, p. ex. Le Seigneur de ce pays. Le Seigneur de cette terre, de ce château etc.

2) Souverain Seigneur heißt, dem Niemand zu befehlen hat.

3) Man ſagt auch une assemblée de Seigneurs, eine Zuſammenkunft anſehnlicher Herren.

4) Der Weltheiland wird in der heiligen Schrift vorzugsweiſe Notre Seigneur, ſo wie die Mutter Gottes, Notre Dame genannt.

5) Auch bey einem, der einen großen Staat führen will, wird es gebraucht. Il fait le grand Seigneur.

§. 8.

Monsieur.

1) Ein Titel, den man aus Höflichkeit im Reden und Schreiben Jedem giebt. Oui, Monsieur. Ja, mein Herr. Pardonnez-moi, Monsieur, nicht ſo, mein Herr. Monsieur, ou Messieurs-est-sont parti d'ici.

2) Vor Zeiten wurde ohne Beiſatz durch dieſes Wort der Bruder des Königs von Frankreich betitelt, p. ex. La maison de Monsieur, die Hofhaltung oder der Staat von Ihrer königlichen Hoheit.

3) Obſchon Monsieur wegen ſeines vorſtehenden Pronom's possessif den article défini neben ſich nicht dulden ſoll, ſo kann man doch in folgenden ſagen: Voila le Monsieur, dont je vous ai parlé. Il y a là-bas un Monsieur, qui vous demande. Qui est ce Monsieur? Voila des Messieurs, qui vous demandent.

Digitized by Google

Man ſagt auch im Scherz; il fait bien le Monſieur, er will was beſonders ſeyn.

§. 9.

Monſeigneur in einem Wort.

1) Dieſer Titel wird allen denjenigen beygelegt, die man im Deutſchen Hoheiten nennen kann.

2) Allen regierenden Herren, die nach einem Könige kommen, von einem Churfürſten an, bis zu einem regierenden Grafen.

3) An ihre Kinder, in ſo ferne man ſie Prinzen nennen kann.

4) Allen andern vornehmen Geiſtlichen, Staats-Miniſtern und hohen Generalen.

5) Alle jene Herren, denen man dieſen Titel geben kann, haben auch einen Nebentitel nach ſich, der ihren Hauptcharakter anzeigt, p. ex. Monſeigneur le Miniſtre, Monſeigneur l'Evêque, Monſeigneur le Général etc.

§. 10.

Maître, gebiethender Herr, Meiſter.

1) Maître heißt ein Jeder, der andern an Rang oder Künſten vorſteht, p. ex. le Roi mon Maître. Vous en êtes le Maître. Sie haben zu befehlen.

2) Auch der andere lehrt, p. ex. un Maître en philoſophie, ein Lehrer der Philoſophie, un Maître à écrire, ein Schreibmeiſter.

3) Auch der Meiſter in einem Handwerk, p. ex. Maître tailleur, Schneidermeiſter, Maître menuiſier, Tiſchlermeiſter.

4) Man braucht es auch im böſen Sinne, p. ex. Maître fourbe, ein Erzſchelm; un Maître ivrogne, ein Erzſäufer.

5) Man ſagt auch voici un petit-Maître, der wohl gekleidet für etwas Hohes will angeſehen werden; wird aber doch als Spotttitel genommen. Ein Stutzer.

§. 11.

Maîtreſſe.

Hat faſt alle Bedeutungen, wie Maître, und heißt:

1) eine Frau, die zu gebiethen hat, ſey ſie hohen oder niedern Standes, p. ex. cette femme oder cette Dame

est fort bonne Maîtresse, elle traite bien ses valets.

La Maîtresse du logis.

Elle est Maîtresse de cette terre, de ce château etc. Rome fut la Maîtresse du monde.

2) Man nimmt es auch für eine Lehrerin, p. ex. une Maîtresse d'école, eine Lehrmeiſterin, Schullehrerin, une Maîtresse couturière, die Lehrmeiſterin, im Nähen.

3) Es bedeutet auch eine Geliebte; weil ſich aber ein böſer Nebenbegriff in dieſer Beziehung damit verbunden hat, ſo ſagt man ſtatt deſſen lieber la bien-aimée.

Chapitre VII.

Quittances.

1. Reçu du Sr. Charles Mayer, mon fermier, la somme de trois cents florins à compte du terme échu le 12. Jul. dernier

le 30. août 1819. *de Resl.*

2. Je déclare devoir à Mr. Mayer la somme de trois Louis, qu'il m'a prêtée ce prés. jour

Munic le 3. Septembre 1819. *Rochard.*

3. J'ai reçu de Mr. Merle la somme de six Louis à compte de ce qu'il me doit.

Haag le 18. Juin. 1819. *Jardin.*

4. Je payerai à Monsieur Duroi et à sa première réquisition la somme de douze Louis.

Lyon le 3. Février 1819. *Monchard.*

5. Je soussigne Charles Felder négociant reconnois devoir à Mr. le Baron de Gruber la somme de cent écus payables au quinze Janvier de l'année prochaine.

Augsbourg le 10. Mars 1819.

Charles Felder.

Chapitre VIII.

Lettres-de-change.

1. Munic le 2. Janvier 1824. Pr. f. 4508.

A dix jours de vue payez par cette première de change, à l'ordre de Mr. Neker la somme de quatre mille cinq cents huit florins, valeur reçue et que passerez suivant l'avis de.....

A Monsieur
Mr. De roi,
Banquier à Paris.

votre serviteur
J. Pr. Fick.

Digitized by Google

2. Paris 10. Mars 1824. Pr. f. 7083.

A deux usances payez par cette première de change à l'ordre de Mr. Franc. Meyer la somme de sept mille quatre vingt trois livres, valeur reçue, et que passerez suivant l'avis de......

A Monsieur
Mr. Jean Bernard Négt
à Landshout.

votre serviteur
Keller.

Section sixième.

Chapitre I.

Des Gallicismes.

Ils se sont brouillés ensemble.	Sie haben ſich mit einander entzweyet.
Vous avez mal pris vos mesures.	Sie haben Ihre Sache ſchlecht angefangen.
Il nous a tout conté d'un bout à l'autre.	Er hat uns alles umſtändlich erzählt.
Il gagne petitement sa vie à copier.	Er bringt ſich mit Abſchreiben fort.
Cela m'a frappé dès que je l'ai entendu.	Dieß fiel mir ſogleich auf, da ich es nur hörte.
Elle assista hier aux funérailles.	Sie iſt geſtern bey der Leiche geweſen.
Elle se laissa aller sur moi.	Sie ſank mir in die Arme.
A quoi bon tant de verbiage?	Wozu ſo viel Geſchwätz?
C'est de quoi je me mets fort peu en peine.	Darum bekümmere ich mich wenig.
Il n'est pas homme à qui l'on en puisse faire accroire.	Er iſt der Mann nicht, dem man weiß machen könnte.
Si la fantaisie lui en prend, il est insupportable.	Wenn ihm etwas im Kopf kömmt, ſo iſt er unerträglich.
Il est sur le point de rendre l'ame.	Eben will er ſterben.
Il est juge compétent dans plusieurs genres de littérature.	Er kann in manchem Fache der Litteratur ein richtiges Urtheil fällen.
Il est d'une physionomie un peu dure à la vérité, mais d'un commerce fort doux.	Er ſieht zwar finſter aus, iſt aber im Umgang ſehr freundlich.
Je vous trouve bien plaisant!	Sie ſind doch ein wunderlicher Menſch!
Tout se déchaina contre lui.	Alles ſchimpfte und fluchte auf ihn.
Cela mit le comble à sa rage.	Dieß brachte ihn vollends in Wuth.

Le vent lui a emporté son chapeau au beau milieu de la rue.	Der Wind hat ihm den Hut mitten in den Koth hineingewehet.
Il a amassé du bien par des voies malhonnêtes.	Er hat ſich auf eine ſchändliche Art bereichert.
Il a pris mes intérêts.	Er hat ſich meiner angenommen.
Qui vous a aposté de faire cela?	Wer hat Sie angelernt (verleitet) dieſes zu thun?
On peut encore y remédier.	Man kann in der Sache noch helfen?
J'en suis au désespoir.	Ich bin darüber ganz in Verzweiflung.
Je lui en sais bon gré.	Ich bin ſehr zufrieden mit ihm.
J'augure bien de cet accueil.	Ich ſchlieſſe viel Gutes aus dieſer Aufnahme.
Il a une prédilection décidée pour cet enfant.	Dieſes Kind hat er beſonders lieb.
Qui pourroit s'accomoder à tous les goûts.	Wer kann ſich wohl nach allen Leuten richten.
Cet artiste ne le cède à personne.	Dieſer Künſtler giebt keinem etwas nach.
Vous n'y êtes pas.	Sie haben nicht das Rechte. Es iſt nicht ſo.
Il n'y va pas de main morte.	Er ſchlägt recht tüchtig drein.
Il ne savoit pas comment s'y prendre.	Er wußte nicht, wie er ſich dabey benehmen ſollte.
On ne sait pas où l'on en est.	Man weiß nicht, woran man iſt.
J'en suis pour ma belle bague.	Ich habe meinen ſchönen Ring dabey eingebüßt.
Vous m'assassinez de vos complimens.	Sie machen mir allzu viele Complimente.
Son frère a eu une attaque d'apoplexie.	Sein Bruder hat einen Anfall von Schlag gehabt.
Je ne m'y serois pas attendu.	Das hätte ich nicht vermuthet.
Quand je lui en demandai raison, la couleur lui monta au visage.	Als ich ihm dieſes vorhielt, wurde er ganz roth.
Cela lui coule de source.	Es fließt ihm ganz leicht vom Mund.
Il a un coup de hache.	Der Menſch hat ſeine närriſchen Launen an ſich.
Vous le trouverez à coup sûr au logis.	Sie treffen ihn gewiß zu Hauſe an.
Elle s'est fait dire la bonne avanture par une Egyptienne.	Sie hat ſich von einer Zigeunerin wahrſagen laſſen.
J'ai une grande aversion pour cet homme-là.	Dieſer Menſch iſt mir ſehr zuwider.
Je l'ai fait à son insçu.	Ich habe es ohne ſein Vorwiſſen gethan.
De quoi vous avisez-vous maintenant?	Was fällt Ihnen denn da wieder ein?

Le Danube baigne les murs de Ratisbonne.	Die Donau fließt hart an Regensburg vorbey.
Dans son discours il battoit toujours la compagne.	Er ſprach immer von Nebendingen, die nicht zur Sache gehörten.
Il sera encore réduit à la besace.	Er wird noch an den Bettelſtab gerathen.
Vous voilà bien brave *) aujourd'hui.	Sie ſind ja heut recht ſchön geputzt.
Vous avez beau faire et beau dire.	Sie mögen ſagen und thun, was Sie wollen, es wird nichts nützen.
La maison a été vendue à beaux deniers comptans.	Das Haus iſt um baares Geld verkauft worden.
Hier j'ai eu une belle peur.	Geſtern hatte ich einen rechten Schrecken.
Il me semble que vous avez la vue basse.	Sie haben, wie es ſcheint, ein kurzes Geſicht.
La viande se corrompt, quand on la garde trop.	Das Fleiſch verdirbt, wenn man es zu lange aufhebt.
Son habit montre la corde.	Sein Kleid iſt ganz abgenützt.
Les oreilles vous doivent avoir bien corné.	Die Ohren müſſen Ihnen geſungen haben.
Il est consommé en toute sorte de science.	Er iſt in allen Wiſſenſchaften ſehr erfahren.
Je parle en connoissance de cause.	Ich weiß die Sache gewiß, von der ich rede.
Le propriétaire de la maison a donné congé à son locataire.	Der Hausherr hat ſeinem Miethmann die Wohnung aufgeſagt.
Je ne saurois plus me le rappeller, je l'ai sur le bord des lèvres.	Ich kann mich nicht mehr erinnern, es liegt mir auf der Zunge.
Il le dit des lèvres, mais le coeur n'y est pas.	Er verſpricht viel, was er nie zu halten gedenkt.
A l'entendre parler, il a raison.	Wenn man ihn reden hört, ſo hat er recht.
Le pays fut conquis sans coup férir.	Das Land wurde ohne Schwertſtreich erobert.
Ne vous en déplaise, Mr.	Nehmen Sie es nicht übel, mein Herr.
Tout est sens dessus dessous dans sa chambre.	In ſeinem Zimmer liegt alles zu unterſt zu oberſt.
Ils se sont accordés à l'amiable.	Sie haben ſich in Güte verglichen.
Je vous parlerai à coeur ouvert.	Ich will offenherzig mit Ihnen ſprechen.
Ce garçon croît à vue d'oeil.	Der Knabe wächſt zuſehends.
Ce jeune homme sait bien son monde.	Dieſer junge Menſch hat eine ſchöne Lebensart.

Je

*) Wird nur im ſehr gemeinen Umgang gebraucht.

Je vous prie de me donner une heure fixe.	Ich bitte Sie, mir eine Zeit zu beſtimmen.
On lui donne de l'excellence.	Man heißt ihn Excellenz.
Je n'ai plus de commerce avec lui.	Ich habe keinen Umgang mehr mit ihm.
Tout le monde en a pris ombrage.	Jedermann hat darüber Verdacht geſchöpft.
J'ai sué sang et eau.	Ich habe mir's sauer werden laſſen.
La foudre est tombée dans une grange.	Es hat in eine Scheuer (Getreidſpeicher) eingeſchlagen.
Maintenant je veux me délasser à la lecture de ce livre.	Ich will mich mit Leſen dieſes Buches erholen.
On a été six ans à bâtir cette église.	Man hat ſechs Jahre an dieſer Kirche gebaut.
Cela s'en va sans dire.	Das verſteht ſich.
Il me prend envie de sortir aujourd'hui.	Heute kömmt mir die Luſt an, auszugehen.
Cette affaire traine en longueur.	Die Sache zieht ſich in die Länge.
Il est hors de saison de parler de ces choses là.	Es ſchickt ſich nicht, jetzt von dergleichen Dingen zu ſprechen.
Vous êtes logé fort à l'étroit.	Sie ſind ſehr enge logirt.
Il a pris en bonne part ce que vous lui avez dit.	Er hat das, was Sie ihm geſagt, gut aufgenommen.

Chapitre II.

Des Germanismes.

Il est affecté.*) Il est plein d'affectation. Er iſt affectirt.

Je veux plutôt. J'aime mieux. Ich will lieber.

Il me va mieux. Je commence à me rétablir, à me mieux porter etc. Ich befinde mich beſſer.

Il me va mieux. Mes affaires vont mieux, ma fortune prend une meilleure face. Es geht mir beſſer.

Nous avons eu un bon an. Nous avons eu une bonne année. Wir haben ein gutes Jahr gehabt.

Un capitaine d'infanterie a trente écus de gages par mois. La paye d'un capitaine d'infanterie est de trente écus par mois. Ein Hauptmann hat monatlich dreyßig Thaler Gehalt.

Cela n'est pas à avoir. Il n'y a pas moyen d'avoir celà. Das iſt nicht zu haben.

Il a été blessé d'un coup d'épée par le travers du corps. Il a été blessé d'un coup d'épée au travers du corps, ou à tra-

*) Das erſte iſt jedesmal der fehlerhafte Ausdruck; der zweyte die Verbeſſerung.

vers le corps. Man hat ihm den Degen gerade durch den Leib geſtoſſen.

Il a été deux heures avant que de pouvoir sortir de cet embarras. Il a été deux heures à sortir de cet embarras. Er brachte zwey Stunden zu, bevor er ſich aus der Verlegenheit reiſſen konnte.

Je ne saurois vous écrire avant quinze jours. Je ne saurois vous écrire de quinze jours. Ich kann vor Verlauf von vierzehn Tagen nicht an ſie ſchreiben.

Je ne puis rentrer chez moi avant qu'il soit nuit close. Je ne puis rentrer chez moi qu'il ne soit nuit close. Ich kann nicht eher nach Hauſe gehen, bevor es nicht tief in der Nacht iſt.

Je sais plus ménager avec l'argent des autres qu' avec le mien propre. Je sais plus ménager de l'argent d'autrui que du mien propre. Ich gehe rathſamer mit anderer Leute Geld um, als mit meinem eigenen.

Garnir avec de l'or. Garnir d'or. In Gold einfaſſen.

Avez-vous été sorti? Avez-vous sorti? Sind Sie ausgegangen geweſen?

Il est demeuré vingt ans à Paris, pour y prendre les manières du beau monde. Il a demeuré vingt ans à Paris, pour y prendre les manières du beau monde. Er iſt zwanzig Jahre zu Paris geblieben, um daſelbſt feine Sitten zu erlernen.

Avoir au coeur. Avoir à coeur. Auf dem Herzen haben.

Servez-vous en à votre plaisir. Servez-vous en à votre gré. Bedienen Sie ſich deſſen zu Ihrem Vergnügen.

Buvez à votre plaisir. Buvez à votre commodité, comme il vous plaira, à votre gré. Trinken Sie nach Belieben.

Ayez la grace de me prêter votre cheval. Faites-moi la grace de me prêter votre cheval. Haben Sie die Gnade, mir ihr Pferd zu leihen.

La bande de comédiens. La troupe de comédiens. Die Geſellſchaft der Schauſpieler.

Il a bouche à la cour, il a bouche à cour. Il a bouche en cour. Er hat Tafel bey Hof.

Il m'a fait crainte. Il m'a fait peur. Er hat mir Furcht eingejagt.

Il commande l'armée en tête. Il commande l'armée en chef. Er hat das Hauptkommando bey der Armee.

Son cadavre a été ouvert. Son corps a été ouvert. Sein Leichnam iſt geöffnet worden.

Le campement de Magdebourg. Le camp de Magdebourg. Das Lager bey Magdeburg.

Le Roi va faire un campement près de Stettin. Le Roi va former un camp près de Stettin. Der König wird nahe bey Stettin ein Lager aufſchlagen laſſen.

Il n'est pas capable de prendre la place avec une si petite armée. Il n'est pas en état de prendre la place avec une si petite armée. Er iſt nicht im Stande den Ort mit einer ſo kleinen Armee einzunehmen.

La copulation se fera un tel jour. La cérémonie du mariage se fera un tel jour. Die Kopulation wird an dem Tage geſchehen.

C'est étonnant que cela n'ait pas éclaté. Il est étonnant que cela n'ait pas éclaté. Es iſt erſtaunend, daß das nicht ruchbar geworden.

C'est inutile de m'en parler. Il est inutile de m'en parler. Es iſt unnöthig, mir davon zu ſprechen.

C'est difficile de décider, qui des deux se trompe. Il est difficile de décider qui des deux se trompe. Es iſt ſchwer zu entſcheiden, wer von beyden ſich irrt.

J'espère que cela n'aura rien à dire. J'espère que ce ne sera rien, ou que cela n'aura aucune mauvaise suite. Ich hoffe, es wird nichts zu ſagen haben.

Il a beaucoup dire à la cour. Il a beaucoup de crédit, de pouvoir à la cour. Er hat bey Hofe viel zu ſagen.

Il n'est pas à trouver. Il ne se trouve pas, il n'y a pas moyen, il n'est pas possible de le trouver. Es iſt nicht zu finden.

Cela tombe dans les yeux. Cela saute aux yeux. Das fällt in die Augen.

La ville fut prise devant leur nez. La ville fut prise à leur barbe. Die Stadt wurde ihnen von der Naſe weggenommen.

Il chancelle de joie. Il tressaille de joie. Er hüpft vor Freuden.

Le roi le peut bien souffrir. Il approche le roi de fort près. Der König kann ihn wohl leiden.

Je me suis confondu. J'ai confondu ces deux choses. Ich habe mich hierin geirrt.

Je lui ai donné une paire d'écus. Je lui ai donné une couple d'écus. Ich habe ihm ein Paar Thaler gegeben.

Je suis parti après ma cure. Je suis parti après la guérison de ma maladie. Ich bin nach Endigung meiner Kur abgereiſt.

Je ne l'ai pas vu dans huit jours. Je ne l'ai pas vu de huit jours. Ich habe ihn in acht Tagen nicht geſehen.

La bataille débuta par un grand feu de mousquéterie. La bataille commença par un grand feu de mousquéterie. Die Schlacht fing mit einem ſtarken Musketenfeuer an.

Pour décliner des querelles. Pour éviter des querelles. Um Streitigkeiten auszubeugen.

Je le connois de personne. Je le connois de vue. Ich kenne ihn von Perſon.

Donner une visite. Faire une visite, rendre une visite. Einen Beſuch geben.

J'ai dormi au cabaret. J'ai couché au cabaret. Ich habe im Wirthshauſe geſchlafen.

Je donnai une paire d'éperons à mon cheval pour le faire entrer dans l'eau. Je piquai mon cheval pour le faire entrer dans l'eau. Ich gab meinem Pferde beyde Sporn, damit es ins Waſſer gehen ſollte.

Voulez-vous être mon gaste? Voulez-vous manger ma soupe, diner ou souper avec moi? Wollen Sie mein Gaſt ſeyn?

Il y a une grande fréquence à ses sermons. Ce prédicateur est fort couru; il y a toujours une grande affluence à ses sermons. Seine Predigten werden ſehr beſucht.

Section septième.

Petit recueil morale de vers choisis de Rousseau et autres célèbres auteurs.

1. Maximes de la sagesse.

Rendez au créateur tout ce qu'on doit lui rendre.
Réfléchissez toujours avant que d'entre-prendre.
Point de société qu'avec d'honnêtes gens.
Ne vous enflez jamais de vos heureux talens.
Conformez vous souvent aux sentimens des autres.
Cèdez modestement, si l'on combat les vôtres.
Donnez attention à tout ce qu'on vous dit,
Sans affecter jamais d'avoir beaucoup d'esprit.
N'entretenez personne au delà de sa sphère,
Et dans tous vos discours soyez toujours sincères.
Tenez votre parole inviolablement,
Et ne promettez pas inconsidérement.
Soyez officieux, complaisant, doux, affable,
En vous montrant toujours d'un abord favorable.
Sans être familier ayez un aïr aise,
Ne décidez de rien, qu'après l'avoir pesé.
Aimez sans intèret, pardonnez sans foiblesse.
Soyez soumis aux grands, sans aucune bassesse.
Captivez avec soin l'amitié d'un chacun.
Et l'égard des procès n'en intentez aucun.
Ne vous informez point des affaires des autres,
Avec attention attachez vous aux autres.

Pretez sans intérêt, mais toujours prudemment,
S'il faut récompenser, faites le noblement.
Et de quelque façon, que vous vouliez paroitre,
Que ce soit sans excès, et sans vous me connoitre.
Compatissez partout aux disgraces d'autrui,
Supportez ses défauts, soyez fidèle ami.
Surmontez les chagrins, ou l'esprit s'abandonne,
Sans le faire jamais rejaillir sur personne.
Où la discorde règne établissez la paix,
Et ne vous vengez point qu'à force de bienfaits.
Reprenez sans aigreur, louez sans flatterie,
Riez honnêtement, entendez raillerie.
Estimez un chacun dans sa profession,
Et ne critiquez rien par ostentation.
Ne soyez pas ingrat, payez toutes vos dettes.
Sans jamais reprocher les plaisirs que vous faites.
Prevenez les besoins d'un ami malheureux.
Sans prodigalité montrez vous généreux.
Modérez les transports d'une bile naissante,
Jamais ne parlez mal de la personne absente.
Ménagez votre bien, et vivez sobrement.
Ne vous fatiguez point sur le gouvernement.
Dans la perte où le gain, suivez la loix divine.
Au jeu que l'interêt jamais ne vous domine.
Toujours dans vos discours modeste retenû.
Que rien sur vos devoirs ne vous soit inconnû.
Parlez peu, pensez bien, et ne trompez personne,
Et faites toujours cas de tout ce qu'on vous donne.
Loin de tyranniser le pauvre débiteur,
De sa tranquillité soyez toujours l'auteur.
Au bonheur du prochain ne portez point envie.
Ne divulguez jamais ce qu'on vous a confié.
Gardez votre secrèt, ne vous vantez de rien.
Vous serez le portrait du sage, et du Chrétien.

La fontaine.

2. Sur le libertinage.

Tout le libertinage,
Marche avec ordre, et son vrai personnage
Est de glisser par dégré son poison
Descend au coeur, du coeur à la raison,

De là sont nés modernes Aristippes;
Ces merveilleux et commodes principes;
Qui vous bornant aux voluptés du corps,
Bornent aussi votre ame et ses efforts.
À contenter l'agréable imposture.
Des appétits, qu'excite la nature
De là sont nés Epicures nouveaux,
Ces plans fameux, ces systêmes si beaux
Qui dirigeant sur votre prud'homie
Du monde entiers toute l'économie,
Vous ont appris que ce grand univers,
N'est composé que d'un concours divers,
Des corps muets, d'insensibles atomes
Qui par leur choc forment tous ses fantômes,
Que détermine et conduit le hazard,
Sans que le ciel y prenne aucune part.

Rousseau, E. 37.

3. Sur la nécessité des calamités.

Ainsi que le cours des années
Se forment des jours et des nuits.
Le cercle de nos destinées
Est marqué de joies et d'ennuis
Le ciel, par un ordre équitable,
Rend l'un à l'autre profitable;
Et dans ces inégalités
Souvent la sagesse suprême
Sait tirer notre bonheur même
Du sein de nos calamités.

Rousseau, E. 73.

4. Sur l'avarice.

Oui, c'est toi, monstre détestable
Superbe tyran des humains
Oui, seul d'un bonheur véritable
À l'homme a fermé les chemins;
Pour appaiser la soif ardente,
La terre en trésor abondante,
Feroit germer l'or sous ses pas,

Il brûle d'un feu sans remède,
Moins riche de ce qu'il possede,
Que pauvre de ce qu'il n'a pas,
Ah! si d'une pauvreté dure
Nous cherchons à nous affranchir;
Rapprochons nous de la nature,
Qui seule peut nous enrichir;
Forçons de funestes obstacles;
Réservons pour nos tabernacles,
Cet or, ces rubis, ces métaux,
Dans le sein des mers avides
Jettons ces richesses perfides;
L'unique élément de nos maux.
Ce sont là les vrais sacrifices
Par qui nous devons étouffer
La semence de tous les vices,
Qu'on voit ici-bas triompher:
Otez l'interêt de la terre,
Vous exilerez la guerre;
L'honneur rentrera dans ses droits,
Et plus justes que nous ne sommes
Nous verrons regner chez les hommes,
Les moeurs à la place des loix.

Rousseau, E. 4.

5. Sur le bonheur.

Ni l'or ni la grandeur ne vous rendent heureux;
Ces deux divinités n'accordent à vos voeux,
Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille
Des soucis dévorans c'est l'éternel asyle;
Véritable vautour, que le fils de Japet
Réprésente enchainé sur son triste sommet.
L'humble toit est éxempte d'un tribut funeste,
Le sage y vit en paix, et méprise le reste;
Content de ses douleurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois;
Il lit au front de ceux, qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend, ce qu'on croit qu'elle donne.
Approche-t-il au but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble la fin, c'est le soir d'un beau jour.

La fontaine.

6. Grandeur de Dieu.

Qui pourra, Grand Dieu, pénétrer ce Sanctuaire impénétrable,
Où tes Saints inclinés, d'un oeil respectueux,
Contemplent de ton front l'éclat majestueux?
Ce sera celui qui du vice
Evite le sentier impur,
Qui marche d'un pas ferme et sûr
Dans le chemin de la justice;
Attentif et fidèle à distinguer sa voix,
Intrépide et sévère à maintenir ses loix,
Ce sera celui dont la bouche
Rend hommage à la vérité:
Qui sous un air d'humanité,
Ne cache point un coeur farouche;
Et qui par des discours faux et calomnieux,
Jamais à la vertu, n'a fait baisser les yeux:
Qui bravent du méchant le faste couronné,
Honore la vertu du juste infortuné;
Celui qui sur les dons du coupable puissant,
N'a jamais décidé du sort de l'innocent.

Rousseau.

7. Réflexion sur la providence.

C'est donc à l'homme envers la providence
Une bien folle, et bien haute imprudence,
D'attribuer à son inimitié,
Ce qui souvent n'est dû qu'à sa pitié;
Ces contre-tems, ces tristes aventures,
Sont bien souvent d'heureuses conjonctures,
Dont le concours l'assiste et le soutient,
Non comme il veut, mais comme il lui convient.
L'être Suprême, en ses Loix adorables,
Par des ressorts toujours impénétrables,
Fait quand il veut, des maux les plus outrés,
Naître les biens les plus inespérés.
Dans nos souhaits, aveugles que nous sommes,
Nous ignorons le vrai bonheur des hommes,
Nous les bornons aux fragiles honneurs;
Aux vanités, aux plaisirs suborneurs;

À captiver l'estime populaire;
À rassembler tout ce qui peut nous plaire;
À nous tirer du rang de nos égaux;
À surmonter enfin tous nos rivaux:
Bonheur fatal, dangereuse fortune!
Et que le Ciel, que souvent importune
L'avidité de nos trompeurs désirs,
Dans sa colère accorde à nos soupirs.

Rousseau.

8. Sur la foi.

À quoi vous sert tant d'étude,
Qu'à nourrir un fol orgueil,
Où votre béatitude
Trouva son premier écueil?
Grands hommes, sages, célèbres,
Vos éclairs dans les ténèbres
Ne font que vous égarer,
Dieu seul connoit ses ouvrages,
L'homme entouré de nuages
N'est fait que pour l'honorer.

Rousseau.

9. Nécessité des afflictions.

Le cercle de nos destinées
Est marqué de joie et d'ennuis,
Le Ciel, par un ordre équitable,
Rend l'un à l'autre profitable;
Et dans ces inégalités,
Souvent la sagesse suprême
Sçait tirer notre bonheur même
Du sein de nos calamités.

Rousseau.

10. Néant des choses de ce monde.

L'homme en sa propre force a mis sa confiance,
Ivre de ses grandeurs et de son opulence;
L'éclat de sa fortune enfle sa vanité:
Mais ô moment terrible! ô jour épouvantable!

Où la mort saisira ce fortuné coupable
Tout chargé des liens de son iniquité.
Que deviendront alors, répondez Grands du monde?
Que déviendront ces biens où votre espoir se fonde,
Et dont vous étalez l'orgueilleuse moisson?
Sujets, amis, parens, tout deviendra stérile,
Et dans ce jour fatal, l'homme à l'homme inutile,
Ne payera point à Dieu le prix de sa rançon.
Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes,
Quelques élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes,
Si vous êtes mortels, ils le sont comme vous,
Nous avons beau vanter nos grandeurs passagères
Il faut mêler sa cendre aux cendres de ses pères,
Et c'est le même Dieu, qui nous jugera tous.

Rousseau.

11. Sur le même.

J'ai vu que leurs honneurs, leur gloire, leur richesse
Ne sont que des filets tendus à leur orgueil;
Que le port n'est pour eux qu'un véritable écueil,
Et que ces lits pompeux où s'endort la mollesse,
Ne couvrent qu'un affreux cercueil.
Comment tant de grandeur s'est-elle évanouie?
Qu'est devenu l'éclat de ce vaste appareil?
Quoi! leur clarté s'éteint aux clartés du soleil!
Dans un sommeil profond ils ont passé leur vie
    Et la mort a fait leur réveil.
Quel charme vous séduit? Quel démon vous conseille,
    Hommes imbécilles et fous?
    Celui qui forma votre oreille,
    Sera sans oreille pour vous?
Celui qui fit vos yeux ne verra point vos crimes,
Et celui qui punit les Rois les plus sublimes,
    Pour vous seuls retiendra ses coups?

Rousseau.

12. Sur la mort.

La mort ne surprend point le sage;
Il est toujours prêt à partir,
S'étant sçu lui-même avertir
Du tems où l'on se doit résoudre à ce passage;

Ce tems, hélas! embrasse tous les tems:
Qu'on le partage en jours, en heures, en momens,
Il n'en est point qui le comprenne.
Dans le fatal tribut, tous sont de son domaine.
Et le premier instant où les enfans des Rois
Ouvrent les yeux à la lumière,
Est celui qui vient quelque fois
Fermer pour toujours leur paupière.

La Fontaine.

15. Réflexion sur l'homme.

À contempler le monde et ses richesses,
Et ces amas de fécondes largesses,
Que jour et nuit la mère des humains,
Sur ses enfans répand à pleines mains;
Qui ne croiroit que la tendre nature,
En paitrissant l'homme, sa créature,
Ne l'a tiré du néant ténébreux
Que pour le rendre infiniment heureux?
Mais d'autre part, ces fléaux innombrables,
Accumulés sur nos têtes coupables,
Tristes Mortels, nous font regarder tous
Comme l'objet de son plus noir courroux.

Rousseau.

Réflexion sur l'homme.

1. Voilà l'homme; en effet il va du blanc au noir,
Il condamne au matin ses sentimens du soir;
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il change à tout moment, d'esprit, comme de mode;
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc. [1])

L'homme est à tout moment
2. La dupe de lui-même et de son changement:
Il aime, il hait, il craint, il espère, il projette,
Il condamne, il approuve, il rit, il s'inquiète.

3. Il se fâche, il s'appaise, il évite, il poursuit,
Il veut, il se répand, il élève, il détruit;

1) Mönchskappe.

Plus léger que le vent, plus inconstant que l'Onde,
Il se croit en effet, le plus sage du monde,
Il est sot, orgueilleux, ignorant, inégal.

4. L'homme aime son erreur, et ne craint rien tant que de se voir detrompé.

Dans l'homme tout est en repos quand les passions obéissent à la raison.

5. Tous les hommes sont semblables par les paroles, et ce n'est que les actions qui les découvrent différens.

Moliere.

14. Réflexion sur l'esprit.

Qu'est-ce qu'esprit? raison assaisonnée:
Par ce seul mot la dispute est bornée.
Qui dit esprit, dit sel de la raison,
Raison sans sel, est fade nourriture;
Sel sans raison, n'est solide pâture,
De tous les deux, se forme esprit parfait,
De l'un sans l'autre, un monstre contrefait.

Rousseau.

15. Sur la réputation.

Ce monde-ci n'est qu'une oeuvre comique,
Où chacun fait des rôles différens;
Là, sur la scène, en habit dramatique,
Brillent Prélats, Ministres, Conquérans:
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile, et des Grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée,
Mais nous payons, utiles Spectateurs;
Et quand la farce est mal représentée,
Pour notre argent nous sifflons les Acteurs.

Rousseau.

Section huitième.

Petit recueil de fables en vers, ayant la morale pour l'objet.

1. La mort.

La Mort, reine du monde, assembla, certain jour
Dans les enfers toute sa cour.
Elle voulait*) choisir un bon premier ministre
Qui rendit ses états encore plus florissans.
Pour remplir cet emploi sinistre,
Du fond du noir tartare avancent à pas lents,
La Fièvre, la Goutte [1]) et la Guerre.
C'étaient trois sujets excellens;
Tout l'enfer et toute la terre
Rendaient justice à leurs talens.
La Mort leur fit accueil. La Peste vint ensuite,
On ne pouvait nier qu'elle n'eut du mérite,
Nul n'osait lui rien disputer;
Lorsque d'un médecin arriva la visite,
Et l'on ne sut alors qui devait l'emporter.
La Mort même était en balance:
Mais les Vices étant venus,
Dès ce moment la Mort n'hésita plus,
Elle choisit l'Intempérance.

2. La Coquette et l'Abeille.[2])

Chloé, jeune, jolie, et sur-tout fort coquette,
Tous les matins, en se levant,
Se mettait au travail, j'entends à sa toilette;
Et là, souriant, minaudant, [3])
Elle disait à son cher confidant
Les peines, les plaisirs, les projets de son ame.
Une abeille étourdie arrive en bourdonnant.[4])
Au secours! au secours! crie aussitôt la dame:

---

*) Hier wird man ſich der neuern Schreibart bedienen nach Voltaire, um den Leſer auch darauf gefaßt zu machen.

1) Podagra. 2) die Biene. 3) affektirte Gebärde machen. 4) ſumſen.

Venez, Lise, Marton, accourez promptement.
Chassez ce monstre ailé. Le monstre insolemment
Aux lèvres de Chloé se pose.
Chloé s'évanouit, et Marton en fureur
Saisit l'abeille, et se dispose
À l'écraser.[1]) Hélas! lui dit avec douceur
L'insecte malheureux, pardonnez mon erreur:
La bouche de Chloé me semblait une rose,
Et j'ai cru . . . Ce seul mot à Chloé rend ses sens.
Faisons grace, dit-elle, à son aveu sincère:
D'ailleurs sa piqûre est légère;
Depuis qu'elle te parle, à peine je la sens.
Que ne fait-on passer avec un peu d'encens![2])

3. Le jeune homme et le vieillard.

De grace, apprenez-moi comment l'on fait fortune,
Demandait à son père un jeune ambitieux.
Il est, dit le vieillard, un chemin glorieux,
C'est de se rendre utile à la cause commune,
De prodiguer ses jours, ses veilles, ses talens,
Au service de la patrie.
— Oh! trop pénible est cette vie,
Je veux des moyens moins brillans.
— Il en est de plus sûrs, l'intrigue. — Elle est trop vile,
Sans vice et sans travail je voudrais m'enrichir.
— Eh bien! sois un simple imbécille,
J'en ai vu beaucoup réussir.

4. Le rossignol[3]) et le prince.

Un jeune prince, avec son gouverneur,
Se promenait dans un bocage,[4])
Et s'ennuiyait suivant l'usage;
C'est le profit de la grandeur.
Un rossignol chantait sous le feuillage:
Le prince l'apperçoit, et le trouve charmant;
Et, comme il était prince, il veut dans le moment
L'attraper et le mettre en cage.

1) zerquetſchen. 2) Weihrauch, i. e. Lobſpruch. 3) Nachtigall. 4) Laub-werk, Gebüſch.

Mais pour le prendre il fait du bruit,
Et l'oiseau fuit.
Pourquoi donc, dit alors son altesse en colère,
Le plus aimable des oiseaux
Se tient-il dans les bois, farouche et solitaire,
Tandis que mon palais est rempli de moineaux? [1])
C'est, lui dit le mentor, afin de vous instruire
De ce qu'un jour vous devez éprouver:
Les sots savent tous se produire;
Le mérite se cache, il faut l'aller trouver.

5. Le vieux arbre et le jardinier.

Un jardinier, dans son jardin,
Avait un vieux arbre stérile;
C'était un grand poirier [2]) qui jadis [3]) fut fertile:
Mais il avait vieilli, tel est notre destin.
Le jardinier ingrat veut l'abattre un matin;
Le voilà qui prend sa coignée.
Au premier coup l'arbre lui dit:
Respecte mon grand âge, et souviens-toi du fruit
Que je t'ai donné chaque année.
La mort va me saisir, je n'ai plus qu'un instant,
N'assassine pas un mourant
Qui fut ton bienfaiteur. Je te coupe avec peine,
Répond le jardinier; mais j'ai besoin de bois.
Alors, gazouillant [4]) à la fois,
De rossignols une centaine
S'écrie: Épargne-le, nous n'avons plus que lui:
Lorsque ta femme vient s'asseoir sous son ombrage,
Nous la réjouissons par notre doux ramage; [5])
Elle est seule souvent, nous charmons son ennui.
Le jardinier les chasse et rit de leur requête;
Il frappe un second coup. D'abeilles un [6]) essaim
Sort aussitôt du tronc, en lui disant: Arrête,
Ecoute-nous, homme inhumain:
Si tu nous laisses cet asile,
Chaque jour nous te donnerons

1) Sperlinge. 2) Birnbaum. 3) ehemals, vormals. 4) zwitſchern. 5) Geſang. 6) Schwarm.

Un miel délicieux dont tu peux à la ville
    Porter et vendre les rayons; [1])
Cela te touche-t il? J'en pleure de tendresse,
    Répond l'avare jardinier:
Eh! que ne dois-je pas à ce pauvre poirier
    Qui m'a nourri dans sa jeunesse?
Ma femme quelque fois vient ouïr ces oiseaux;
C'en est assez pour moi: qu'ils chantent en repos.
Et vous, qui daignerez augmenter mon aisance,
Je veux pour vous de fleurs semer tout ce canton.
Cela dit, il s'en va, sûr de sa récompense,
    Et laisse vivre le vieux tronc.
    Comptez sur la reconnaissance
    Quand l'intérêt vous en répond.

6. La brebis et le chien.

La brebis et le chien, de tous les tems amis,
Se racontaient un jour leur vie infortunée.
Ah! disait la brebis, je pleure et je frémis.
Quand je songe aux malheurs de notre destinée.
Toi, l'esclave de l'homme, adorant des ingrats,
    Toujours soumis, tendre et fidèle,
    Tu reçois, pour prix de ton zèle,
    Des coups et souvent le trépas.
    Moi, qui tous les ans les habille,
Qui leur donne du lait et qui fume [2]) leurs champs,
Je vois chaque matin quelqu'une de ma famille
    Assassiné par ces méchans.
Leurs confrères les loups dévorent ce qui reste.
    Victimes de ces inhumains,
Travailler pour eux seuls, et mourir par leurs mains,
    Voilà notre destin funeste!
Il est vrai, dit le chien: mais crois-tu plus heureux.
    Les auteurs de notre misère?
    Va, ma soeur, il vaut encore mieux
    Souffrir le mal que de le faire.

7. Le

---

1) Honigſtern. 2) düngen.

7. Le château de cartes.

Un bon mari, sa femme et deux jolis enfans,
Couléient [1]) en paix leurs jours dans le simple hermitage
Où, paisibles comme eux, vécurent leurs parens.
Ces époux, partageant les doux soins du ménage,
Cultivaient leur jardin, recueillaient leurs moissons;
Et le soir, dans l'été soupant sous le feuillage,
Dans l'hiver devant leurs tisons, [2])
Ils prêchaient à leurs fils la vertu, la sachesse,
Leur parlaient du bonheur qu'ils procurent toujours;
Le père par un conte égayait [3]) ses discours,
La mère par une caresse.
L'aîné de ces enfans, né grave, studieux,
Lisait et méditait sans cesse;
Le cadet, vif, léger, mais plein de gentillesse,
Sautait, riait toujours, ne se plaisait qu'aux jeux.
Un soir, selon l'usage, à côté de leur père,
Assis près d'une table où s'appuyait la mère,
L'aîné lisait Rollin: le cadet, peu soigneux
D'apprendre les hauts faits des Romains ou des Parthes,
Employait tout son art, toutes ses facultés.
À joindre, à soutenir par les quatre côtés
Un fragile château de cartes.
Il n'en respirait pas d'attention, de peur.
Tout-à-coup voici le lecteur
Qui s'interrompt: Papa, dit-il, daigne m'instruire
Pourquoi certains guerriers sont nommés conquérans,
Et d'autres fondateurs d'empire?
Ces deux noms sont-ils différens?
Le père méditait une réponse sage.
Lorsque son fils cadet, transporté de plaisir,
Après tant de travail, d'avoir pu parvenir
À placer son second étage, [4])
S'écrie: Il est fini! Son frère murmurant
Se fâche, et d'un seul coup détruit son long ouvrage;
Et voilà le cadet pleurant.
Mon fils, répond alors le père,

1) verfließen. 2) Feuer. 3) aufmuntern. 4) Stockwerk.

Le fondateur c'est votre frère,
Et vous êtes le conquérant.

8. Le danseur de corde et le balancier. [1])

Sur la corde tendue un jeune voltigeur
Apprenait à danser; et déjà son adresse,
Ses tours de force, de souplesse,
Faisaient venir maint [2]) spectateur.
Sur son étroit chemin on le voit qui s'avance,
Le balancier en main, l'air libre, le corps droit,
Hardi, léger, autant qu'adroit;
Il s'élève, descend, va, vient, plus haut s'élance,
Retombe, remonte en cadence,
Et, semblable à certains oiseaux
Qui rasent en volant la surface des eaux,
Son pied touche, sans qu'on le voie,
À la corde qui plie et dans l'air le renvoie.
Notre jeune danseur, tout fier de son talent,
Dit un jour: À quoi bon ce balancier pesant
Qui me fatigue et m'embarrasse?
Si je dansais sans lui, j'aurais bien plus de grace,
De force et de légéreté.
Aussitôt fait que dit. Le balancier jetté,
Notre étourdi chancelle, étend les bras, et tombe.
Il se cassa le nez, et tout le monde en rit.
Jeunes gens, jeunes gens, ne vous a-t-on pas dit
Que sans règle et sans frein tôt ou tard on succombe?
La vertu, la raison, les lois, l'autorité,
Dans vos désirs fougueux vous causent quelque peine;
C'est le balancier qui vous gêne,
Mais qui fait votre sûreté.

9. La jeune poule et le vieux renard.

Une poulette jeune et sans expérience,
En trottant, [3]) cloquetant, grattant,
Se trouva, je ne sais comment,
Fort loin du poulailler, [4]) berceau [5]) de son enfance.

---

1) Balanzierſtange. 2) manche. 3) die Stimme einer Henne. 4) Hühnerhaus. 5) Wiege.

Elle s'en apperçut qu'il était déjà tard.
Comme elle y retournait, voici qu'un vieux renard
À ses yeux troublés se présente.
La pauvre poulette tremblante
Recommanda son ame à Dieu.
Mais le renard, s'approchant d'elle,
Lui dit: Hélas! mademoiselle,
Votre frayeur m'étonne peu;
C'est la faute de mes confrères,
Gens de sac et de corde,[1] infâmes ravisseurs,
Dont les appétits sanguinaires
Ont rempli la terre d'horreurs.
Je ne puis les changer; mais du moins je travaille
À préserver, par mes conseils,
L'innocente et faible volaille
Des attentats de mes pareils.
Je ne me trouve heureux qu'en me rendant utile;
Et j'allais de ce pas, jusque dans votre asile,
Pour avertir vos soeurs qu'il court un mauvais bruit,
C'est qu'un certain renard, méchant autant qu'habile,
Doit vous attaquer cette nuit.
Je viens veiller pour vous. La crédule innocente
Vers le poulailler le conduit;
À peine est il dans ce réduit,
Qu'il tue, étrangle, égorge, et sa griffe sanglante
Entasse les mourans sur la terre étendus,
Comme fit Diomède au quartier de Rhésus.
Il croqua[2] tout, grandes, petites,
Coqs, poulets et chapons; tout périt sous ses dents.
La pire espèce de méchans
Est celle des vieux hypocrites.

10. Le roi de Perse.

Un roi de Perse certain jour
Chassait avec toute sa cour;
Il eut soif, et dans cette plaine
On ne trouvait point de fontaine.
Près de là seulement était un grand jardin.

---

1) ſchlechte Leute. 2) morden, verzehren

Rempli de beaux cédrats, d'oranges, de raisins.
A Dieu ne plaise que j'en mange!
Dit le roi, ce jardin courrait trop de danger:
Si je me permettais d'y cueillir une orange,
Mes visirs aussitôt mangeraient le verger.

11. Le sanglier[1]) et les rossignols.

Un homme riche, sot et vain,
Qualités qui parfois marchent de compagnie,
Croyait pour tous les arts avoir un goût divin,
Et pensait que son or lui donnait du génie.
Chaque jour à sa table on voyait réunis
Peintres, sculpteurs, savans, artistes, beaux esprits,
Qui lui prodiguaient les hommages,
Lui montraient des dessins, lui lisaient des ouvrages,
Écoutaient les conseils qu'il daignait leur donner,
Et l'appelaient Mécène en mangeant son dîner.
Se promenant un soir dans son parc solitaire,
Suivi d'un jardinier, homme instruit et de sens,
Il vit un sanglier qui labourait la terre,
Comme ils font quelquefois pour aiguiser[2]) leurs dents.
Autour du sanglier, les merles,[3]) les fauvettes,[4])
Sur-tout les rossignoles, voltigeant, s'arrêtant,
Répétaient à l'envi leurs douces chansonnettes,
Et le suivaient toujours chantant.
L'animal écoutait l'harmonieux ramage
Avec la gravité d'un docte connaisseur,
Baissait parfois la hure en signe de faveur,
Ou bien, la secouant, refusait son suffrage.
Qu'est ceci? dit le financier:
Comment! les chantres du bocage
Pour leur juge ont choisi cet animal sauvage!
Nenni, répond le jardinier:
De la terre par lui fraîchement labourée,
Sont sortis plusieurs vers, excellente curée[5])
Qui seule attire ces oiseaux;
Ils ne se tiennent à sa suite

---

1) Wildſchwein. 2) die Zähne wetzen. 3) Amſel. 4) Grasmücke. 5) Jagdrecht.

Que pour manger ces vermisseaux,
Et l'imbécille croit que c'est pour son mérite.

12. Le Paon,[1]) les deux Oisons[2]) et le Plangeon.[3])

Un paon faisait la roue,[4]) et les autres oiseaux
Admiraient son brillant plumage.
Deux oisons nasillards[5]) du fond d'un marécage[6])
Ne remarquaient que ses défauts.
Regarde, disait l'un, comme sa jambe est faite,
Comme ses pieds sont plats hideux.
Et son cri, disait l'autre, et si mélodieux,
Qu'il fait fuir jusqu'à la chouette.[7])
Chacun riait alors du mal qu'il avoit dit.
Tout-à-coup un plongeon sortit;
Messieurs, leur cria-t-il, vous voyez d'une lieue
Ce qui manque à ce paon: c'est bien voir, j'en conviens;
Mais votre chant, vos pieds, sont plus laids que les siens,
Et vous n'aurez jamais sa queue.

13. Le Perroquet.

Un gros perroquet gris, échappé de sa cage,
Vint s'établir dans un bocage;
Et là, prenant le ton de nos faux connaisseurs,
Jugeant tout, blamant tout d'un air de suffisance,
Au chant du rossignol il trouvait des longueurs,
Critiquait sur-tout sa cadence.
Le linot[8]) selon lui, ne savait pas chanter;
La fauvette aurait fait quelque chose peut-être,
Si de bonne heure il eût été son maitre,
Et qu'elle eût voulu profiter.
Enfin aucun oiseau n'avait l'art de lui plaire;
Et, dès qu'ils commençaient leurs joyeuses chansons,
Par des coups de sifflet répondant à leurs sons,
Le perroquet les faisait taire.
Lassés de tant d'affronts, tous les oiseaux du bois
Viennent lui dire un jour: Mais parlez donc, beau sire,
Vous qui sifflez toujours, faites qu'on vous admire;

---

1) Pfau. 2) Junge Gänſe. 3) der Taucher. 4) Rad. 5) nieſelnde Vögel.
6) Sumpf. 7) Eule. 8) Hänfling, Fink.

Sans doute vous avez une brillante voix,
Daignez chanter pour nous instruire.
Le perroquet, dans l'embarras,
Se gratte un peu la tête, et finit par leur dire:
Messieurs, je siffle bien, mais je ne chante pas.

14. La vipère et la sangsue.[1])

La vipère disait un jour à la sangsue:
Que notre sort est différent!
On vous cherche, on me fuit: si l'on peut, on me tue;
Et vous, aussitôt qu'on vous prend,
Loin de craindre votre blessure,
L'homme vous donne de son sang
Une ample et bonne nourriture:
Cependant vous et moi faisons même piqûre.
La citoyenne de l'étang
Répond: Oh que nenni, ma chère,
La vôtre fait du mal, la mienne est salutaire.
Par moi plus d'un malade obtient sa guérison.
Par vous tout homme sain trouve une mort cruelle.
Entre nous deux, je crois, la différence est belle:
Je suis remède, et vous poison.
Cette fable aisément s'explique:
C'est le satire et la critique.

Nulla venenato littera mixta joco est.
Ovidius de trist.

---

1) Egel.

Verbeſſerungen im zweyten Theile.

Seite	3	Zeile	5 v. u. lies: particulières.
—	5	—	17 v. u. lies: Infinitivis
—	11	—	7 u. 8 v. u. lies: tombons u. tombe
—	15	—	18 v. u. lies: le devoir
—	17 in der Tabelle unter Nro. IX. lies exhorté ſtatt exhort und unter Nro. X. lies: insinuer		
—	22	—	16 v. o. lies: pommes
—	23	—	7 v. o. lies: poulets
—	25	—	13 v. u. lies: avaricieux
—	31	—	19 v. o. lies: sait bien
—	32	—	7 v. u. delire nach *ni* ne
—	40	—	6 v. u. lies La nicht L'a
—	41	—	16 v. u. lies: quoi qu'on
—	48	—	3 v. o. lies: tremble
—	49	—	22 v. o. lies: éclairées
—	—	—	— v. u. lies: n'envie
—	51	—	2 v. u. lies: revenir,
—	56	—	26 v. u. lies: à lui à
—	—	—	8 v. u. lies: saigner
—	58	—	16 v. o. lies: commander
—	—	—	5 v. u. lies: langue
—	60	—	13 v. o. lies: 2 Mal bouillir
—	61	—	6 v. o. lies: proposée.
—	—	—	7 v. o. lies: proposés.
—	63	—	2 v. o. lies: d'élever
—	—	—	13 v. o. lies: jaloux
—	71	—	10 v. u. lies: n'ignorez
—	73	—	13 v. u. lies: qu'elle
—	74	—	17 v. u. lies: campagne, u. Zeile 12 v. u. lies: le Christ u. Z. 1 v. u. lies: que je vous souh.
—	79	—	7 v. o. lies: bravent
—	81	—	20 v. u. lies: Le vin
—	83	—	12 v. o. lies: une har.

Seite 85 Zeile 12 v. o. lies: entièrement u. Zeile 13 v. u. lies: toit

— 93 — 28 v. u. lies: pierreries

— 97 — 17 v. u. lies: Oublieux und Zeile 13 v. u. lies: plein

— 98 — 24 lies: Enclin

— 103 — 16 v. o. lies: Une aune

— 109 — 14 v. u. lies: conformement

— 112 — 12 v. o. lies: libéral

— 117 — 13 v. u. lies: on ne u. Z. 4 v. u. lies: vaincre

— 121 — 12 v. u. lies: négligence u. Z. 8 v. u. lies: réflexion

— 123 — 5 v. o. lies: que je ne u. Z. 18 v. u. l. épargné

— 124 — 10 v. o. delire extrément u. Z. 16 v. o. lies: me fait

— 130 — 24 v. u. lies: un gage

— 131 — 6 v. o. lies: D'ailleurs

— 132 — 21 v. u. lies: je ferai

— 133 — 6 v. o. lies: cette fav. u. Z. 13. v. o. l. prenez

— 139 — 11 v. o. lies: du pays

— 149 — 5 v. u. lies: mettra

Bayerische Staatsbibliothek München